S. Antoine-Marie Zaccharia, conf.

ENSOLEILLE

Minimum 58

Maximum 83

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

VOL. XLIII — No 156 — MONTREAL, SAMEDI, 5 JUILLET 1952 — Dix sous le numéro

L'immigration sera réduite en hiver

Déclaration du ministre fédéral, M. W. Harris – Les immigrants devront être assurés d'un emploi avant d'obtenir l'entrée au pays – L'enquête sur les fraudes est presque terminée

Ottawa, 5. (P.C.) — Le gouvernement canadien se propose de restreindre l'entrée d'immigrants à la recherche d'emplois au cours des mois d'hiver, c'est-à-dire pendant la période de chômage saisonnier, a dit hier le ministre de l'immigration, M. Harris, aux Communes.

Certaines catégories de travailleurs ne seront pas admis après la fin d'octobre, a dit M. Harris au cours du débat portant sur les crédits de son ministère, peu avant l'ajournement du parlement jusqu'au 20 novembre prochain.

Cette déclaration de la part du ministre est partiellement conforme aux demandes répétées de groupements syndiqués l'hiver dernier. Ils avaient demandé que l'immigration soit complètement suspendue pendant l'hiver, prétendant que les nouveaux venus incapables de trouver de l'emploi en arrivant contribuaient à intensifier le chômage habituel en hiver.

M. Harris a toutefois rejeté cette demande en précisant qu'il doit y avoir un certain flot d'immigrants pendant toute l'année afin de bénéficier des facilités maritimes et répondre aux besoins de la population du pays.

Pas de détails

Il n'a pas donné de détails aux Communes quant aux dispositions qui seront prises pour freiner le flot des immigrants à la recherche d'emplois, mais a dit au cours d'une entrevue, peu après, que l'embargo pendant les mois d'hiver toucherait "presque toutes les catégories de travailleurs", tout particulièrement ceux qui n'ont pas d'emploi qui les attend au pays".

Leur admission sera remise au printemps, a-t-il dit, quand ils pourront plus facilement être absorbés au moment de la reprise de l'activité.

Dans une déclaration relative aux développements et à la politique en matière d'immigration, M. Harris a également dit:

1. Au cours des cinq premiers mois de cette année, le Canada a admis 82,083 immigrants, ce qui est plus que la période correspondante l'an dernier, mais on ne croit pas que le total de 1952 dépasse celui de l'an dernier qui fut un record de 38 ans, alors que 194,391 personnes ont été admises au Canada.

2. L'immigration du Royaume-Uni et de la France s'est accrue substantiellement depuis l'an dernier et déjà le nombre des Britanniques est supérieur à celui de toute l'année 1950.

3. Le gouvernement fédéral a offert aux provinces d'assumer la moitié des frais d'hôpitaux et de bien-être de certains immigrants qui deviennent dans le besoin à cause de maladie ou d'accidents. Une entente a déjà été signée avec l'Ontario.

4. L'enquête instituée par la Gendarmerie royale relativement à des irrégularités dans le service des visas est presque complétée et le ministère de la justice étudie actuellement toute cette affaire. Plusieurs personnes qui font partie du ministère de l'immigration au Canada et outre-mer seraient impliquées dans ces fraudes.

M. Harris a souligné que la politique générale d'immigration du gouvernement est d'admettre des personnes susceptibles de contribuer à la vie nationale sans pour cela dépasser les capacités d'absorption du pays ou miner le caractère fondamental du peuple canadien.

On met tout en peuvre pour intensifier le nombre des immigrants venant du Royaume-Uni et de la France.

Moins d'immigrants

Cependant, M. Harris a dit que cette année, généralement, il est devenu évident qu'il y a moins de demandes d'immigration susceptibles de combler les vacances chez les travailleurs qu'il y en avait en 1951. Après le chiffre élevé d'immigrants arrivés au pays au cours des premiers mois de l'année, on croit que le nombre diminuera au cours du présent mois.

Les chiffres que le ministre a soumis sont infiniment plus imposants que les 60,356 personnes admises au cours de la même période de l'an dernier.

Faisant allusion aux fraudes de visas et passeports, M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a souligné que tout porte à croire qu'il y a corruption inquiétante au sein du ministère de l'immigration à la suite de l'entrée en contrebande de certains immigrants italiens et allemands.

M. Drew a ajouté qu'il semble y avoir un nombre assez imposant d'immigrants qui n'auraient jamais dû recevoir la permission d'entrer au pays, et même d'autres immigrants admissibles qui auraient payé des sommes d'argent pour leur admission.

M. Drew a réclamé une déclaration de la part de M. Harris à ce sujet, et ce dernier a promis que tous les renseignements seront rendus publics dès que l'importance de cette contrebande aura été établie et qu'on aura décidé ce qu'il y a lieu de faire à l'égard des personnes impliquées dans ces fraudes.

Les chemins de fer sont prêts à négocier

Les chemins de fer ont déclaré, aujourd'hui, qu'ils étaient prêts à entamer des négociations sans délai avec le comité conjoint représentant les unions des employés sédentaires qui ont demandé hier de nouveaux contrats avec les compagnies, ainsi qu'une augmentation de salaire de 45 cents l'heure, à compter du 1er septembre.

Les représentants du Pacifique Canadien, des Chemins de fer nationaux, du Toronto, Hamilton & Buffalo Railway et du Ontario Northland Railway ont avisé le comité de négociation des unions qu'ils seraient en mesure de commencer à discuter les propositions des employés dès lundi prochain.

En plus de leur demande d'une augmentation de 45 cents l'heure, les unions des employés sédentaires réclament l'atelier syndical et une clause, pourvoyant à une augmentation de salaire d'un cent par heure pour chaque point d'augmentation dans l'indice du coût de la vie, à compter de septembre 1952; la suppression de la clause soi-disant d'urgence, par laquelle, advenant des circonstances exceptionnelles, les employés, sans égard à la semaine de 40 heures, doivent fournir des heures additionnelles de travail aux taux de salaires réguliers.

Les représentants des chemins de fer, après avoir étudié les demandes présentées jeudi, ont déclaré que le coût d'une augmentation de 45 cents l'heure accordé aux unions d'employés sédentaire — qui est l'équivalent d'une hausse de salaires de 35 pour cent — se totaliserait à plus de $150,000,000 pour les deux grands réseaux.

Si les employés non syndiqués, qui ont dans le passé reçu le même traitement que les employés sédentaires membres des unions, sont compris dans l'augmentation demandée, le coût s'élèverait alors à $167,000,000.

L'ENQUETE SUR LA MORALITE

Aucun manuel de règlements au service de la police

Le manuel qui est censé être officiel ne sert plus — Les règlements paraissent dans l'ordre du jour — Le Comité exécutif étudie depuis 2 ou 3 ans le projet d'un manuel officiel

Le service municipal de la police a-t-il un livre de règlements régissant les devoirs des agents envers le public, ceux des inférieurs entre les supérieurs, en somme un livre où chaque policier trouverait un guide qui l'aiderait dans l'accomplissement de ses fonctions et déterminerait ses responsabilités? C'est ce qu'a tenté de savoir, hier après-midi, le juge François Caron lors du témoignage de l'assistant-directeur Alfred Bélanger. Ce dernier n'est pas un intimé et on se demande si ce fait n'explique pas l'excellente mémoire dont il fait preuve.

M. Bélanger a expliqué qu'il existe un manuel officiel de la police, mais que l'on ne s'en sert plus. Ce manuel, produit au dossier de l'enquête, dès le mois de septembre 1950, a fait parler de lui, aux premiers jours de l'enquête par Me Edouard Masson alors que ce dernier représentait la Ville de Montréal. Me Masson avait alors insisté sur les règlements rigides qui régissaient le service de la police et dont la codification se trouvait dans le fameux manuel, qui, selon l'assistant-directeur Alfred Bélanger, n'est qu'un objet d'antiquité hors d'usage.

La question du manuel fut soulevée au sujet de renvoi ou suspension de certains policiers à la suite de manquement à leur devoir.

Me Plante: Est-ce qu'il existe un manuel où sont codifiés les devoirs des policiers?

En posant cette question, Me Plante a exhibé au témoin un manuel produit au dossier de l'enquête. M. Bélanger l'a examiné et a répondu: "Ce manuel est censé être le manuel officiel de la police, mais on ne s'en sert plus".

— Ce manuel existe-t-il depuis longtemps?

— Quand je suis entré au service de la police (en 1907) nous en avions un qui datait de 1893. Quelques années plus tard il fut remplacé par celui-ci.

Le témoin a désigné le manuel exhibé par Me Plante.

Me Plante: Pour qu'un manuel soit officiel faut-il qu'il soit accepté par le conseil municipal?

Bélanger: Je le crois.

— Savez-vous si ce manuel a été accepté?

— Je ne le sais pas.

— Où sont codifiés les règlements officiels de la police?

— Nous avons un nouveau manuel qui n'est pas encore imprimé. Nous en avons envoyé une copie au comité exécutif pour qu'il l'accepte.

— En avez-vous eu des nouvelles?

— Dans un certain sens puisqu'on nous a répondu qu'on avait formé un comité spécial pour étudier la question.

— Depuis combien de temps entendez-vous la réponse de ce comité?

— Depuis 2 ou 3 ans . . .

— En attendant pouvez-vous dire où les policiers peuvent trouver les règlements qui les régissent?

— Dans l'ordre du jour, nous passons les règlements, souvent nous les répétons.

Le juge Caron: L'ordre du jour paraît à tous les jours ?

— Oui.

— Alors un policier qui veut être au courant d'un règlement passé le 4 juillet 1950 doit feuilleter les ordres du jour jusqu'à ce qu'il tombe sur la feuille datée de ce jour?

— Oui . . .

Le capitaine Taché

Il fut question du renvoi du capitaine Arthur Taché qui fut durant un certain temps en charge de l'escouade de la moralité.

L'acte d'accusation date du 30 juillet 1946 et relate que le capitaine Taché, avant de partir en vacance, avait laissé à son remplaçant temporaire, le lieutenant Maillé, une liste de maisons de jeu et de pari accompagnée des dates où elles devaient être l'objet de descentes de la police.

Cette liste découverte, l'état-major, plus précisément l'assistant-directeur Bélanger, somma le capitaine à comparaître devant lui pour répondre à cette accusation. Le capitaine refusa de se rendre à cette sommation et fut renvoyé du service de la police.

Le juge Caron: Le capitaine Taché vous a-t-il dit pourquoi il avait refusé de comparaître?

Bélanger: Non.

Me Plante: Le capitaine Taché était-il d'âge à recevoir sa pension?

— Oui.

— En fait, a-t-il été mis à sa pension?

— Oui.

Les cigarettes

La contrebande durera encore longtemps!

Ottawa, 5 (P.C.) — Le ministre du revenu national, l'hon. M. McCann, a déclaré, hier, que la contrebande des cigarettes existera tant qu'il y aura une différence entre les prix du tabac aux Etats-Unis et au Canada.

M. McCann a révélé aux Communes que le nombre de cigarettes de contrebande, saisies au cours de mai a légèrement diminué à la suite d'une réduction de trois cents de la taxe sur les cigarettes lors du budget d'avril.

Il a aussi révélé que la police a saisi 14,375,891 cigarettes au cours de 1951. Dans les cinq premiers mois de 1952, les saisies se sont élevées à 7,052,000 cigarettes. En avril, la Gendarmerie en a confisqué 1,494,000 et en mai 1,139,160.

Le ministre du Revenu a répondu à M. J. M. Macdonald, progressiste-conservateur, que les cigarettes de contrebande confisquées sont distribuées aux anciens combattants dans les hôpitaux.

Surplus fédéral de $241,100,000 pour les mois d'avril et mai

Les revenus ont été de $667,500,000 pour ces deux premiers mois de l'exercice fiscal; l'impôt sur le revenu a rapporté à lui seul une somme de $248,300,000

Ottawa, 5 (P.C.) — Le surplus financier fédéral, qui a fait l'an dernier l'objet de maintes critiques, vient d'être remis sur le tapis par le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott.

M. Abbott a fait mention aux Communes, hier, que les revenus ont dépassé les dépenses par $241,100,000 au cours des deux premiers mois de l'exercice fiscal commencé le 1er avril, soit une différence plus forte que l'an dernier à pareille date.

Se rappelant que ses surplus mensuels ont soulevé d'amers commentaires l'an dernier, M. Abbott a souligné que les chiffres ne montrent pas la vraie situation, car les dépenses fédérales se concentrent surtout dans les derniers mois de l'année.

Il en a profité pour annoncer que le ministère a l'intention d'éclairer davantage la situation financière du gouvernement, en répartissant mois par mois certaines dépenses qui n'apparaissent généralement que vers la fin de l'exercice, donnant comme exemple les intérêts sur la dette publique.

En dépit de cette répartition, la déclaration du ministre montre que les revenus d'avril et de mai dépassent les dépenses par $241,100,000, par rapport au solde favorable de $233,900,000 au cours des mêmes mois de 1951. Ce dernier chiffre inclut les dépenses que le ministère distribue actuellement sur les douze mois de l'exercice.

Le surplus de mai était de $11,500,000 inférieur à celui de mai 1951, mais c'est celui d'avril qui a porté le total des deux mois à une moyenne si élevée.

Les revenus d'avril et de mai se sont chiffrés par $667,500,000 par rapport à $571,300,000 pour les mois correspondants de 1951. L'impôt sur le revenu à lui seul a rapporté $248,300,000, soit une hausse de $57,200,000.

Il en fut de même pour les impôts sur les corporations, qui ont grimpé de $41,400,000 — un nouveau total de $189,700,000.

Les dépenses se sont chiffrées par $426,400,000, soit $89,000,000 de plus que le total de $337,400,000 de l'an dernier, cette augmentation étant surtout attribuable aux nombreux frais encourus pour la défense.

Aux Etats-Unis

Le comité national républicain devra rendre une décision

La lutte se poursuit entre les partisans d'Eisenhower et ceux de Taft sur la question des délégués du Texas

Chicago, 5. (P.A.) — Une lutte furieuse pour l'obtention de 38 votes importants du Texas à la convention de la semaine prochaine pour la nomination à la présidence s'est déroulée hier devant le comité national républicain après que les partisans d'Eisenhower eurent rejeté avec colère une offre de compromis présentée par Taft.

"Pas d'affaire!" ont crié les représentants du général Dwight D. Eisenhower après que le sénateur Robert A. Taft eut proposé de répartir la délégation du Texas comme suit: Taft, 22; Eisenhower, 16.

La suggestion de M. Taft à l'effet d'une entente sur une question qui a divisé les républicains en deux camps violemment opposés a fait suite à un appel de M. Herbert Hoover, le seul ancien président encore vivant. Dans un télégramme à l'adresse du comité national, Hoover a demandé instamment "un accord amical et équitable" pour "mettre fin à cette confusion qui nuit tellement à l'élection".

Après toute une journée de querelles et d'invectives, en ce 4 juillet, fête de l'indépendance des Etats-Unis, le résultat est que la convention nationale elle-même devra décider qui représentera le Texas pour la nomination du candidat à la présidence.

Les partisans d'Eisenhower comptent sur une révolte des délégues sans allégeance contre la façon dont sont menées les élections préliminaires à la présidence.

C'est le thème que développe le général lui-même dans un voyage marqué de nombreux arrêts qui le conduira aujourd'hui à l'arena, où se tiendra la convention.

M. Taft arrivera lui aussi aujourd'hui à Chicago, par avion. Il continue à affirmer qu'il prévoit être nommé candidat au premier tour de scrutin.

Jacques Hébert s'embarque le 9 juillet prochain

Jacques Hébert, le globe-trotter bien connu, s'embarquera mercredi prochain le 9 juillet à bord du navire "Atlantic" pour le Havre. M. Hébert doit séjourner environ un mois en France avant d'entreprendre une randonnée de six mois qui doit le mener au cœur de l'Afrique musulmane et dans le désert du Sahara. M. Hébert sera accompagné de son épouse dans cette randonnée dont les lecteurs du **Devoir** pourront chaque jour lire les péripéties à partir du 15 septembre.

L'indice de vie chère a remonté de 3 cinquièmes de point en mai

La faute en set à la hausse des loyers et de certaines vivres dont les pommes de terre, les légumes frais et le porc

Ottawa, 5 (P.C.). — L'indice du coût de la vie a augmenté de trois cinquièmes de point durant le mois de mai, passant de 186.7 à 187.3. Ainsi a pris fin un déclin de 4.3 ooints au cours de quatre mois consécutifs à compter de décembre dernier, alors que l'indice avait attent le sommet de 191.5. C'est ce qu'a rapporté hier l'Office fédéral des statistiques.

La principale cause de la hausse, d'après l'Office, a été le coût accru de certains produits alimentaires, dont une augmentation de 13 cents les 10 livres pour le prix des pommes de terre, et le prix plus élevé des loyers.

L'indice est basé sur les prix de 1935 à 1939, auxquels on donne l'indice 100.

Les loyers, dont on vérifie l'indice tous les trimestres, ont passé à un nouveau sommet de 147.9, de 146.3 qu'ils étaient auparavant. Cette situation reflète une hausse générale des prix de location dans tout le Canada.

L'indice des produits alimentaires, qui avait baissé au début de l'année, est passé de 235.3 à 237. La hausse s'est produite surtout dans le prix des pommes de terre, des autres légumes frais et du porc. Ces hausses ont été plus forte que l'effet des prix moins élevés pour le boeuf, le beurre, le café, le bacon et les oranges.

L'indice des articles et des services de ménage a baissé de 198.2 à 197.2. Le prix moins élevé de l'outillage électrique, des meubles et des prélarts a compensé pour la hausse des services de buanderie.

La baisse saisonnière des prix du charbon et du coke a fait descendre de 150.6 à 149.8 l'indice du combustible et de la lumière électrique.

La colonne des articles divers est demeurée sans changement à 147.4.

L'indice des articles et des services de ménage a baissé de 198.2 à 197.2. Le prix moins élevé de l'outillage électrique, des meubles et des prélarts a compensé pour la hausse des services de buanderie.

La baisse saisonnière des prix du charbon et du coke a fait descendre de 150.6 à 149.8 l'indice du combustible et de la lumière électrique.

La colonne des articles divers est demeurée sans changement à 147.4, c'est-à-dire un peu inférieure au maximum de 147.9 enregistré en avril.

Toutefois, l'indice de la lingerie s'est abaissé de 210.1 à 209.3: les prix ont été inférieurs pour les bas de nylon, chez les femmes, et pour les pyjamas, chandails et chaussettes d'hommes.

Radio-Canada

Ottawa serait le 1er ajouté au réseau de télévision Mtl-Toronto

Le poste serait en service dès le printemps prochain — Le plan d'expansion dans l'Ouest, le centre et les Maritimes est remis à plus tard

Ottawa, 5 (P.C.) — Le gouvernement fédéral a l'intention d'ajouter Ottawa au réseau de télévision Montréal-Toronto de Radio-Canada avant de poursuivre l'expansion de la vidéo dans les Maritimes et dans l'Ouest.

Le ministre du revenu, M. McCann, qui se fait le représentant auprès du Parlement de cette corporation propriété du gouvernement, a esquissé, hier, les plans du projet au cours du débat sur le prêt de $2,000,000 à Radio-Canada.

Il a déclaré que le prêt "permettra à la Société de commencer la construction d'un poste de télévision dans la région d'Ottawa". Le poste, dont on évalue le coût à $800,000 ferait partie du réseau Montréal-Toronto dès le printemps prochain.

Le Dr McCann a rappelé que la Société Radio-Canada avait demandé au Parlement la permission de commencer aussitôt que possible la construction de postes de télévision en sept autres endroits, à un coût total évalué à $7,000,000.

"Le gouvernement a étudié avec soin ces propositions et il a décidé que pour l'instant on ne devrait pas accorder des fonds que pour commencer la construction du poste de la région d'Ottawa."

Il a déclaré qu'avant de demander au Parlement plus d'argent pour développer la télévision dans d'autres parties du pays, le gouvernement était d'avis qu'il serait sage d'attendre que le service de la vidéo soit en opération.

"Un plan d'expansion dans l'ouest, le centre et les maritimes n'a pas été rejeté, mais nous croyons qu'il est sage d'accorder à la question une plus grande étude pour laquelle une connaissance de ce que Radio-Canada peut faire à Montréal et à Toronto sera d'une grande utilité."

L'esquisse du Dr McCann a été suscitée par une critique de M. George Drew, leader progressiste-conservateur, qui a déclaré que le Canada "agit de la façon la plus rétrograde en ce qui concerne la télévision, comparativement avec tout autre pays qui possède des ressources semblables à celles que nous avons actuellement."

M. J. Coldwell, chef C.C.F., a déclaré que pendant que tout le monde espère que Radio-Canada développe la télévision le plus tôt possible dans les autres régions, on devrait se servir de la vidéo pour encourager l'éducation et la culture canadiennes.

M. Coldwell a déclaré qu'il se demande ce que fait Radio-Canada pour accomplir son devoir "de veiller à ce que le contenu des programmes (radiophoniques) ne contienne pas une surabondance de publicité, comme cela se produit pour certaines émissions.

"Non seulement les programmes sont gâtés, mais je crois pouvoir dire sans hésitation que les Canadiens en ont assez du genre de publicité que produisent certains postes."

Le Dr McCann a répondu que Radio-Canada applique les règlements actuels, qui sont constamment soumis à une revision: "Je ne peux pas espérer pour l'instant qu'il se produise aucun changement radical dans un avenir prochain."

Elections générales au Mexique

Mexico, 5 (Reuters). — La campagne électorale la plus libre qui soit tenue au cours de l'histoire du Mexique recevra son couronnement dimanche alors que près de 4,000,000 d'électeurs choisiront un nouveau président et un nouveau Congrès.

Environ 45,000 soldats et les effectifs complets de la police ont été confinés à des baraques en préparation d'une fin de semaine qu'on prévoit orageuse.

Le gouvernement a donné l'ordre à tous les comptoirs de boissons alcooliques de fermer leurs portes aujourd'hui et demain.

Soldats et policiers en petits détachements, patrouilleront le rue le jour de l'élection. Il quitteront également les baraques par groupes de 50 pour aller voter.

Le parti du gouvernement, le P.R.I., possède, croit-on, de grandes chances de demeurer au pouvoir, sous la direction d'Adolfo Ruiz Cortines, qui succédera au président Aleman à la tête du parti pour les six prochaines années. La constitution interdit aux gouvernants de demeurer à leurs postes durant deux termes consécutifs.

Mais le quasi-monopole politique du P.R.I., qui dure depuis longtemps, subit l'assaut violent d'une opposition qui ne craint pas les paroles fortes. Toutefois l'opposition aurait été plus puissante si elle était demeurée unie.

La Fédération des partis du peuple, dirigée par le général Miguel Henriquez Guzman, et le parti populaire de gauche, n'ont pas réussi à s'entendre pour présenter un seul candidat. Le candidat de la gauche est le chef travailliste Vincente Lombardo Toledano.

Il existe un quatrième candidat à la présidence dans la personne de Efrain Gonzalez Luna, du parti de l'Action nationale, de la droite. On s'attend qu'il obtienne les suffrages de seulement une fraction des conservateurs.

7 morts, 13 blessés à Johannesburg

Johannesburg, Afrique du Sud, 5 (Reuters) — Sept Africains ont été tués et 13 gravement blessés quand un tremblement de terre a causé un éboulis à 8,000 pieds sous terre dans une mine d'or. Les hommes ont été ensevelis par le roc. La secousse a été ressentie dans toute la ville de Johannesburg.

Des équipes de sauvetage ont atteint les premiers hommes ensevelis après deux heures de travail ardu. Ceux qui étaient encore vivants ont été transportés d'urgence à l'hôpital.

Six heures après l'éboulis, les sauveteurs cherchaient toujours un Africain, la seule personne qui manque encore à l'appel.

En Corée

Le major G. d'Artois obligé de tuer un de ses hommes

Ottawa, 5 (P. C.) — L'armée a annoncé que le major Guy d'Artois, un des militaires les mieux connus du Canada, a récemment abattu, en Corée, un soldat canadien qui vidait sa carabine en menaçant ses camarades.

Le soldat Joseph-Emile-Hector Sanscartier, âgé de 20 ans, de Cantley, Qué., a été tué durant la nuit du 1er juillet dans le secteur du 1er bataillon du 22e régiment, sur le front coréen.

Un communiqué de l'armée mande que le major d'Artois, commandant de compagnie du soldat Sanscartier, a abattu ce militaire pour protéger la vie des autres soldats.

L'armée rapporte que plusieurs coups de feu ont été tirés lors de l'incident.

"Le quartier général de l'armée tente d'obtenir des détails supplémentaires", dit le communiqué, "mais les informations déjà reçues de Corée indiquent que le soldat Sanscartier a menacé un certain nombre de ses camarades, y compris son commandant de compagnie, (le major d'Artois) et a tiré plusieurs coups de feu,

"On croit qu'à la suite des efforts du commandant de compagnie pour protéger la vie des autres soldats, le soldat Sanscartier a reçu une balle tirée par le major d'Artois. Il est mort une demi-heure plus tard.

"Le grand prévôt de la 25e brigade fait enquête sur l'incident et une commission d'enquête a été instituée."

DECLARATION DU MAIRE HOUDE

Infiltrations communistes dans le travail organisé

Le maire demande aux membres des unions ouvrières "de ne pas devenir les instruments du communisme international, qui s'emploie, dans Québec, particulièrement, à détruire l'autorité de l'Eglise et de l'Etat en même temps"... — "Des piqueteurs complètement étrangers aux grèves en cours"

"J'ai l'impression de plus en plus forte que des agents communistes ainsi que leurs sympathisants se sont infiltrés dans le travail organisé pour comploter contre l'autorité établie, particulièrement à Montréal et dans la province de Québec", a déclaré le maire Houde hier après-midi dans une conférence de presse. A cette occasion, M. Houde adresse un appel aux citoyens de Montréal, à ses connaissances et à ses amis dans le mouvement ouvrier en leur demandant de se méfier.

Voici la déclaration du maire:

"J'ai l'impression de plus en plus forte que des agents communistes ainsi que leurs sympathisants se sont infiltrés dans le travail organisé, pour comploter contre l'autorité établie, particulièrement à Montréal et dans la province de Québec.

"J'ai déclaré il y a quelques mois, poursuit le maire, que j'étais prêt à entreprendre une campagne contre le communisme partout où je le rencontrerais. Il y en a même dans les rangs des employés municipaux. Je n'en suis pas surpris, quand je constate que M. Pierre Gélinas publiait un article dans le journal communiste "Le Combat", en octobre 1949, intitulé: "Vers l'action unie des catholiques et des communistes".

"La conspiration contre les lois du pays et contre ceux qui doivent les mettre en vigueur grandit et les victimes en sont souvent des citoyens et des mères de famille et leurs enfants qui sont les victimes des grèves fomentées par des communistes, non pas pour augmenter le bien-être des grévistes, mais particulièrement, pour semer du désarroi et provoquer l'autorité établie, selon la doctrine de Karl Max, qui a recommandé comme moyen efficace de faire prévaloir le communisme, la grève et les combats de rue.

"Le plus grand danger de cette conspiration, tel qu'on peut le réaliser présentement, c'est une alliance de communistes avec des organisations qui ne sont pas communistes et qui n'en ont aucunement l'allure."

Le 30 mars au Monument National

Le maire Houde poursuit: "Le 30 mars 1952, à 2 h. de l'après-midi, il s'est tenu au Monument National, à Montréal, une réunion en vue de fonder une organisation qui s'appelle "The Trade Union Rights Committee of Quebec"; à cette réunion se trouvaient présents 125 officiers et membres de diverses unions affiliées au Congrès canadien du Travail, à la Fédération américaine du Travail, aux Syndicats catholiques et à des syndicats indépendants. En tout 19 unions étaient représentées.

"Les orateurs principaux furent Robert Haddow et Jean Paré, des communistes; et il est à se demander si les grèves actuelles ne sont pas le résultat des exhortations de MM. Haddow et Paré, sur l'auditoire présent, dont des représentants des Syndicats catholiques.

"Il ne faut pas oublier, dit encore le maire, que Tim Buck, chef communiste au pays, ne demanderait pas mieux que de voir le sang couler dans nos rues au cours de grèves. Ceux qui ont à lire la "Canadian Tribune", journal communiste de Toronto, constateront que, chaque fois que nos organisations unionistes sont dans des difficultés avec les patrons, ce journal tâche toujours d'ajouter à ces difficultés, pour empêcher les ouvriers et les patrons de finir par s'entendre et se comprendre."

Un appel

"Je fais appel, dit le maire, aux citoyens de Montréal, à mes connaissances et à mes amis dans le mouvement ouvrier, en leur demandant de se méfier, afin de ne pas devenir des outils et des instruments du communisme international qui s'emploie, dans Québec, particulièrement, à détruire l'autorité de l'Eglise et de l'Etat en même temps, car on n'ignore pas que des piqueteurs complètement étrangers aux grèves en cours et qui n'ont aucunement raison d'être là comme piqueteurs, lancent des insultes et des provocations à notre police municipale qui se compose pourtant d'hommes du peuple, de pères de famille et d'unionistes, et qui fait montre, et je l'en félicite, de patience et de compréhension."

LE DOLLAR CANADIEN CONTINUE DE MONTER

Londres, 5 (Reuters) — Le dollar canadien a continué son essor, hier de la façon la plus spectaculaire qu'il ait présentée depuis qu'il a commencé à monter en décembre dernier.

Aux dernières transactions de Londres, le dollar canadien a acquis une valeur de $2.67½ par livre sterling, c'est-à-dire de $1.04 en numéraire américain.

Les banquiers canadiens eux-mêmes avaient cru que l'ascension s'arrêterait quand il aurait atteint une valeur de $1.03 en devises américaines.

Les banquiers ont reconnu que la principale raison de la hausse était l'entrée de capital des Etats-Unis au Canada.

Le marché d'hier s'est raffermi par l'annonce officielle d'Ottawa que le Canada n'interviendrait pas pour mettre fin à la hausse.

Une autre raison importante de la fermeté du dollar est l'achat, par la Grande-Bretagne et d'autres pays, de grain et d'autres produits canadiens.

Le dollar américain a aussi pris de la vigueur sur le marché de Londres, mais beaucoup moins que le dollar canadien.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

ON NE PEUT TROMPER TOUT LE MONDE TOUT LE TEMPS

par Gérard FILION

Également pratique et attrayante, cette montre-bague, une création suisse, est en or rose et jaune 18 carats. Le couvercle, en forme de fleur, se soulève et révèle un délicat cadran; lorsque fermé, il protège le cristal et forme une magnifique bague.

La distribution et la vente de la littérature obscène et la moralité publique

Devant l'ampleur que prend depuis plusieurs années la diffusion des revues et magazines licencieux, scabreux ou franchement obscènes, un mouvement a été entrepris, après bien d'autres enquêtes, dénonciations et quelques interdictions, afin de faire parvenir au Comité sénatorial qui étudie actuellement à Ottawa tout ce qui concerne la vente et la distribution de la littérature indécente, des mémoires, des rapports et des recommandations préparés par des groupes canadiens-français comme l'ont déjà fait des associations de langue anglaise.

La lutte contre la littérature obscène commercialisée à fond ne date pas d'hier, ici et dans plusieurs autres pays; les résultats obtenus jusqu'ici ne permettent pas d'être fameux. C'est pour cette raison que la lutte doit s'intensifier et devenir aussi unie qu'efficace.

La chose, cependant, n'est pas facile. Il faudrait une loi opérante sur tout le front de ce commerce infâme et une censure organisée. Présentement, la loi canadienne, avec son seul article 207 du Code criminel, n'atteint qu'une petite portion de la masse des imprimés sujets à caution. Le rapport à la Commission sénatoriale du Service de presse du diocèse d'Ottawa prétend que le tiers des revues qui se vendent au Canada est franchement obscène. Reste à définir ce que valent les deux autres tiers.

Quand on pense que, pour ce qui a trait à notre gage dans cette campagne, il faut d'abord trouver une définition du mot obscène acceptable par tous les groupes ethniques de quelque confession qu'ils soient, pour que la loi fédérale puisse en insérer la formule dans ses articles, on a un léger aperçu de la besogne qu'il y a à faire. Comme membre du comité d'étude qui fera rapport à la Commission sénatoriale, je viens de recevoir copie de deux définitions du terme en question qui paraissent l'une et l'autre bien acceptables mais qu'en diront les législateurs et membres de la Commission spéciale? Ça, c'est une autre affaire.

Il y a ensuite que la censure devrait être organisée de façon sérieuse et efficace pour faire observer la loi d'abord quand elle sera en force (qui peut croire qu'on peut se fier aux seuls membres de la police en ces matières?) et empêcher ensuite la réimpression au Canada des publications étrangères dont le ministère du Revenu national interdit l'entrée au pays. Soit dit en passant, Toronto imprime une foule de ces publications et les passe ensuite en contrebande dans les autres provinces. Il faudrait aussi trouver un moyen d'empêcher les compagnies distributrices de revues, d'imposer toutes sortes de publications aux propriétaires de restaurants et de kiosques de journaux sous peine de ne pas remplir leurs commandes pour la marchandise de leur choix: Vous aurez telle ou telle revue à condition que vous preniez en même temps, telle quantité du magazine X ou tant de petits romans à dix ou à vingt-cinq sous. Le moyen de ne pas commettre quand on dirige un commerce qui est en même temps son gagne-pain et non un simple passe-temps?

• • •

La plupart des citoyens, d'une grande ville surtout, savent ou se doutent qu'il y a sur le marché des imprimés dont les textes et les illustrations sont plus ou moins recommandables, tout le monde a entendu parler des mauvais livres. Mais, sans y être mêlé de près, pour fin d'étude, la majorité d'entre nous est à cent lieues de s'imaginer ce que renferment, dans la réalité, les mots: littérature scabreuse, illustrés obscènes, magazines indécents. Quelle est la clientèle de cette marchandise? Les dépravés d'abord et les êtres aux moeurs dissolues de tous âges, mais aussi, malheureusement, la jeunesse, étudiants et collégiens compris, en trop grand nombre. Et quand on pense que dans la plupart des cas ce sont ces mêmes fabricants de saletés qui s'occupent des magazines et des comics pour les enfants, c'est à frémir. S'il s'en vend? Ces gens-là ne se donneraient pas le mal qu'ils se donnent pour un commerce qui végéterait.

Jusqu'à l'innocence commerciale illustrée, d'ailleurs, qui aurait besoin d'être censurée au nom de la décence, comme nous l'avons souligné ici même, il y a une couple de mois.

Le Dr Mullen, aux États-Unis, dans une étude sur les comics et autres horreurs, écrit: Les livres à 25 sous décrivant des histoires d'horreur et de destruction ainsi que des anomalies sexuelles sont devenus, sous le nom de livres "comics", l'alimentation mentale d'adultes et d'enfants. Malgré leur titre ces livres ne contiennent absolument rien de comique. Pendant les années '35-'40 les éditeurs de ces livres en ont vendu en Amérique dix millions d'exemplaires par mois. En 1947 il en a été vendu soixante millions d'exemplaires par mois. Dans les années '45-'46, l'Amérique a édité un billion de "comics" et 428 millions d'autres livres, dont 287 millions de manuels et 43 millions de livres religieux. Les enfants entre 6 et 11 ans lisent 15 "comics" par mois (95% des garçons et 91% des filles). Entre 12 et 18 ans, plus de 80% des enfants lisent à peu près une douzaine de "comics" par mois.

Voilà qui expliquerait peut-être que l'on voit de plus en plus de grands garçons dans les tramways, lire, — avec quelle attention! — leurs magazines illustrés comme des livres de contes pour enfants.

• • •

Quand un pays comme la France se plaint de l'importation américaine de "publications immondes", qu'est-ce que nous pourrons dire, nous qui sommes voisins de ce grand producteur de comics? La situation est telle, en tout cas, (le maire d'Ottawa, Charlotte Whitton, a même annoncé, devant la Commission sénatoriale, que "la publicité concernant les échanges de correspondance, dans nombre de revues, est reliée à la prostitution commercialisée") que, du côté anglais, on ne se contente pas de maugréer, on proteste à haute voix, on fait pression sur les autorités pour faire amender la loi de façon à pouvoir s'en servir efficacement contre le commerce des "publications immondes", on multiplie les communications au Comité sénatorial. Puisque les femmes votent, se demande le Père Alexandre Dupré, en parlant de moralité publique dans le Messager Canadien de juillet, pourquoi leurs confréries ne donneraient-elles pas signe de vie au parlement et à l'hôtel de ville, comme les "Filles de l'Empire", les "Native" et la "Catholic Women's League"? En effet, on se demande ce qu'attendent, non seulement les confréries, mais toutes les associations féminines de catholiques, pour entrer dans le mouvement, faire leurs communications et demander au Comité sénatorial le geste qu'il faut pour pouvoir lutter d'autorité contre ce commerce qui ne peut que répandre la perversité dans le peuple. La moralité publique c'est l'affaire de tout le monde et le Comité sénatorial à Ottawa agira d'autant plus énergiquement et efficacement que tout le monde des honnêtes gens l'aura invité et incité à le faire.

Germaine BERNIER

L'exposition provinciale rend hommage à Laval

1952 marque le centenaire de l'Université Laval et le 41e anniversaire de l'exposition provinciale de Québec.

Il semblera peut-être paradoxal, sinon osé, de faire un rapprochement quelconque entre ces deux anniversaires qui semblent, à première vue, si éloignés l'un de l'autre. Cependant, à la réflexion, et quand on sait le but poursuivi par notre expo depuis sa fondation, on comprend mieux le lien qui, en fait, existe.

En effet, ce que l'exposition s'est efforcée de souligner, de passer en revue, jusqu'à ce jour, ce sont les essais et les réalisations des nôtres en rapport avec l'agriculture, l'artisanat, l'industrie. Or, ces trois branches-clefs de notre expansion économique ont pris un essor et une importance qui sont dus, dans une large mesure, aux nombreux universitaires qui, par leurs connaissances techniques, sont venus les enrichir de leurs idées nouvelles et progressives. Ces hommes ont apporté aux nôtres cette confiance en soi qui est à la base même des grandes réalisations.

Il est donc fort à propos que la grande semaine de l'exposition, du 29 août au 7 septembre, soit consacrée au centenaire de l'Université Laval, mettant ainsi en évidence le rôle prépondérant qu'a joué cette institution qui, depuis un siècle, met la culture française au service de la nation canadienne.

L'exposition 1952 devient donc l'année du "Centenaire de l'Université Laval".

DÉPLACEMENTS

Mme Emile Boucher et sa soeur, Mlle Pierrette Champoux, se sont embarquées le 2 juillet, à New-York, à bord du Queen of Bermuda, pour une croisière d'un mois aux Bermudes et en Amérique du Sud.

ABSENTÉISME CHRONIQUE

Monsieur LAPALME, M.P.
DÉPUTÉ A OTTAWA
1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949
c'est là qu'il suivit ses premiers cours sur la "JUSTICE SOCIALE"

1948 Au cours de la Session de 1948, M. Lapalme, député fédéral, n'a voté que 14 fois sur 49 votes importants.

LORS DES 35 AUTRES VOTES M. LAPALME ÉTAIT ABSENT

ABSENT: les 11 et 19 mars lors du vote sur le Blé.
ABSENT: le 22 juin lors du vote sur les Denrées agricoles.
ABSENT: les 6 et 20 mai lors du vote sur la Loi Nationale de l'Habitation.
ABSENT — ABSENT — ABSENT — ABSENT

PENDANT QUE LES PROBLEMES D'ORDRE SOCIAL SE DISCUTAIENT A LA CHAMBRE DES COMMUNES, MONSIEUR LAPALME, DEPUTE FEDERAL, RESTAIT CHEZ LUI, A JOLIETTE.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

Vacances et moralité publique

L'intention générale de l'Apostolat de la Prière, pour le mois de juillet, réclame des chrétiens une participation active aux oeuvres qui ont pour but de promouvoir ou de restaurer le sens moral chrétien dans la vie publique. L'épiscopat des États-Unis (voir Relations, janvier 1952, p. 14), nos évêques, nos groupements d'Action catholique ne cessent de parler et d'agir en vue de préserver du moins les âmes que n'a pas encore dominées l'organisation de l'immoralité.

Malheureusement, l'apathie, l'inertie complice (le mot est de Pie XII), la lâcheté même des chrétiens aggravent une situation que les exploiteurs du vice tiennent bien en main, avec la protection des autorités civiles. Quel chrétien n'aurait honte des retards qu'un abus flagrant de légalisme impose à la conclusion nécessaire de l'enquête montréalaise sur la moralité? Pendant ce temps, l'ivresse et la luxure continuent à dégrader et à ruiner les âmes.

Parents et maîtres, religieux et laïcs, vous ne pouvez demeurer insensibles au massacre spirituel de milliers d'adolescents et d'adolescentes, que les vacances vont bientôt plonger, durant plus deux mois, dans une atmosphère proprement diabolique. Une réaction collective et systématique s'impose. Tout de suite. Non pas isolés, mais ensemble nous vaincrons le mal. Les jeunes, d'ailleurs, même ceux que démoralise la corruption triomphante, n'attendent que le sursaut des adultes, premiers responsables du climat moral. Ce climat, les jeunes doivent le subir; ils y respirent la pourriture ou la santé, selon que les adultes se plaisent eux-mêmes à vivre en païens ou comme des membres de Jésus-Christ.

Il existe une Ligue d'Action civique, dont l'organisme le plus efficace est le Comité de moralité publique. C'est le devoir pressant de tous les éducateurs, parents et maîtres, de donner à ce comité un appui tel qu'il réalise au plus tôt l'oeuvre de l'Apostolat de la Prière, le représentant de Jésus-Christ.

(Collège et Famille)

Vous avez le droit et... le devoir de vous plaindre

Quand ils constatent que les déchets ne sont pas gardés dans des poubelles munies de couvercles métalliques et bien étanches; qu'ils attirent les mouches et les rats ou que de mauvaises odeurs s'en dégagent, nos concitoyens feraient preuve d'esprit civique bien compris en avertissant immédiatement le Service de santé.

Grâce à cette coopération, les inspecteurs du service peuvent intervenir et mettre un terme à cette "nuisance" publique.

De même, on doit signaler tous cas de malpropreté chez les personnes qui manipulent les aliments: mains, visage ou habits sales, etc.

Dans les restaurants on doit refuser les aliments qui sont servis dans de la vaisselle écaillée, fêlée ou fendillée; la même remarque s'applique aux verres. Faire attention aussi aux fourchettes.

Il est bon de signaler les manipulateurs d'aliments qui ont une maladie de peau ou dont la main est recouverte d'un pansement.

Il convient aussi de faire part au Service de santé de la présence de vermine et de mouches dans les établissements de produits alimentaires.

Cette collaboration du public avec le Service de santé est de nature à servir la santé publique.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

Produits de la ferme: BEURRE, OEUFS, FROMAGE
H. Dubois & Cie
PROVISIONS EN GROS
HA. 4274-5 Bureau: HA. 4280
273-277 EST, RUE SAINT-PAUL

Echos de partout

LA PLUS RECENTE ETOILE DE LA TELEVISION AMERICAINE

Time prétend que la causerie hebdomadaire de Mgr Fulton Sheen, télévisée le mardi soir à 8 heures sur un réseau de dix-sept postes, a enlevé de nombreux auditeurs au comédien Milton Berle et au "crooner" Frank Sinatra, qui présentent à la même heure des spectacles très populaires. Devant un concurrent qui commence à se faire redoutable, Berle a tenu ce propos fort sensé: "Si je dois être supplanté, il vaut mieux que ce soit par Celui pour lequel parle l'évêque Sheen".

UN MONASTERE FLOTTANT

Le Vatican favorise le plan d'une confrérie maritime française qui voudrait mettre à la disposition de quelques religieux un spacieux chalutier équipé comme tout autre bateau de pêcheurs pour accompagner la flottille de pêche au delà de l'océan pendant la longue saison de pêche. Les moines-pêcheurs pourvoiraient eux-mêmes à leurs besoins. On croit que les Bénédictins du monastère de Landévennec seront appelés à composer le premier couvent sur mer, leur abbaye se trouvant à quelques centaines de verges seulement du port d'entrée.

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

Première marquise de couleur en Angleterre

Londres, (Reuters) — Une Indienne est devenue, aujourd'hui, la première marquise de Grande-Bretagne et la première marquise de couleur, lorsqu'elle a épousé le marquis de Winchester, âgé de 89 ans.

Mlle Bapsy Pavry, 49 ans, a épousé le vieux gentilhomme au cours d'une cérémonie intime au bureau du registraire. Deux greffiers ont agi en qualité de témoins. Aucun parent n'a assisté à la cérémonie.

Le titre de noblesse du marié remonte à 1550; c'est le plus ancien de tous les marquisats anglais. Le titulaire a survécu à deux épouses précédentes, toutes deux veuves lors de leur mariage.

Le marquis et Mlle Pavry, fille d'un grand prêtre parsi décédé, de Bombay, se sont rencontrés pour la première fois en 1928.

A la veille de son mariage, le marquis de Winchester a déclaré qu'il a demandé la main de Mlle Pavry il y a quelques jours seulement.

LA COUTURE CHEZ SOI

R9294

Emmanchures très courtes ou sans manches, ce petit modèle tout simple est facile à tailler, à coudre et à repasser.

Ce patron No R 9294 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4½ verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: ½ verge.

Ce patron est en vente au prix de .40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un [illegible] de poste ou un mandat de [illegible] de .40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Carnet mondain

VILLEMAIRE-LALANDE

Mardi matin, à 10 h., en l'église Sainte-Cécile, M. l'abbé Gabriel Chartrand bénissait le mariage de Mlle Thérèse Lalande, fille de M. et de Mme Adolphe Lalande, de Montréal, avec M. Bernard-Villemaire, fils de M. et de Mme J.-W. Villemaire, de Ville Mont-Royal. L'autel, le sanctuaire et les bancs des invités étaient décorés de fleurs estivales. MM. Jean Coutier et Jacques Lalande étaient les garçons d'honneur, et MM. Jean Villemaire et Guy Lalande plaçaient les invités. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté.

M. Villemaire était le témoin de son fils, tandis que M. Lalande accompagnait sa fille. Mme Jean Villemaire, belle-soeur du marié, était dame d'honneur. Mme Jean Coutier et Mlle Huguette Bouthillier étaient demoiselles d'honneur. La petite bouquetière était Michèle Lalande, nièce de la mariée.

SAINT-JEAN-PAQUETTE

Mardi matin, à 10 h., en l'église du Très-Saint-Rédempteur, M. l'abbé E. Martineau bénissait le mariage de Mlle Madeleine Paquette, fille de M. et de Mme Roland Paquette, avec le Dr Marc Saint-Jean, fils du Dr et de Mme A.-Edouard Saint-Jean. Le choeur et la nef étaient décorés d'une profusion de fleurs de saison. Mme Donald Cossette, soeur du marié, touchait l'orgue. M. Guy Paquette, frère de la mariée, et M. Pierre Saint-Jean, frère du marié, plaçaient les invités.

Le Dr Saint-Jean était le témoin de son fils, tandis que M. Paquette accompagnait sa fille.

Mlle Louise Saint-Jean, soeur du marié, et Mlle Lise Dufour étaient demoiselles d'honneur. Les petites bouquetières étaient Monique Paquette et Diane Pothier, respectivement soeur et cousine de la mariée.

Après une réception au Cercle universitaire où les salons étaient décorés de roses et de lis, les mariés partirent en automobile pour un voyage en Gaspésie.

GAGNON-TOURILLON

Le mariage de Paule, fille de M. Théophile Tourillon, décédé, et de Mme Tourillon, d'Outremont, avec le Dr Jacques Gagnon, fils de M. et de Mme Alexis Gagnon, de Cartierville, a été célébré, samedi, à 10 h. 15, à St-Germain d'Outremont, par M. l'abbé Ovila Fournier. Muffiers et glaïeuls blancs décoraient l'église. Pendant la messe, Mlle Michelle Tourillon exécuta un programme de musique d'orgue. M. Gagnon était le témoin de son fils tandis que M. Jules Tourillon accompagnait sa soeur.

A l'issue de la cérémonie, une réception fut offerte au Cercle universitaire où les salons étaient décorés de fleurs d'été. Le docteur et Mme Gagnon partirent ensuite pour un voyage au lac Champlain.

THÉ-CAUSERIE

Sous les auspices de l'Association des femmes progressistes-conservatrices, un thé-causerie a eu lieu, lundi, à l'University Women's Club. Mlle Hilda Hesson, directrice nationale de l'association, était la conférencière invitée. Mlle Joan Cravetiers, de Warrington, Angleterre, candidate aux élections fédérales d'Angleterre, prit également la parole. Les personnes présentes étaient: Mlle Claude Beaudet, présidente; Mme Cicely Sampson, vice-présidente; Mme Mary Davis, secrétaire; Mme Horace Lippé, présidente provinciale; Mmes Gordon Bertram, Willie Cruteau, Andrew Fleming, O.B.E., Anthime Fortin, J. Lamothe, S.-A. Bauline, R. G. Gilbride, William Peart.

Belle carrière et retraite bien méritée

(Par la Presse Canadienne)

Les portes de l'école publique 130, de New-York, se sont fermées. Pour les écoliers, c'est le temps des vacances. Mais pour l'institutrice, Mlle Florence Earl Clarke, le temps de la retraite est venu.

Elle a consacré 52 années de sa vie à l'enseignement.

Toute ménagère pourrait envier la vivacité de Mlle Clark. Ses activités restent aussi nombreuses que ses cheveux blancs. Elle demeure au quatrième étage d'une maison de rapport. Elle escalade tous ces escaliers plusieurs fois par jour, avec tout l'entrain d'un gamin. Alors qu'elle enseignait, elle arrivait en classe les bras pleins de sacs contenant suffisamment de vivres pour nourrir une trentaine de cuisinières en herbe. Elle enseignait d'ailleurs l'économie domestique et l'art ménager.

Durant le dernier quart de siècle, les méthodes de faire la cuisine ont bien changé. Et Mlle Clarke s'est tenue au courant de toutes les innovations. Elle a mis au rancart la vieille routine d'enseigner à ses élèves comment apprêter des portions pour une seule personne. Elle a orienté ses instructions sur la préparation de repas pour toute la famille.

Mais Mlle Clarke ne s'en tenait pas seulement aux problèmes de cuisine de ses élèves. Elle noua des liens d'étroite amitié avec certaines des jeunes filles et leur vint en aide dans la pauvreté et les problèmes de famille.

Offices de l'Eglise

a) A la Messe Principale: Solennité obligatoire des Apôtres Pierre et Paul, double de 1 cl. (Rouge). Messe: Nunc scio, avec Gloria et Credo: 2e or. du 5e dim. 3e or. M.: préf. des Apôtres; dern. Ev. du 5e dim. — Aux II Vêpres: [illegible], mémoires des SS. Cyrille et Méthode. Ev. et Conf. (I Vp.) et du 5e dim. (II Vp.)

b) Aux Messes autres que la Messe principale: Cinquième dimanche après la Pentecôte, semi-double (Vert). Messe: Exaudi Domine, avec Gloria et Credo: 2e or. de l'Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul, 3e or. M.: préf. de la Trinité; dern. Ev. de l'Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul. Comm. du 6 juil.

c) Solennité extérieure libre du Précieux-Sang: cette solennité pourrait être résumée, en en faisant mémoire sous la première conclusion à la Messe principale de la Solennité des SS. Apôtres.

Toutes les Messes, autres que la Messe principale, peuvent être aussi de la Solennité du Précieux-Sang. Double de 1 cl. (Rouge). Messe: Redemisti, avec Gloria et Credo: 2e or. du 5e dim. 3e or. de l'Octave des Saints Apôtres, 4e or. M.: préf. de la Croix; dern. Ev. du 5e dim.

M. L'ABBE LOUIS-JOSEPH RODRIGUE, qui a été officiellement nommé aumônier général de l'Association de la Jeunesse canadienne-française. Il remplace le Père Jacques Cousineau, S.J.

Un appel de l'hôpital St-Luc de Montréal

A TOUTES LES JEUNES FILLES DE LA PROVINCE

Afin de répondre à la fois aux besoins de la profession de garde-malade et aux exigences de la loi qui la régit, toute jeune fille désireuse de suivre un cours d'infirmière doit obligatoirement posséder un diplôme de onzième année.

Grâce à l'initiative de l'hôpital Saint-Luc, de Montréal, cette condition est désormais facile à remplir, car, dans le but d'aider les jeunes filles à la satisfaire, l'hôpital Saint-Luc offre aux candidates infirmières, non seulement de Montréal mais encore de toute la province, un cours spécial absolument gratuit de onzième année, d'une durée de quatre mois et demi, commençant le 2 septembre prochain.

Les étudiantes qui le suivront et passeront avec succès l'examen final, en janvier 1953, pourront ainsi, dès ce moment, commencer leurs études d'infirmière.

L'Ecole des infirmières de l'hôpital Saint-Luc ouvre également ses portes aux étudiantes déjà munies d'un diplôme de onzième année pour le cours régulier de trois années, qui les fera bénéficier de multiples et très importants avantages, le 2 septembre prochain également. Pour être sûre d'y être admise, il est bien nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible.

Les jeunes filles désireuses de demander leur inscription au cours spécial de onzième année et d'obtenir des renseignements doivent s'adresser par lettre, le plus tôt possible et avant le 15 août, à la directrice des infirmières de l'hôpital Saint-Luc, 1058, rue St-Denis, Montréal 18, ou aller la voir, ou lui téléphoner à HArbour 9021.

EXTERNAT CLASSIQUE AU CENTRE DE MONTREAL
POUR LES ELEVES DES ECOLES SUPERIEURES
sous la direction du clergé séculier
● Cours de lettres préparatoire au baccalauréat de RHETORIQUE. Durée des études: deux ou trois ans, selon la préparation.
● Cours régulier de PHILOSOPHIE. Inscriptions pour la première année seulement.
ENTREE LE 5 SEPTEMBRE 1952
Séminaire Marie-Médiatrice
161 EST, RUE ROY HA. 3542 — LA. 2570 MONTREAL

Sans aucun doute à nos trois magasins vous trouverez un choix complet de draperies et de rideaux dans les teintes les plus variées et aux prix avantageux.
● ECONOMIE
● SERVICE
● QUALITE
MAGASINS
6602, St-Hubert CR. 2898
1574 ouest, Mt-Royal FR. 6206
6595, St-Hubert VL. 2018
E. Lecompte
Pour des tentures faites à la main [illegible] LECOMPTE [illegible]

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 5 JUILLET 1952

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Duplessis rappelle les lois ouvrières de l'Union nationale

Discours à Saint-Joseph d'Alma — Le problème de l'heure: les relations fiscales entre Ottawa et les provinces

St-Joseph d'Alma, 5 (D.N.C.) — Continuant sa tournée de la province de Québec, le premier ministre a visité hier soir la région du Lac St-Jean.

Il a adressé la parole à St-Joseph d'Alma, le principal centre industriel du comté du Lac St-Jean.

Parlant surtout à des ouvriers, M. Duplessis a rappelé les lois ouvrières adoptées par l'Union nationale et il a répété que la grande question de l'heure c'est le problème des relations fiscales entre le gouvernement central et les provinces.

Le premier ministre dit que l'Union nationale a fait beaucoup jusqu'ici pour les hôpitaux, pour la santé publique, pour les pensions, pour la voirie, pour l'éducation et qu'elle a l'intention de faire encore davantage. Pour cela la province a besoin de tous ses revenus, de tout ce que la constitution lui a accordé pour exercer ses droits et assumer ses obligations. "La province de Québec ne veut pas accepter de ne recevoir que 13 cents pour chaque dollar de taxes perçues au Canada, dit-il. Elle ne réclame pas de faveurs spéciales, mais elle veut une pleine mesure de justice".

Justice sociale

Le député du Lac St-Jean dans la dernière législature, le Dr Antoine Auger, était présent, de même que le ministre de la Voirie et député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, et le député sortant de charge de Roberval, M. Antoine Marcotte.

Ces trois représentants de la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean ont rappelé ce que l'Union nationale a fait dans leurs comtés depuis 1948.

Les orateurs

Le premier ministre a parlé une fois encore de justice sociale. Il a dit que c'est l'Union nationale qui a instauré dans la province un véritable régime de justice sociale, justice que les libéraux ont toujours refusée à la province. M. Duplessis a aussi redit qu'à son avis justice constitutionnelle prime justice sociale, car c'est elle qui est la mère de toutes les autres justices.

Parlant, au coeur de la région industrielle du Lac St-Jean, M. Duplessis a dit que c'est son gouvernement qui est le principal artisan du développement industriel formidable auquel on assiste dans tout le nord du Québec depuis quelques années.

La démission de Mgr R. Duprat a été acceptée

M. l'abbé Léo Blais lui succède à l'évêché de Prince-Albert, Sask.

Ottawa, 5 (P.C.) — Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, a annoncé aujourd'hui que la démission de Mgr R. Duprat, âgé de 74 ans, évêque de Prince-Albert, Sask., a été acceptée par le Pape.

Mgr Duprat démissionne à cause de son mauvais état de santé et il obtient le siège titulaire de Tremitonte.

Son successeur comme évêque de Prince-Albert sera l'abbé Léo Blais, âgé de 48 ans, curé de la cathédrale de St-Boniface, Manitoba.

Mgr Duprat est né à Beauharnois et entra chez les Dominicains en 1899. Il fut nommé évêque en 1938.

Le nouvel évêque est né à Joliette et a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Après son ordination en 1930, il partit pour St-Boniface.

Une séance de sept heures clôt la session fédérale

Le Parlement s'est ajourné à 5 h. 15 hier après-midi — Députés et sénateurs prendront congé durant quatre mois — La refonte de la carte électorale a été l'un des faits marquants de la session, ainsi que la pension aux députés

Ottawa, 5. (P.C.) — Une session mémorable du parlement a pris fin hier après une séance qui a duré sept heures et a revêtu l'allure d'un véritable marathon. La session s'est terminée une semaine plus tard que prévu et il ne restait plus qu'un contingent de 262 députés et de 102 sénateurs.

La première session inaugurée par un Canadien d'origine à titre de gouverneur général a été ajournée un peu plus de quatre mois après son ouverture, le 28 février, comme la sixième session du 21e parlement depuis la Confédération.

Le premier ministre Saint-Laurent a été l'un des derniers à quitter la capitale. Les députés se sont dispersés à travers le pays pour une période de quatre mois, avant de revenir le 20 novembre (un jeudi) pour terminer officiellement la présente session et commencer ce qui s'annonce comme la dernière avant les élections générales, en 1953.

M. Saint-Laurent est parti pour sa demeure estivale de Saint-Patrice, près de Rivière-du-Loup, et passera une partie du mois de juillet à cet endroit et l'autre partie à Ottawa.

La séance d'hier a débuté à 10 h. du matin et a duré jusqu'à 5 h. 25 de l'après-midi, sans interruption.

Le dernier acte officiel de la session a été accompli par M. le juge Patrick Kerwin, représentant le gouverneur général, qui a donné l'assentiment royal à 95 bills, dont 70 bills de divorce.

Mais les principaux projets de loi avaient déjà été adoptés. Les faits marquants de cette session ont été les suivants:

Faits marquants

1. La présence historique du T. H. Vincent Massey à l'ouverture du parlement, à titre de premier gouverneur général d'origine canadienne.

2. Le débat prolongé et mouvementé sur la redistribution, qui a contribué à rallonger la sesssion d'une semaine. Il s'est terminé par une entente sur les limites de 265 comtés au lieu de 262, mais après une dure opposition.

3. L'approbation du premier plan de pensions pour les députés ayant servi plusieurs termes.

4. Le premier amendement historique à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord par le parlement canadien en vertu des pouvoirs autorisés en 1949, qui permettent au parlement fédéral d'amender les parties de l'Acte qui sont de l'entière juridiction du fédéral. L'amendement prévoit qu'une redistribution ne peut enlever plus de 15 pour cent des sièges d'une province. Cet amendement a permis de limiter à trois les pertes de la Saskatchewan, au lieu de cinq, suivant le recensement de 1951.

La fièvre aphteuse

5. La bataille au sujet de l'épizootie de fièvre aphteuse en Saskatchewan, qui s'est terminée par la division d'un comité parlementaire. Un rapport majoritaire a loué le travail des vétérinaires fédéraux, mais les membres conservateurs et C.C.F. ont dit qu'il s'agissait d'un "blanchissage".

6. La ratification du traité de paix avec le Japon et l'approbation de garanties de se porter à l'aide de l'Allemagne occidentale si elle est attaquée, deux importantes mesures rétablissant les relations avec les ennemis de guerre.

7. L'approbation d'un budget de $4,200,000,000, dont la moitié consacrée à des dépenses pour la défense.

8. La première tentative d'après-guerre pour vérifier les économies et le gaspillage dans les dépenses pour la défense, longue enquête d'un comité qui n'a transmis aucune recommandation.

Plus de 110 morts accidentelles aux Etats-Unis

Chicago, 5 (P.A.). — Plus de 110 personnes ont trouvé une mort accidentelle hier aux Etats-Unis durant les premières 24 heures du long congé de la fête de l'Indépendance, qui se prolongera durant la fin de semaine.

Les accidents de la route seulement ont causé 89 morts, soit une moyenne d'une mortalité à toutes les 17 minutes. Il y a eu 19 noyades, une personne a été tuée par des pièces pyrotechniques et quatre autres ont succombé à des causes diverses.

Le Conseil national de la prévention des accidents a prédit que plus de 400 personnes perdraient la vie au cours de cette longue fin de semaine.

Dans de nombreux pays les Américains célèbrent le 176e anniversaire de leur indépendance et les célébrations se traduisent par des pique-niques et des pétards jusqu'aux violents barrages d'artillerie le long du front coréen.

A travers les Etats-Unis toutes les grandes routes sont encombrées alors que quelque 50,000,000 d'automobilistes célèbrent cet anniversaire en quittant les villes à l'occasion de la longue fin de semaine de trois jours.

Nombreux sont les pays qui envoient l'expression de leurs hommages aux Etats-Unis. Le premier ministre St-Laurent a transmis un message d'amitié et de félicitation au président Truman au nom du peuple canadien.

Lapalme explique pourquoi il n'a pas voté souvent à Ottawa

Il était pairé par M. Georges Héon qui n'était pas souvent présent — Discours à Marieville et à St-Jean

M. Georges-Emile Lapalme, chef provincial du parti libéral a tenu hier soir une assemblée au centre Notre-Dame, à St-Jean. C'est le ministre fédéral des Postes, M. Alcide Côté, qui l'a présenté en rappelant leurs communs souvenirs d'université. M. Lapalme qui a insisté sur le fait que les deux se connaissaient depuis longtemps a déclaré qu'en dehors de l'amitié il n'avait pas d'ordres à donner ni à recevoir. M. Lapalme, a dit que M. Côté et lui-même pourraient avoir des idées diamétralement opposées après la conférence interprovinciale qu'il s'engage à convoquer.

M. Lapalme a profité de son passage à St-Jean pour répondre aux attaques que le député du comté, M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce, avait portées contre lui à Trois-Rivières. Il a dit qu'il n'avait pas deux voiture et deux maisons d'été, qu'il ne menait pas une vie de pacha, mais que la subsistance de sa famille était assurée par le parti libéral puisqu'il ne pouvait plus pratiquer sa profession.

Sur la question de ses votes en chambre, il a expliqué qu'il était pairé, selon la coutume, avec M. Georges Héon, député indépendant qui devait devenir organisateur du parti conservateur. Le pairage se fait par un écrit déposé entre les mains du whip. S'il n'a pas voté souvent, c'est que M. Héon n'était pas souvent présent. M. Duplessis a récompensé ce pairage en le nommant juge.

Me Lapalme ajoute qu'il considérait M. Beaulieu jusqu'ici comme le Tino Rossi du parti de l'Union nationale, mais qu'il se rend compte aujourd'hui qu'il fait les sales besognes de M. Duplessis. M. Lapalme ajoute que ces personnalités ne l'intéressent pas. Ce qui importe, c'est quel sera l'avenir de la province. Il expose alors le programme du parti libéral.

On remarquait à ses côtés sur l'estrade, le candidat libéral dans St-Jean, M. Alfred Granger, et l'ancien député fédéral de Verchères, M Cournoyer, le candidat dans Iberville, M. Armand Goyette, le candidat dans Beauharnois, M. Wilbrod Lessard, le candidat dans Napierville-Laprairie, M. Eugène Vermette.

M. Lapalme avait auparavant prononcé un bref discours à Marieville en faveur du candidat libéral dans Rouville, M. Liguori Berthiaume. On remarquait sur l'estrade de Marieville, le député fédéral de Chambly-Rouville, M Roch Pinard, l'organisateur en chef du parti libéral, M. Jean-Marie Nadeau, qui avait fait la lutte au ministre de l'agriculture, M Laurent Barré, en 1948.

Nos réserves: $1,828,000,000 en or et en dollars américains

Ces réserves ont augmenté progressivement depuis 1947, quand elles tombèrent à moins de $500,000,000

Ottawa, 5 (P.C.) — Les réserves officielles du Canada en dollars américains et en or ont augmenté pour atteindre au 30 juin le sommet de $1,828,000,000, a annoncé hier le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott.

Cette réserve de dollars et d'or, destinée à prévenir les coups au cas où le dollar canadien perdrait soudainement de sa valeur, a augmenté régulièrement depuis le début de l'année 1952.

Les réserves ont monté régulièrement, comme le démontrent les chiffres suivants: $1,787,000,000 au 31 mars, $1,803,000,000 le 30 avril et $1,807,000,000 le 31 mai.

Les informateurs y voient un indice que le fonds des monnaies étrangères du gouvernement s'est appliqué à acheter des dollars américains, voyant peut-être là un moyen de retenir la valeur d'échange de la devise canadienne, afin qu'elle n'atteigne pas un sommet tel qu'il aurait nui à notre commerce d'exportation avec les étrangers.

La demande mondiale pour le dollar canadien a tellement grandi depuis que notre devise a été libérée, en 1950, qu'il vaut maintenant au delà de trois cents de plus que le dollar américain.

Si l'on compare la valeur des dollars seulement, cela signifie qu'un importateur étranger peut se procurer de la marchandise à meilleur marché aux Etats-Unis qu'au Canada.

Du point de vue des fonds canadiens, selon ces mêmes informateurs, il est vrai que la valeur de ces réserves diminue chaque fois que le dollar canadien grimpe. C'est un fait que chaque fois qu'il gagne un cent de plus-value, le fonds des monnaies étrangères doit indiquer à ses livres une perte d'environ $18,000,000.

Ils ajoutent toutefois que si le fonds cesse d'acheter des devises américaines (donnant ainsi libre cours au dollar canadien sur les marchés étrangers des monnaies) la valeur d'échange du dollar canadien hausserait davantage. Et cela pourrait nuire à notre situation dans le commerce mondial.

Au début, on a établi ce fonds en vue de se faire des réserves de dollars américains et d'or, afin d'être en mesure de racheter les dollars canadiens, si leur valeur avait dérivé soudainement, pour que sa valeur d'échange ne diminue pas trop.

Les hauts personnages canadiens s'inquiétèrent profondément, vers la fin de 1947, lorsque les réserves baissèrent à moins de $500,000,000. Ils imposèrent alors des restrictions sur les importations, afin que la quantité de dollars canadiens appelés à sortir du pays ne prenne pas trop d'ampleur.

Depuis ce temps, les réserves ont sans cesse crû. Au 30 juin de l'an dernier, elles atteignaient $1,683,000,000, et au cours des 12 derniers mois, elles ont encore augmenté de $150,000,000.

Défense civile insuffisante, selon M. George Drew

Ottawa, 5 (P.C.) — M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a dit hier aux Communes que le gouvernement devrait intensifier la défense civile si la situation internationale est aussi inquiétante que l'a laissé entendre récemment à Winnipeg M. Pearson, ministre des Affaires extérieures.

Au cours du débat sur les crédits de la défense civile qui se chiffrent par $6,508,000, M. Drew a précisé que si les deux ou trois prochains mois sont aussi critiques que l'a dit M. Pearson, le gouvernement devrait agir en vitesse pour résoudre le problème de la défense civile.

La défense civile est un problème national. Il n'existe aucun organisme effectif de défense civile. Si la guerre éclate le Canada sera incapable de résoudre les problèmes qui en découleront.

Le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Martin, dont le ministère est responsable de la défense civile, a dit que le gouvernement tente de modeler ses organismes de défense civile sur ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Un meurtre, rue Dorchester?

Dans une chambre d'un hôtel de la rue Dorchester, près Drummond, on a découvert vers 4 h. hier après-midi le cadavre d'une femme. Il s'agit de Mlle Betty Steward, 32 ans, dont l'identité était connue de la police. La victime gisait dans son lit. Sa figure ensanglantée portait des traces de coups. On croit qu'elle a été frappée avec une barre de fer.

On a vu Mlle Steward pour la dernière fois vers 1 h. hier matin alors qu'elle entrait à l'hôtel en compagnie d'un inconnu.

La police fait enquête.

La ville en appelle du jugement Smith

La ville de Montréal a inscrit en appel, jeudi, la décision du juge Smith, de la Cour supérieure, déclarant invalide le règlement municipal 2048 ordonnant la fermeture des magasins à six fêtes d'obligation.

On ne sait pas encore à quelle date la cause sera entendue par la Cour d'appel.

Assemblée des grévistes au marché St-Jacques

Le Syndicat des employés de commerce, section Dupuis Frères, a convoqué pour jeudi prochain une grande assemblée de tous les ouvriers organisés de la métropole. Cette assemblée aura lieu au marché Saint-Jacques. On y parlera évidemment de la grève de Dupuis Frères. On prévoit des développements importants.

Hier soir par contre il n'y eut pas de développements importants aux portes du magasin Dupuis Frères. Depuis le début de la grève les amis des grévistes se rassemblaient tous les vendredis soir pour manifester leurs divers sentiments au sujet de ce conflit. Ces rassemblements donnaient toujours lieu à des péripéties plus ou moins violentes et à des arrestations.

Depuis deux semaines cependant on semble avoir pris la nouvelle habitude de ne plus manifester le vendredi soir. Il y avait néanmoins aux portes du magasin quelque 100 constables de la cité de Montréal, casés dans 4 voitures-patrouilles et dans quelques autos de radio-police.

Un gouvernement minoritaire en Colombie

Vancouver, 5 (P.C.). — La Colombie canadienne doit envisager aujourd'hui la perspective d'un gouvernement minoritaire C.C.F. ou créditiste.

Le premier ministre Byron Johnson ayant connu la défaite de même que son parti libéral, il a annoncé qu'il démissionnera dès que les résultats de l'élection tenue le 12 juin seront connus, et il recommandera que le parti qui jouira du groupe majoritaire à l'Assemblée législative soit appelé à former le prochain gouvernement.

Le parti C.C.F. et le crédit social continuent de batailler pour savoir qui remportera le plus grand nombre de sièges à la Chambre qui en comprend 48.

Les deux partis ont à peu près le même nombre de candidats élus, mais le C.C.F. jouit d'une avance assez intéressante. Cependant, le C.C.F. peut encore perdre du terrain dans quatre circonscriptions de Vancouver où il possède déjà une légère avance. Le deuxième comptage n'est pas encore commencé dans ces comtés d'une importance vitale.

Ni le C.C.F. ni le crédit social ne semblent devoir remporter les 25 sièges nécessaires pour se maintenir au pouvoir.

Les observateurs sont d'avis qu'un gouvernement minoritaire ne pourra pas survivre longtemps et ils prédisent une nouvelle élection en moins d'un an.

Les autobus à deux étages

Ils ne seraient pas pratiques à Montréal, suivant un rapport de la Commission des 21

Des autobus à impériale utilisés à Londres visiteront prochainement Montréal. On se demande en plusieurs milieux pourquoi ces omnibus à deux étages ne sont pas mis en service chez nous.

La Commission d'étude relatifs aux problèmes de la circulation et du transport, composée en bonne partie d'ingénieurs et de spécialistes du transport en commun, a examiné cette question.

Dans son rapport au conseil municipal de Montréal, en juin 1949, la Commission disait à ce propos :

"La Commission est d'opinion que les autobus à impériale ne seraient pas pratiques à Montréal. Ils offrent l'inconvénient d'être encombrants et d'exiger un temps assez long pour y monter et en descendre.

"De plus, à Montréal, poursuivait le rapport, les pentes des rues présentent des difficultés pour ce genre de véhicules, surtout en hiver".

La tournée des chefs de partis durant la fin de semaine

M. Lapalme visitera T.-R., La Tuque et Shawinigan

Les trois grands du parti libéral provincial, qui ont reçu un accueil si enthousiaste, jeudi soir, à Montréal, se retrouveront aux Trois-Rivières, sur la même estrade, ce soir même. En effet, MM. Georges Lapalme, George C. Marler et J.-Alfred Mongrain porteront alors la parole au cours d'une grande assemblée régionale, au manège militaire de Trois-Rivières. Le ralliement, qui débutera à 8h. 30, sera sous la présidence du notaire J.-A. Villeneuve, président de l'Association libérale de Trois-Rivières; de Mme L.-G. de Charette, présidente de l'Association des femmes libérales Louis St-Laurent, et de Rosaire Bertrand, vice-président de la Jeunesse libérale de Trois-Rivières. Me François Nobert agira comme maître de cérémonies

Autres assemblées des trois grands

Dimanche, M. Lapalme portera la parole au cours de deux assemblées différentes, la première fois, l'après-midi, à La Tuque, et la seconde, le soir, à Shawinigan. Le chef du parti libéral provincial prononcera deux autres discours, lundi, à St-Tite dans l'après-midi, et au Cap-de-la-Madeleine, le soir.

M. Marler, lui, rencontrera demain soir, à 8h. 30, à Ste-Thérèse, les électeurs du comté de Terrebonne, où le candidat libéral est Me Claude Prévost. Lundi, le chef de l'opposition parlementaire portera la parole à trois assemblées: à la salle paroissiale de McMasterville, à 8h. 30, où il sera accompagné du candidat libéral dans le comté de Chambly, M. Albert Bélanger; de MM. Alex. Montgomery et J. H. Trenholme, puis à St-Lambert et enfin à la salle Thelma Thorah, dans le comté de St-Louis, où il parlera en faveur de M. Dave Rochon, député sortant.

Quant à M. Mongrain, il participera à deux assemblées demain après-midi à Drummondville, où il parlera en faveur du candidat dans Drummond, Me Bernard Pinard, et à Gentilly, comté de Nicolet, où il parlera en faveur du notaire René Blondin. Dimanche soir, le maire de Trois-Rivières sera à l'assemblée de St-Marc de Shawinigan, tenue à 8h. 30.

Lundi M. Mongrain portera la parole à deux autres assemblées à Acton Vale, comté de Bagot, en faveur de M. Henri Messier, et à St-Hyacinthe, en faveur de Me Adelstan Bouchard. Ces deux assemblées seront tenues le soir.

M. Duplessis à Mont-Laurier et à Saint-Jérôme

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, tiendra deux assemblées demain, à Mont-Laurier au cours de l'après-midi et à St-Jérôme, le soir principalement pour les électeurs des comtés de Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Gatineau, l'Assomption, Montcalm et Berthier.

L'assemblée de Mont-Laurier aura lieu à 3 h. à l'école St-Eugène en faveur de l'hon. Albiny Paquette, ministre de la Santé et député du comté de Labelle. En plus des députés des comtés voisins, on notera la présence sur l'estrade d'honneur, aux côtés du premier ministre, des maires des municipalités du comté de Labelle et des présidents des commissions scolaires.

Au nombre des orateurs, en plus du premier ministre et de l'hon. Paquette, on note M. Gérard Desjardins, député de Gatineau; John Bombray, C.R.; M. L.-J. Pigeon, agronome; M. Pierre Bohémier, préfet du comté de Labelle; M. Henri Coursol, maire de Mont-Laurier, souhaitera la bienvenue au premier ministre. M. Paul-Emile Lesage, agira comme maître de cérémonie.

A St-Jérôme, à 8 h. le soir, le premier ministre tiendra son assemblée à l'arena, en faveur de M. le notaire J.-L. Blanchard, député du comté de Terrebonne. Aux côtés du premier ministre, on notera pour l'occasion, les députés des comtés voisins, les maires et les présidents des commissions scolaires du comté.

Au nombre des orateurs, on entendra, en plus du premier ministre et du notaire Blanchard, M. W. M. Cottingham, député d'Argenteuil, Me John Bombray, C.R., M. L.-J. Pigeon, agronome et M. Guy Blanchard.

Lundi soir, le premier ministre sera à Rigaud, où il tiendra une assemblée en faveur du notaire J.-E. Jeannotte, député de Vaudreuil-Soulanges.

Candidat U.N. indépendant dans Mercier

M. Benoit Hébert a annoncé hier soir qu'il briguera les suffrages le 16 juillet prochain dans le comté de Mercier sous l'étiquette "Union nationale indépendant".

M. Hébert a déclaré qu'il remplirait son bulletin de présentation dès lundi.

30 feux de forêts dans le Québec

Québec, 5 (P.C.). — Depuis le 30 juin on a enregistré dans toutes les régions de la province de Québec environ 30 feux de forêt, tous maîtrisés sans l'aide de la pluie. La superficie totale rasée par ces feux est d'environ 5,000 acres et il a fallu 650 hommes pour les circonscrire.

Ces feux ont été rapportés dans les cantons de Waltham, Escoumains, Bergeronnes, Bersimis, Johannès, Languedoc, Beauchastel, Décarie, Pérode, Barraute, Despinassy, Tavernier, Rolland, Obalski, Mackenzie, Garneau, Panet, Rollet et dans la région de Baie Comeau.

Les plus importants sont ceux de Tavernier dans l'Abitibi et de Baie Comeau qui ont été maîtrisés comme les autres.

Au début de la saison de protection, on avait enregistré une soixantaine de feux de forêt, tous sans importance.

Par la suite, les pluies abondantes ont laissé du répit aux gardes-feux, mais la courte période de sécheresse récente a ramené le danger.

Les grévistes du textile votent en faveur du retour au travail

3,600 des 4,700 personnes ayant droit de vote, ont accepté le contrat de travail négocié par MM. Roger Provost et Sam Baron

Montréal, 4 (P.C.). — Les grévistes du textile à Montréal et à Valleyfield ont voté aujourd'hui par une écrasante majorité en faveur de mettre fin à la longue grève qu'ils avaient décidé de tenir pour obtenir de meilleurs salaires.

Quelque 5,700 membres des ouvriers unis du textile d'Amérique (C.M.T.--F.A.T.) avaient droit de participer au vote. Ils avaient cessé le travail aux filatures de la Dominion Textile à Montréal et à Valleyfield le 2 avril.

Des 2,000 voteurs éligibles à Montréal, 1,341 ont déposé leurs bulletins. Il y eut 1,244 votes positifs, 56 négatifs et 41 bulletins furent annulés.

Des 2,600 voteurs éligibles à Valleyfield, 1762 ont voté en faveur du retour au travail, 97 ont voté contre et 84 bulletins étaient nuls.

Ce vote n'avait pas été organisé par la Commission des Relations ouvrières, mais celle-ci a prêté son personnel et a accepté de surveiller le scrutin.

Intimidation

Au début de l'après-midi, les autorités de l'union rapportèrent que le vote avait été nombreux à Valleyfield durant l'avant-midi, mais assez faible à Montréal. Elles attribuaient ce fait aux pressions des chefs déposés de l'union; on parlait d'intimidation et on annonça que des taxis seraient loués pour transporter les grévistes aux bureaux de scrutin.

En même temps, la police de Montréal a annoncé l'arrestation de deux hommes pour obstruction sur le trottoir, près d'un bureau de scrutin sur la place St-Henri.

Les ouvriers se sont prononcés sur une entente intervenue dimanche entre les nouveaux représentants de l'union et de la compagnie. Cette entente prévoit une hausse de salaire de 11 cents l'heure; une augmentation de 10 pour cent rétroactive à septembre, date d'expiration du dernier contrat; une hausse additionnelle de deux cents l'heure pour 600 préposés à l'entretien et ouvriers spécialisés; sept congés statutaires au lieu de six.

Le contrat sera signé ce matin, à 11 h., par MM. Sam Baron et Roger Provost et par les représentants de la Dominion Textile. On prévoit le retour au travail dès lundi.

Le UNITED STATES lutte pour le ruban bleu de l'Atlantique

A bord du S.S. *United States* en mer, 5 (Reuters). — Le paquebot *United States*, l'espoir des Etats Unis pour conquérir le ruban bleu de l'Atlantique, a réalisé une vitesse moyenne de 34.11 noeuds durant la première journée de la traversée.

Le paquebot britannique *Queen Mary*, détenteur de l'emblème de la suprématie pour la vitesse sur l'Atlantique, avait atteint une vitesse moyenne de 31.13 noeuds durant la première journée de sa traversée record, avant la guerre.

Le navire américain a parcouru 696 milles durant la première journée, par une belle température.

Deux conducteurs détenus après un terrible accident

Winnipeg, 5 (P.C.) — La Gendarmerie royale mande que les deux conducteurs impliqués dans la tragédie survenue entre un autobus et un camion, loin de Winnipeg, jeudi, et qui a causé la mort de huit personnes et de graves blessures à 27 autres, sont détenus en vertu d'un mandat du coroner.

Il s'agit de Robert Stavos, 41 ans, de Crookston, Minn., chauffeur de l'autobus, et celui du camion, Joseph Sopko, 22 ans, de Charleswood, banlieue de Winnipeg.

Une enquête au sujet de ce terrible accident s'ouvrira à midi, aujourd'hui.

UNIQUE, EXCEPTIONNELLE

A VENDRE, MAGNIFIQUE COTTAGE NEUF

en pierre, 10 pièces, situé face au fleuve, à Longueuil, sur terrain élevé de 72' x 220'. Libre immédiatement, vue splendide, commodités de la ville, avantages de la campagne. Une visite vous convaincra. 180, Bord-de-l'Eau, Longueuil. OR. 5-6417.

VOYAGE D'AUTOMNE – 1952

ANGLETERRE — BELGIQUE — SUISSE
ITALIE — FRANCE

Départ de New-York, S.S. "Liberté", 12 sept.

Retour "Ile-de-France" 12 novembre

61 jours, dont 49 en Europe, $1,263

Comprenant passages océaniques en classe cabine

Voyage facultatif en Algérie. Suppl. $132

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2, HA. 9108

Bonin FRERE LTEE

1904 1952

48ième Vente Anniversaire

REALISEZ D'IMPORTANTES ECONOMIES SUR L'ACHAT DE

★ COMPLETS
★ COMPLETS "TROPICAL"
★ GILETS SPORT
★ PANTALONS SPORT
★ CHEMISES
★ CRAVATES
★ BAS — ETC., ETC.

20% A 50% D'ESCOMPTE

OUVERT JUSQU'A 9 H. P.M. LES VENDREDIS

901 STE-CATHERINE et ST-ANDRE

Bonin FRERE LTEE

901 STE-CATHERINE et ST-ANDRE

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $12.00; Montréal et banlieue, $16.00; Etats-Unis et Commonwealth, $14.00; Union postale, $16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $4.00; Etats-Unis et Union postale, $5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : BElair 3361*

SAMEDI, 5 JUILLET 1952

On ne peut tromper tout le monde tout le temps

Un parti politique est prisonnier de son passé. Le parti libéral n'échappe pas à la règle. Il serait stupide de punir encore une fois, comme nous le demande M. Duplessis, le parti libéral pour ses fautes passées. Mais il faut quand même en tenir compte, quand vient le moment de faire un choix.

Nous vivons dans cette prosaïque Amérique où seule l'assiette au beurre divise les partis. Il existe bien au Canada un parti socialiste, dit C.C.F., mais il n'offre aucun intérêt pratique dans l'élection actuelle. Il incarne une idée, mais il ne présente pas une issue pratique à l'électeur qui remplit son bulletin de vote.

L'électeur est donc forcé de se rabattre encore une fois sur deux partis bourgeois, disons plutôt capitalistes. Car il suffit de se demander un instant d'où vient l'argent qui coule à flots pour comprendre que l'Union Nationale et le parti libéral sont deux grands partis dominés à un degré variable par les puissances d'argent. L'électeur le moindrement exigeant ne peut être satisfait; il voudrait appuyer un parti qui traduit ses aspirations politiques ou son idéologie sociale. Il est forcé de prendre place dans une puissante machine dont la direction lui échappe. Il ne vote pas pour un plus grand bien, mais pour un moindre mal.

●

Au chapitre des relations industrielles, inutile de se faire des illusions: le parti libéral n'est pas plus pro-ouvrier que l'Union Nationale. Mais il est probablement moins anti-ouvrier, et cela tient principalement au caractère d'un homme, M. Duplessis.

Tant que la direction du ministère du Travail reste entre les mains de son titulaire, M. Barrette, les choses ne vont pas trop mal. Mais quand le premier ministre entreprend d'appliquer la justice sociale à coups de matraque, on en voit de toutes les couleurs. L'homme est farci de préjugés et trop plein de sa dignité. Sous le règne de M. Duplessis, les ouvriers se sont fait passer à tabac comme jamais auparavant. S'ils ont le moindrement de coeur, ils s'en souviendront.

Encore une fois, je ne crois pas que le parti libéral révolutionne les structures économiques et sociales et intègre dans la vie de la nation la classe des salariés. J'estime cependant qu'un gouvernement sans M. Duplessis serait moins préjugé et moins vindicatif.

Comme conseiller financier du gouvernement libéral, M. Edouard Simard ne me dit rien qui vaille. Mais il n'est pas pire à tous points de vue que la "ramée" de requins qui naviguent autour du gouvernement actuel. A tout prendre, j'aimerais autant voir les frères Simard maîtres de l'Ungava que les intérêts Hanna de Cleveland. Capitalistes pour capitalistes, j'aime autant, ou plutôt je ne déteste pas plus les nôtres que les étrangers.

●

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, le parti libéral provincial exprime la volonté de renouer la tradition momentanément interrompue par la faiblesse de M. Godbout. Sur ce point, le chef du parti libéral, M. Georges Lapalme, a pris des engagements fermes. Dans une entrevue exclusive au *Devoir* qui a paru le 24 mai, il s'est prononcé avec clarté. Il a répudié l'aide fédérale à l'enseignement; il s'est déclaré "opposé à ce que la province cède au gouvernement fédéral le droit exclusif aux impôts en question" (sur les successions, sur les revenus des particuliers et sur les bénéfices des corporations); il a pris l'engagement, s'il est porté au pouvoir, de formuler des contre-propositions en réponse à l'entente fiscale proposée aux provinces par Ottawa; il reconnaît la nécessité pour les provinces de se mettre d'accord avant de rencontrer les autorités fédérales et de constituer si possible un front uni.

Les relations fédérales-provinciales sont le problème numéro un de la politique canadienne. L'équilibre fédératif est vraiment la grande question de notre temps, dans l'ordre national.

Or, nous assistons depuis 1917, mais avec une recrudescence de vigueur depuis 1942, à une agression constante du pouvoir central contre les provinces. Je l'ai déjà écrit et je le répète: cette agression constitutionnelle d'une puissance souveraine (le gouvernement central) contre d'autres puissances souveraines (les provinces) a le même caractère odieux que l'agression militaire d'un pays contre un autre pays. Car il faut bien qu'on se mette dans la tête que le citoyen canadien doit allégeance à deux Etats également souverains dans les limites de leur juridiction. Si l'un de ces Etats commet une agression contre un autre, il devient à proprement parler un ennemi. Tout cela se passe, je le veux bien, sur le plan juridique, mais les conséquences n'en sont pas moins graves.

Québec a un intérêt vital à garder intacts les droits que la Constitution lui garantit. Il est nécessaire que Québec soit dirigé par un gouvernement qui ne cède rien et qui s'efforce de reconquérir ce qui a été perdu. M. Duplessis, par ses abandons répétés, a perdu notre confiance. Si M. Lapalme veut bien renouer la tradition de son parti, il a des chances de prendre le pouvoir avec un mandat explicite. Il aura l'autorité voulue pour tenir tête aux centralisateurs d'Ottawa.

●

Il paraît s'être produit un déplacement marqué du vote indépendant depuis 1948. Cette année-là, ce vote avait donné presque totalement du côté de l'Union Nationale. Le phénomène inverse se produira le 16 juillet prochain. C'en sera peut-être assez pour renvoyer M. Duplessis dans l'opposition.

Si l'événement se produit, ce ne sera que justice. Il faut que les gouvernements apprennent qu'ils ne peuvent tromper tout le monde tout le temps.

Gérard FILION

BLOCS-NOTES

"La même voix"

Me Roch Pinard, député fédéral, déclarait ces jours derniers à Saint-Hilaire: "Il n'existe pas de libéraux fédéraux, provinciaux ou municipaux... Nous ne sommes tous que des libéraux, tout court, nous appuyant sur les mêmes principes du libéralisme qui ont édifié la grandeur du pays."

Ces grands principes ayant quelque peu varié, durant le dernier quart de siècle, la déclaration de M. Pinard ne nous rassure pas.

Et nous sommes encore moins rassurés de l'entendre dire : "Notre voix à Ottawa est la même que celle de M. Marler à Québec". Voici une petite phrase qui fera très bien dans la propagande duplessiste.

Nous ne croyons pas qu'elle remplisse de joie le coeur de MM. Lapalme, Nadeau ou Claude Prévost.

Car une grande partie de l'effort de M. Lapalme, depuis qu'il est chef provincial, a précisément consisté à prouver qu'il ne faut pas confondre le parti libéral provincial et le parti libéral fédéral.

Ainsi, sur la question de l'Ungava et sur celle des relations fédérales-provinciales, les positions de M. Lapalme ont souvent contredit celles de M. Saint-Laurent (le directeur du *Devoir* le rappelle en éditorial aujourd'hui.)

Faudrait-il croire, après l'intervention de M. Roch Pinard, que tout cela est oublié, et que M. Lapalme s'est rapproché d'Ottawa ?

Nous aimons les situations nettes. Les chefs libéraux devraient de nouveau éclairer notre lanterne, sur laquelle M. Pinard vient de souffler.

Cela pourrait influencer le vote dans plusieurs comtés.

Les mésaventures du professeur Lattimore

M. Owen Lattimore est professeur à la *John Hopkins University*. Il a exercé des fonctions publiques de première importance dans son pays, les Etats-Unis.

Le professeur Lattimore allait s'embarquer récemment pour l'étranger. Une intervention du bureau des douanes l'en empêcha au dernier moment. Voici ce qui s'était passé.

Un informateur du *Central Intelligence Agency* apprend que M. Lattimore partira environ le 1er juillet ; on (?) affirme qu'il se rendra dans les pays situés derrière le rideau de fer. Le professeur a la réputation d'être un homme de gauche, bien qu'on n'ait jamais rien établi contre lui, du moins jusqu'ici (une nouvelle tempête s'élève à son sujet). Aussitôt, le C.I.A. s'excite ; sans rien vérifier, il passe le renseignement au *Federal Bureau of Investigation*, lequel le transmet *illico* au Département d'Etat. On admirera cette rapide progression d'un bureau à l'autre : cela fait penser au travail à la chaîne.

Le Département d'Etat n'a pas un instant d'hésitation. C'est lui qui ordonne aux Douanes d'intercepter le dangereux voyageur. On lui met la main au collet, on lui interdit de quitter le pays.

Jusqu'ici, tout se passait dans le silence des grands bureaux. Mais voici venir le battage publicitaire. Le *Baltimore Sun* a vent de ce qui se passe. Il l'annonce en primeur. Les journaux font chorus. Voici Lattimore officiellement suspect aux yeux des Américains bien pensants — soit au moins 95 p.c. de la population.

Alors un scrupule tardif saisit le Département d'Etat. "Et si c'était faux ?" se demande-t-il. Et l'on enquête. On trouve que le fameux informateur s'appuyait sur une supercherie : Lattimore n'allait pas en enfer, je veux dire au pays des Soviets. Non. Il se rendait aux Indes (c'est peut-être le purgatoire ? . . .): Nehrou l'a invité à donner une année de cours à l'Université de Nouvelle-Delhi; peut-être même l'acceptera-t-il pas d'y rester...

Et voilà comment on assassine une réputation !

"I choose freedom"

Car le mal est fait, comme conclut l'*Ottawa Citizen* à qui j'ai emprunté tous ces détails. Voici Lattimore étiqueté communiste pour des années à venir. Nous ne le défendons ni ne l'attaquons : c'est le procédé qui est inacceptable.

Ce n'est pas la première fois que nos voisins, si libéraux hier, agissent avec ce dangereux simplisme. Les McCarthys ont soufflé sur le pays un vent de folie.

D'ailleurs le truc vaut en sens inverse. Chacun sait, par exemple, que Maurice Chevalier s'est vu interdire le sol américain. Pensez donc, un tel agitateur !

Des Canadiens ont subi le même sort. Je connais des jeunes gens à qui l'on ne pardonne pas des péchés d'adolescence : ils ont écouté Tim Buck pérorer, ils ont bu un *coke* en compagnie de Gui Caron, ou autres crimes d'égale importance.

Je connais bien l'un d'entre eux, et mettrais ma main au feu qu'il n'est ni communiste, ni philocommuniste, ni cryptocommuniste, qu'il n'a pas lu quinze pages de Marx et qu'il fait sa prière (à peu près) tous les soirs. Il allait franchir la frontière. Mais zut : impossible. Son nom était tabou. Puis il apprit que, certain jour de sa folle jeunesse, il avait rédigé tel article... Bref, on le soupçonnait d'être une sorte d'espion.

C'était loufoque. Néanmoins, il lui a fallu lutter des semaines pour parvenir à passer le 45e parallèle. Humoriste, il employait ses loisirs à lire le bouquin de Kravchenko : "*I choose freedom*". Enfin, à force d'accumuler les bénédictions de chanoines, les *satisfecit* d'anciens professeurs, les recommandations d'aumôniers et, j'imagine, les billets de confession, il réussit à passer.

J'y perdis beaucoup. Car si les Etats-Unis l'avaient définitivement banni, il aurait remis à l'*Action Nationale* un article rocambolesque.

Titre de l'article : "*Je n'ai pas pu choisir la liberté...*"

André L.

LA GUERRE EST CONDAMNEE

A cause des propagandes mensongères et intéressées, certains catholiques prennent du temps à penser comme l'Eglise sur le problème de la guerre et de la paix.

L'**Osservatore Romano** du 12 mai 1952 dit :

"La guerre moderne est condamnée par la doctrine catholique. Et cette condamnation a été renouvelée au début de la dernière guerre par le Pape régnant. Et cette condamnation a été confirmée lorsqu'on a eu recours à des armes nouvelles qui accentuaient l'horreur des massacres".

Dans la troisième édition de ses "Institutions de droit public, **Mgr Ottaviani** écrit (1947, Nos 82 à 86) :

"Bellum omnino interdicendum. La guerre doit être complètement condamnée : à cause des dégâts de la guerre totale, il n'existe plus de guerre juste par laquelle un Etat puisse faire une agression, même pour réclamer son droit. Pratiquement, il ne sera jamais permis de déclarer la guerre".

Et **Mgr Ancel**, de Lyon, écrit :

"Toute guerre offensive est un péché, sans exception. Et il faut condamner **de la même façon** l'invasion libératrice. Si les Etats-Unis déclenchaient une guerre pour libérer du joug soviétique l'Europe, ils seraient criminels. On n'a pas le droit d'obéir à un gouvernement qui voudrait entraîner sa nation dans une guerre d'invasion libératrice. Il faut condamner absolument toute guerre d'agression". (16 décembre 1951).

L'**Osservatore Romano** du 24 juin 1951 écrit :

"Le Saint-Siège ne désirera jamais la guerre, même celle qui serait faite **pour éliminer le péril communiste**".

Est-ce assez net ?

Donnons-nous la peine de le répéter : "On n'a pas le droit **d'obéir à un gouvernement** qui entraînerait sa nation dans une guerre d'invasion libératrice..."

("Le Messager de St-Michel", organe officiel du diocèse de Sherbrooke).

Lettres au "Devoir"

UN QUI VEUT RAISON GARDER

Arthabaska, le 2 juillet, 1952

Monsieur Gérard Filion,
Directeur du *Devoir*,
Montréal

Cher Monsieur,

On permettra peut-être à quelqu'un qui espère n'avoir pas tout à fait perdu la tête dans le tumulte actuel d'exprimer quelques-unes de ses idées au sujet de la présente campagne électorale.

Premièrement, il faut déplorer la bêtise de ceux qui désirent voir leur parti arriver avec 92 sièges le 16 juillet au soir. Comme le disait dernièrement M. Laurendeau, ce n'est pas un gouvernement qu'il nous faut, mais une opposition. La sagesse des gouvernements provient bien souvent de la force et de l'intelligence des oppositions. Les Livres Saints disent: *Initium sapientiae timor est*... Certains fanatiques n'admettent pas qu'il se trouve de bons hommes dans le camp adverse; ils n'admettent pas qu'Antoine Rivard, que René Chaloult, que René Bernatchez, que René Hamel, que Wilfrid Hamel, qu'Antonio Barrette, et que Maurice Duplessis sont des hommes de première valeur; qu'ils sont nécessaires à l'Assemblée législative, au pouvoir ou dans l'opposition, et qu'un électorat ne peut que s'honorer de les élire. Ces fanatiques enverraient plutôt à Québec n'importe quel petit avocat bruyant pourvu qu'il soit bien rouge ou bien bleu selon le cas. Ici, j'ajoute que MM. J.-A. Mongrain et G.-E. Lapalme n'ont pas été de bons stratèges en allant disputer les sièges des Trois-Rivières à Duplessis et de Joliette à Barrette. Ils s'exposent ainsi presque irrévocablement à la défaite alors que leurs présences à la Législature eussent été fort intéressantes.

En second lieu, il faut signaler la pauvreté de langue de nos orateurs politiques. M. Louis-Philippe Roy de l'*Action catholique* le rappelait la semaine dernière. Je me suis astreint à écouter quelques discours à la radio. Des fautes de langage et des liaisons impardonnables chez un homme qui aspire à parler pour ses concitoyens. Le pire, c'est que cette carence existe autant chez les professionnels que chez les ouvriers et les cultivateurs. La radio régionale émettait il y a quelque temps le discours d'un candidat (il était libéral, celui-là, si je me souviens bien). Eh! bien, ma foi, sur trois phrases, il en bafouillait deux. Pourtant, cet homme est un professionnel. Son adversaire, un cultivateur, avait autrement plus d'allant et de ton... malgré les liaisons... mes aïeux! Evidemment, ce n'est pas tout de déployer une belle phraséologie, il faut surtout une idéologie. Et, en cela, comme il est tragique de constater jusqu'à quel point nos candidats ne s'engagent guère. On parle de l'asphalte qu'on a étendu, d'un pont qu'on aurait dû jeter ou on promet de régler une grève (sic) dès le lendemain de la votation. Mais sur les grands principes d'autonomie? Après tout, c'est encore la question la plus importante à l'heure actuelle, comme le disait Léopold Richer.

Les gens de l'Union nationale pour créer du pathos reconstituent la fameuse scène dramatique du jeune homme que la police fédérale vient arracher des bras de sa mère pour l'envoyer en Corée! Du mélo. Les libéraux prétendent s'attirer des sympathies en relevant le cas de René Rocque. Les gens impartiaux savent, eux, que Rocque était un émeutier, qu'il a mal servi la cause des ouvriers. Il n'a pas été condamné par Duplessis mais par Six juges. Et ainsi de suite.

Je souhaite que les gens raisonnables aident leurs compatriotes à rester calmes et à voter selon leur sentiment et surtout selon leur intelligence. Je souhaite également que le *Devoir* engage ses lecteurs à demeurer ou à redevenir les indépendants d'esprit qu'ils étaient.

Votre tout dévoué,

Robert BERTHIAUME,
Casier postal 1,
Arthabaska.

UNE QUESTION DE BUDGET ?

— J'aimerais bien à me faire voir, moi aussi !

COURRIER DE FRANCE

Avant de se jeter à l'eau

Les Européens éprouvent un léger recul — Les Français surtout y penseront à deux fois avant d'accorder leurs bénédictions à une alliance militaire qui risque d'émousser l'idée européenne, au lieu d'en être le fruit

par Pierre de GRANDPRE

M. Acheson s'est entretenu à Londres, ces jours derniers, avec M. Eden, puis avec M. Schuman. Il s'agissait d'aplanir le désaccord, récemment survenu entre lui et les ministres britannique et français, sur la réponse à adresser à la dernière note soviétique au sujet de l'Allemagne. De nouveau est apparu, comme chaque fois qu'est soulevée une question brûlante, la divergence entre les points de vue américain et européen. L'Europe n'a pourtant pas un goût de la liberté moins exigeant que les Etats-Unis. Mais elle ne saurait d'un coeur léger laisser passer aucune occasion de détente, à quelque moment que ce soit. L'habitude de recevoir les coups incite à la réflexion. Le but des Etats-Unis, tel qu'il se dégageait des débats au Palais de Chaillot, est plus délimité : ne pas se laisser détourner de l'objectif numéro un, le réarmement. Le relâchement des tensions viendra seulement après, comme une conséquence.

MM. Schuman et Eden font figure de conciliateurs impénitents auprès de M. Acheson ; mais celui-ci, auprès de ses compatriotes, passe pour un faible ! Croirait-on que c'est sur l'Europe, non sur l'Amérique, que pèse la menace la plus directe ? Une des raisons de la paradoxale "sagesse" européenne est peut-être que l'on y prend en général une conscience plus large et plus exacte du danger véritable et du genre de défense à organiser. Quelles que soient les forces militaires que l'on accumule, s'il est entendu qu'elles n'auront qu'un rôle défensif il ne dépendra pas de nous que la guerre froide ne se prolonge pendant des années. Le reste est illusion dangereuse. Le péril a des implications économiques, sociales, politiques, idéologiques auxquelles les armes n'apporteront vraisemblablement pas de solution réelle.

Finir de couper l'Allemagne en deux : un geste grave

Les questions qui se posent aujourd'hui au sujet de l'Allemagne sont de la dernière gravité. Il nous faut sans tarder, pense M. Acheson, la ratification, par les parlements, des accords de Bonn et de Paris. Il nous faut rallier incontinent 52 millions d'Allemands de l'Ouest à notre camp puisque nos stratèges attendent d'eux, d'ici la fin de l'année, environ le cinquième des effectifs sur lesquels nous comptons pour pouvoir un jour, en accentuant ce mouvement, nous retrouver en mesure de "causer" avec l'adversaire et de provoquer un changement de sa politique. Le temps n'est plus aux palabres. Du reste les ratifications immédiates nous sont nécessaires pour apporter au contribuable américain, avant les élections, la preuve du succès de la coûteuse politique européenne des Etats-Unis. M. Acheson, exécutant d'une politique déjà choisie, est sans cesse aiguillonné. Et sa tâche, en Europe, est d'aiguillonner.

Les ministres britannique et français montrent moins de hâte et une résolution moins arrêtée. Ils donnent à l'intégration militaire de l'Allemagne, dont ils voient bien aussi les avantages mathématiques, toute sa tragique portée : celle d'une rupture définitive entre les deux blocs. Et ils interrogent l'avenir. Du jour où l'Allemagne de l'Ouest deviendra l'un des partenaires de l'alliance atlantique, l'Allemagne orientale ne sera plus qu'un satellite comme les autres, intégré à Moscou en permanence, hermétiquement fermé à tout contact avec l'Ouest. La scission entre les deux Allemagnes sera consacrée, du moins pour autant que durera la paix. Le voeu des Allemands, la restauration pacifique de l'unité de leur pays, sera broyé. Déjà la frontière entre les deux Allemagnes se creuse, se borde de soldats.

Le but de l'édification de la force militaire, dit-on, est d'amener l'Union soviétique à changer de politique et à transiger. Mais qu'arrivera-t-il si les Russes, aveuglés par leurs théories, ont des schémas tout faits qui les égarent totalement et les empêchent de croire à notre désir final de conciliation ? S'ils sont convaincus, malgré nos protestations, que nous attendons tout de la guerre, vont-ils se laisser gagner de vitesse dans la course aux armements ? Evidemment non. Ils vont eux-mêmes se lancer dans une politique de réarmement à outrance. La "défensive" réciproque, source déjà bien connue des tensions présentes dans un monde livré à la peur, continuera de régner partout, indéfiniment. Pareil processus pourra-t-il se résorber sans conflit ?

Un geste évitable ?

A Paris et à Londres, l'opinion publique réclame un sondage sérieux des intentions soviétiques, avant la ratification des accords sur la participation allemande à l'armée européenne. Ne serait-ce que pour ne pas s'aliéner la sympathie de la population allemande, laquelle maudira intérieurement tout Etat étranger qui aura ostensiblement fait obstacle à l'unité du pays, les Etats-Unis pourront-ils s'y refuser ?

Il est vrai qu'il est difficile de croire l'Union soviétique sincère lorsqu'elle se déclare favorable à une Allemagne unie, armée et libre. Ce serait pour elle jouer trop gros jeu. Et c'est probablement ce qu'elle souhaite le moins.

Il est vrai d'autre part qu'un éventuel consentement à une conférence quadripartite donnée par les Etats-Unis uniquement pour "démontrer la mauvaise volonté de Moscou", comme on ne se gêne pas pour l'écrire, montrerait à peine une sincérité plus grande.

Nul ne veut d'une grande Allemagne maîtresse d'elle-même. Mais l'on ne peut décemment repousser l'occasion présentement offerte de montrer le désir occidental de transiger, de prouver que la mise en place du dispositif militaire n'est pas encore ce qui prime désormais sur tout autre souci.

De toute façon, il semble maintenant assuré que la ratification par les parlements de Bonn et de Paris ne pourra avoir lieu qu'à la rentrée de l'automne. Aussi longtemps qu'une ultime tentative de rapprochement avec l'Est n'aura pas été faite, une minorité de députés seulement, à Paris, se montrera disposée à ratifier les traités. Si une conférence quadripartite établit nettement que Moscou, loin de chercher un compromis et d'accepter les élections libres et contrôlées en Allemagne orientale, n'avait en vue qu'une manoeuvre dilatoire, la Chambre française se résoudrait alors à l'inévitable.

Les Français et l'uniforme allemand

Mais les Français ont mille raisons de manifester leurs réticences. Ils sont invités par les Anglo-Saxons à renverser les alliances traditionnelles pour s'allier avec l'Allemagne contre la Russie. De concessions en concessions, le plan Pleven est devenu méconnaissable. Ce qui existera dans les faits, sinon dans le vocabulaire, c'est une armée nationale allemande. Et les armées d'Europe existeront avant l'autorité politique supranationale qui, selon le plan français, devait leur être antérieure.

On comprend que de son côté le chancelier Adenauer soit plus pressé que ses adversaires politiques, car il serait défait au profit des socialistes dans une Allemagne unifiée. Même dans la seule Allemagne de l'Ouest, sa position n'est pas telle qu'on puisse lui croire un avenir indéfini. Il lui est arrivé récemment de faire une déclaration qui a beaucoup inquiété, en France. Les traités actuels, a-t-il dit, ne sauraient lier "toute l'Allemagne". N'est-il pas à craindre que l'Allemagne réarmée soit unifiée quelque jour, contre la France, par la grâce de la Russie ? Une Allemagne forte peut fort bien n'être plus docile. Que ne peut-elle faire ? Elle peut entraîner ses partenaires occidentaux vers l'Est dans une guerre de reconquête ; elle peut mener une politique subtile consistant à mettre aux prises l'Est et l'Ouest européens ; elle peut, les circonstances aidant, s'allier à la Russie pour prendre la direction de l'Eurasie.

Si gouverner est l'art de prévoir, voilà justement le genre de spéculations que l'on ne peut pas reprocher aux Français de faire. Pour qu'ils rejettent ce qu'on nomme leur "complexe historique", il eût fallu que l'idéal et les réalités politiques de l'Europe unie ne fussent pas sacrifiés à des besoins et à des calculs qui n'ont que faire des fructifications naturelles. La tactique qui consiste, depuis deux ans, à supplier et à offenser simultanément les Allemands, les incite à vendre très cher leur peau, si tant est qu'ils songent à la vendre. Un journaliste italien, Filippo Cacchi, du journal *Stampa*, tire cette conclusion : "Ou bien les Alliés continueront les négociations avec la Russie pour les élections et l'unification et accepteront d'aller à une conférence quadripartite, et dans ce cas le réarmement sera forcément ajourné indéfiniment ; ou bien ils voudront aller vite et amèneront les Allemands à renoncer pour le moment à leur désir d'unification. Dans ce cas le prix qu'ils devront payer sera tel, que dans quelques années, l'Allemagne aura retrouvé sa pleine liberté d'action et la France devra commencer à réarmer contre elle. Je crains que ceux qui se rebellent devant ce diagnostic ne voient la vie en rose."

* * *

On ne voit pas très clairement comment les accords de Bonn et de Paris atténueront les dangers du différend avec la Russie, les multiplications d'effectifs devant se faire simultanément des deux côtés d'une frontière plus durement consolidée ; en revanche on voit très bien qu'un problème et un péril nouveau s'inscriront désormais dans la vie internationale, avec l'armement de l'Allemagne. Ce double fait n'est-il pas un aveu de faillite de la politique d'après-guerre, et l'indication qu'il y a beaucoup à reprendre sur nouveaux frais dans les plans qui permettront de parvenir à un *modus vivendi* stable entre l'Est et l'Ouest ?

Monastères de Carmélites

Le Canada possédait déjà trois monastères de Carmélites: à Montréal, Trois-Rivières et Québec. Un quatrième va s'ouvrir bientôt à Kitchener. Ce sera le premier de langue anglaise. Fondé par le monastère de Cleveland, où se trouvent déjà quelques Canadiennes, il suivra comme les autres la règle austère de sainte Thérèse où la prière et la pénitence occupent la plus grande part. On a appelé ces monastères les "paratonnerres du bon Dieu", dans un monde où le mal croissant attire sur les hommes les foudres divines. (I.S.P.)

L'ACTUALITÉ

De la peur à la colère

"La colère des imbéciles emplit le monde", répétait Bernanos. Je me rappelais cet aphorisme douloureux quand j'entendais, l'autre jour, un monsieur commenter les manifestations communistes et leur répression.

Cette répression, il la trouvait trop douce, trop bénigne. Une mansuétude si déplacée le faisait écumer, rouler des yeux et trépigner. "Ces cochons-là, clamait-il, il faudrait leur rentrer dedans avec des mitrailleuses et des bombes. Il faudrait les fusiller tous..."

J'essayai vainement de tempérer sa rage, de lui rappeler qu'après tout (ou avant tout ?) quelque jugement que l'on portât sur la doctrine et le parti communiste, les communistes réels et concrets étaient des hommes et que les obligations de la charité s'étendaient à eux comme à tous les hommes, y compris nos ennemis. Bien que catholique avéré, il refusa de m'entendre.

Je lui remontrai encore que, même sous l'influence d'un "nationalisme étranger", comme disait Léon Blum, les communistes de chez nous étaient des Français et que la perspective d'une guerre civile n'avait rien de réjouissant. Je lui rappelai que j'avais, en 1944 et 1945, émis des considérations analogues à propos des "vichystes" et qu'à ce moment, il m'avait écouté avec attention. Il m'envoya aux "pelosses", ainsi qu'on dit à Lyon, avec le minimum de politesse que lui conservait une éducation libérale.

Lorsque je le quittai, j'étais peiné. Car il s'agit d'un brave homme, assez bon, généreux même à ses heures et qui serait personnellement bien incapable de faire du mal à un communiste "existentiel", si le hasard en livrait un à sa discrétion. Son délire de haine ne lui appartenait pas. Il était celui d'un temps et d'un milieu. Mon bonhomme se comportait, non en poste émetteur, mais en poste récepteur et transmetteur, par lequel passaient des forces psychologiques et sociologiques. Une fois de plus, je rencontrais un "sociologiquement faible".

Au fond de ce délire de haine, il y avait une réaction de la peur. Car la peur et la colère sont de la même étoffe, particulièrement la peur et la colère des imbéciles.

Mon interlocuteur, durant ces dernières années, avait eu très peur des communistes et du communisme. Pour beaucoup de raisons, il avait refoulé cette panique. Maintenant, elle rejaillissait en rage, les circonstances ayant paru tourner et les situations se modifier. Incapable de supporter l'humiliation dont l'avait affligé une terreur assez abjecte, mon "sociologiquement faible" voudrait se prouver sa supériorité en effrayant et en humiliant à son tour. Ce mécanisme psychologique, démonté par Adler, joue d'ailleurs aussi bien chez les communistes que chez les "anticommunistes". De sorte que, dans notre monde charmant, délire de peur et délire de haine alternent et se donnent la réplique. "Amant alterna camenae"... Les muses aiment ce genre de dialogues de sourds. Pour moi, je ne l'aime guère...

Ces passions incohérentes ne mènent à rien. Seuls peuvent s'affronter au communisme ceux qui n'en ont pas peur, qui conservent leur sang-froid et leur lucidité, donc leur liberté, qui combattent pour autre chose que pour des intérêts et qui savent pourquoi ils luttent.

FRERE GENIEVRE.

(T.C.)

La campagne électorale dans la région de Montréal

Le Dr J.-F.-A. Gatien dans Maisonneuve

L'Ecole des Arts et Métiers de Maisonneuve, le Sanatorium Saint-Joseph et l'hôpital de Maisonneuve ont été les trois principaux points du discours prononcé hier soir par le Dr J.-A. Gatien, député sortant de charge et candidat de l'Union Nationale dans le comté de Montréal-Maisonneuve.

Le Dr Gatien a donné un bilan partiel des octrois qu'il avait obtenus pour le comté au cours de son mandat.

Parlant de l'Ecole des Arts et Métiers, M. Gatien a signalé que cette école qui rend de très grands services à la jeunesse de l'Est de Montréal avait coûté $750,000 au gouvernement de la province et que celui-ci versait annuellement environ $100,000 pour son entretien. Actuellement, l'école reçoit 450 jeunes gens qui y apprennent les métiers les plus divers.

Le candidat a ensuite parlé du Sanatorium Saint-Joseph de Rosemont qui a été construit au coût de $4,000,000.

Cette institution de 500 lits possède aussi une annexe, le laboratoire Lavoisier, qui sert au dépistage de la maladie. On y pratique particulièrement des examens des poumons et du coeur.

Encore dans le domaine de l'hospitalisation, le Dr Gatien a fait remarquer que le gouvernement avait entrepris la construction de l'hôpital de Maisonneuve. L'hôpital lui-même coûtera $5,000,000 auxquels il faudra ajouter un autre $2,000,000 pour l'ameublement, soit les lits et tous les instruments chirurgicaux et de laboratoire nécessaires.

Ce sont là, dit le Dr Gatien, quelques-unes des oeuvres du gouvernement de l'Union nationale accomplies durant mon mandat. Je crois que ces exemples servent amplement à prouver que j'ai bien rempli ce mandat que vous m'aviez confié et je crois aussi pouvoir attendre de vous le geste de reconnaissance qui permettra à M. Duplessis et à son gouvernement de poursuivre l'oeuvre commencée.

M. Gatien parlait en la salle de l'école Laflèche. Les autres orateurs étaient MM. G.-N. Baron, chef ouvrier, Pierre Simoneau et Valère Vachon, conseillers municipaux, et autres.

M. J. Redmond Roche dans Chambly

Avec le régime de l'Union nationale, c'est la sécurité, a déclaré hier soir Me J. Redmond Roche, c.r., candidat de l'Union nationale dans le comté de Chambly, lors d'une assemblée à Saint-Basile.

"La population de la province de Québec ne peut plus risquer d'avoir une administration plus ou moins satisfaisante, a dit Me Roche. Il faut à tout prix que Québec soit gouverné par un parti honnête, loyal et judicieux. Tel est le cas de l'Union nationale."

Son allocution a été applaudie par des centaines de personnes de Saint-Basile et de la région.

"Et comme exemple de cette loyauté et de cette honnêteté, vous ne pouvez trouver de cas plus éloquents que celui de Chambly, a poursuivit Me Roche. Autrefois, le comté de Chambly était quasi dans le marasme. Maintenant, c'est la prospérité, c'est la collaboration, c'est tout un travail d'équipe dans notre comté."

Au cours de la soirée, Me Roche a rappelé à son auditoire ce que l'Union nationale avait fait pour le fermier, pour l'ouvrier, pour l'entreprise privée et pour toutes les classes de la société.

"Dans le seul comté de Chambly, a dit Me Roche, nous avons édifié de nouvelles écoles, nous avons poursuivi des travaux de drainage, construit de nouvelles routes et donné à toutes les classes de la société ce dont elles ont besoin."

Me Roche a insisté sur le fait que plus de 26,000 électeurs avaient signé son bulletin de présentation.

Tél.: CR. 5700
MAGNUS
POIRIER
Entrepreneur
Pompes Funèbres
Expert
Embaumeur
6603, rue
ST-LAURENT

Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: 518 RACHEL EST
Bureau: 528 RACHEL EST
FAlkirk 3571

Le "C. D. Howe" revient à Québec

Ottawa, 5 (P.C.) — Le *C. D. Howe*, navire du gouvernement canadien qui a quitté Montréal pour son voyage annuel dans l'Arctique le 27 juin, revient à Québec pour subir des réparations.

Le navire nouvellement équipé et muni d'un hélicoptère, revient subir "ce qui semble des réparations de moindre importance", disait le communiqué.

Le ministre des transports a révélé qu'il avait appris par T.S.F. que le *C. D. Howe* prenait l'eau par une des plaques de sa proue après avoir traversé un champ de glace au large de la côte du Labrador.

Le navire avait commencé son voyage de 12,000 milles vers l'est canadien de l'Arctique, avec des approvisionnements et du personnel pour 26 postes isolés.

"En considération de la longueur du voyage que le *C. D. Howe* devait accomplir et du manque d'installations de réparations dans les eaux du Nord, on a cru préférable que le navire retourne à Québec pour fins de réparations"', ajoute le communiqué.

M. J.-C. Lessard, sous-ministre des transports, a déclaré que le temps des réparations ne serait pas long et que le *C. D. Howe* pourrait continuer son voyage interrompu après un court délai.

Le navire contient une cargaison de 730 tonnes et transporte 21 représentants et techniciens du gouvernement.

Autobus à deux ponts au Canada

Montréal sera l'une des nombreuses villes du Québec et de l'Ontario à voir les célèbres autobus anglais à deux ponts lorsque trois de ces véhicules de la London Transport Executive arriveront au Canada cet été pour une tournée de trois semaines.

Les autobus désertent les rues de Londres et viennent donner aux Canadiens une idée de ce qu'on peut voir dans un voyage en Angleterre. Ces autobus arriveront à Montréal le 10 juillet.

L'un des trois véhicules nous sera présenté exactement tel qu'il était lors de son dernier voyage à Picadilly Circus. Cet autobus, ayant conservé ses affiches publicitaires et son équipage londonien, donnera aux autorités municipales et autres groupes de visiteurs l'évocation d'une promenade dans les rues de Londres.

Un autre de ces véhicules à diesel, d'une longueur de 26 pieds, sera transformé en centre d'information mobile. Des étalages illuminés montreront les principaux centres d'intérêt touristique d'Angleterre, d'Ecosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord. Le troisième loge un atelier où se font toutes les réparations nécessaires.

Le leader du voyage est M. C. W. Price, de la British Travel Association, qui s'allia à la London Transport Executive pour organiser cette visite. La London Transport est représentée par M. R. G. Hills.

Ces autobus londoniens auront traversé deux fois les Etats-Unis et parcouru 8,005 milles avant d'arriver à Montréal le 10 juillet. Leur voyage au Canada prolongera leur initinéraire de 1,300 milles.

Nombre de calculs ont été faits dans les deux pays afin de tracer un itinéraire spécial qui permettait à ces autobus d'un rouge éclatant, et mesurant 14 pieds 6 pouces de haut, d'éviter les viaducs et les fils électriques trop bas. En de nombreux endroits les fils ont dû être relevés; ailleurs, des détours se sont imposés. Les chauffeurs se trouveront ainsi parfaitement familiarisés avec les routes canadiennes lorsqu'ils auront terminé ce voyage.

Ces autobus font partie d'une vaste équipe de 5,500 véhicules qui desservent une population de 9,000,000 d'habitants à Londres et dans la banlieue. Si les 218 différents parcours de cette ville étaient réunis bout à bout, ils s'étendraient sur plus de 1,427 milles — dépassant ainsi la distance parcourue par ces autobus pendant leur voyage dans le Québec et l'Ontario.

En une seule année, 1950, les autobus desservant le centre de la ville de Londres ont transporté un total de 2,413,000,000 de passagers!

Collection de photographies du Vatican montrée aux Canadiens

Un riche banquier de Florence, Italie, a eu l'heureuse idée, il y a plusieurs années, de collectionner des photographies de larges dimensions, représentant toutes les phases actuelles et historiques du Vatican.

Sa Sainteté a vu la colection avec un grand intérêt et non seulement a approuvé le plan d'organiser des expositions dans les principales villes du nouveau monde, mais également daigné accorder sa bénédiction.

C'est ce qu'a annoncé M. Stephane Debalta, journaliste franco-américain de Washington, de passage à Montréal, en route pour Chicago, où il va représenter une douzaine de quotidiens américains et canadiens aux conventions des partis républicain et démocrate.

Le Canada sera le premier pays du nouveau monde qui aura le privilège d'admirer cette collection de photographies qui ont plutôt l'apparence de peintures vu leur exécution artstique.

Comme le propriétaire de cette collection est un homme fort riche, il n'a nullement l'intention de faire de l'argent avec celle-ci. Il désire que ces expositions dans les différentes villes soient organisées au profit d'une oeuvre de charité, préférablement de nature religieuse.

Toutes les organisations charitables intéressées à se prévaloir de cette offre pour organiser des expositions dans leurs villes respectives sont priées de s'adresser au "Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, avant le 28 juillet.

Radiographies pulmonaires

La Ligue antituberculeuse de Montréal, Inc. invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:

COMTE DE TERREBONNE

Lundi, 7 juillet, Mont-Tremblant (école): 2 h. à 5 h. p.m., 7 h. à 9 h. p.m.

Mardi, 8 juillet, St-Jovite (collège du Sacre-Coeur): 2 h. à 5 h. p.m., 7 à 9 h. p.m.

Mercredi, 9 juillet, St-Faustin (école St-Alphonse): 2 h. à 5 h. p.m.

Mercredi, 9 juillet, Lac Carré (couvent): 7 h. à 9 h. p.m.

Jeudi, 10 juillet, Ste-Lucie (salle paroissiale), 2 h. à 5 p.m., 7 h. à 9 h. p.m.

Vendredi, 11 juillet, Brébeuf (école), 10 h. à 12 h., 2 h. à 5 h.

COMTE DEUX-MONTAGNES

Jeudi, 10 juillet, Ste-Scholastique (couvent), 2 h. 30 à 4 h. 30.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute.

Chaque personne examinée recevra un rapport personnel.

Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiologique peut permettre de dépister non seulement les lésions de tuberculose au début mais aussi les tumeurs bénignes ou malignes et certaines maladies du coeur.

La ligue constate que le public ne se présente pas à ces examens en nombre suffisant pour que la protection qu'elle offre soit réellement efficace.

Il est dans l'intérêt particulier et public que chacun se fasse radiographier chaque fois que le dépistage se fait dans votre localité.

Ne négligez jamais de bénéficier de ce dépistage essentiel à la santé.

Le Canada peut maintenant faire entendre sa voix

M. Romuald Bourque aux Kiwanis de Calgary

Calgary, 4. — Le Canada n'a pas un passé historique chargé de sang et de violence, a déclaré M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, au cours d'une causerie devant les membres du club Kiwanis de Calgary.

M. Bourque a dit: "Nous avons échappé à la période d'industrialisation brutale qui a créé des barrières durables entre les principales classes des sociétés britannique et américaine. Notre industrie, heureusement pour nous, est née à un moment de l'histoire où l'importance des bonnes relations entre patrons et employés était déjà appréciée."

De plus, a dit le conférencier, "nous n'avons pas non plus un passé historique chargé de violence ni d'effusion de sang dont les auteurs auraient été des individus avides de liberté. Nous n'avons pas non plus connu la guerre civile. Nous avons toujours vécu en paix avec nous-mêmes et aujourd'hui, nous sommes en mesure de nous en féliciter."

Le conférencier a comparé le Canada à un enfant en pantalon court qui commence à regarder de l'autre côté de la clôture et à se connaître.

"Hier, a ajouté M. Bourque, nous vivions à l'abri du monde, appuyés et protégés par l'Angleterre et à l'ombre de notre grand voisin, les Etats-Unis. Les guerres se déroulaient loin de nos rives. Nous consentions certes à des sacrifices mais nous ne subissions pas les dommages matériels de la guerre. Nous avions peu d'influence sur les événements mondiaux. Puis tout d'un coup, nous sommes sortis de ce monde magique de l'enfance."

Tout comme un enfant qui grandit aime à étendre son rayon d'action et à en souffrir pour cela les conséquences, les Canadiens ont étendu leurs relations avec le monde. Ils se sont assis à la table des conférences internationales. Aujourd'hui le Canada fait entendre sa voix.

Quatre accidents mortels

Valleyfield Qué., 5 (P. C.) — Germaine Daigneault, âgée de 13 ans, de Saint-Stanislas de Kostka, a perdu la vie hier lorsque le tracteur qu'elle conduisait a chaviré, l'écrasant sous son poids. Deux autres enfants qui occupaient le véhicule avec elle s'en sont tirés sans blessure.

* * *

Québec, 5 (P.C.) — Un bambin de deux ans a été écrasé à mort jeudi par l'automobile de son père dans la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, près d'ici.

La victime, Raymond Lachance, qui s'amusait sur la ferme de ses parents, a eu la tête broyée.

* * *

Saint-Jean-Port-Joli, 5 (P.C.) — Gisèle Bernier, âgée de 7 ans, a perdu la vie ici mercredi lorsqu'en traversant la rue elle fut frappé par une motocyclette.

Projetée sur la chaussée, l'enfant se fractura le crâne et expirait quelques minutes plus tard.

* * *

Alma, 5 (P.C.) — Laurent Gagnon, gé de 30 ans, s'est noyé, jeudi, au lac Côté, dans le parc des Laurentides, au cours d'une excursion de pêche.

Nouvelle promotion de gardes-forestiers

L'Ecole des Gardes-forestiers recevra, le 11 août prochain, une nouvelle promotion d'élèves. Les demandes d'admission se font nombreuses, car nos jeunes gens connaissent le rôle important que les gardes-forestiers sont appelés à exercer dans le domaine forestier. Des hommes compétents sont requis pour la conservation et l'exploitation raisonnées de nos ressources forestières. La demande de gardes-forestiers se multiplie sans cesse.

La Station forestière de Duchesnay est le principal centre forestier canadien. C'est donc l'endroit propice à des études théoriques et pratiques très poussées auxquelles se livrent les élèves de l'Ecole des Gardes-forestiers.

L'on peut s'inscrire à cette Ecole en s'adressant à M. Maurice Gérin, directeur général de la Station forestière, Duchesnay, Comté Portneuf, P.Q.

AREX
COMPOUND
Soulage DOULEURS RHUMATISMALES, MAUX DE TÊTE, NÉVRALGIES, GRIPPE. C'est une excellente prescription.
En vente dans toutes les pharmacies
Prix: $1.00

Directement de LA GUARDIA
Voyagez par avions 4-MOTEURS DOUGLAS

CALIFORNIE
Spécial aller-retour $80. chaque trajet
MIAMI $39
Epargnez 10% sur billets aller-retour
SEATTLE $99
MEXICO-HONOLULU
Réservez dès maintenant
Appelez UN. 6-6507
AIRLINE RESERVATIONS
1010 ouest, Ste-Catherine
Edifice Dom. Square — Suite 310

...depuis 1892
1892
"La belle maison à l'ombre de l'église Notre Dame"
"TRANCHEMONTAGNE"
(Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE. 4428

AUER LIGHT Manufacturing Co. Limited
Fondée 1892
Propriétaires: Lionel COTE — Roland PICARD
ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'anlyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir"

Jules L.—Vous avez évidemment beaucoup d'aptitude pour la concentration; vous savez quand l'occasion l'exige — et vous croyez habituellement que toutes les circonstances de votre vie l'exigent —centrer toutes vos facultés sur la chose à faire. A cause de votre concentration, vous aurez plus d'adresse, plus de talent pour l'organisation, plus de rythme et plus de minutie. Je veux dire que tous ces traits se perfectionnent et s'expriment mieux sous l'influence de votre concentration. Mais vous n'êtes point impeccable. Le soin que vous apportez aux détails vous importune et vous ennuie, à certains moments; ou encore, vous n'accorderez pas toujours autant d'importance aux détails. A cause de votre concentration, vous serez plus défiant, plus fermé et réservé, aussi. On vous reprochera rarement votre manque de sincérité; on déplorera plutôt votre peu d'ouverture de coeur. Et pourtant, l'on discerne quelque trace d'humour en vous. Votre nature est affectueuse et sensuelle. Les sons, les couleurs, bref, toutes les gratifications sensibles exercent beaucoup de pression et d'influence sur votre comportement. Vous avez de l'idéal, de la noblesse d'âme et de la distinction. Que vous vous conformiez aux exigences de milieu et de la société, ou que vous décidiez de prendre parti et d'agir indépendamment des conventions, vous demeurez un homme digne et loyal. Vous avez du sens intuitif, de fortes émotions, et du sens artistique. Vous manifestez tantôt de l'initiative, tantôt un peu d'indifférence et de négligence à l'endroit de ce qui pourrait s'exécuter aujourd'hui même. Tantôt, vous êtes pratique, tantôt vous vous adonnez au rêve. Votre concentration et votre réticence ralentiront l'élan de votre spontanéité; vous vous repliez beaucoup sur vous-même. Néanmoins, vous êtes un jeune homme expressif. Et vous agirez beaucoup plus par attrait que par souci d'objectivité; vous "penserez" davantage avec votre coeur; et votre intelligence n'abordera pas les choses suffisamment en profondeur.

● Les personnes grasses sont plus prédisposées à certaines maladies que celles dont le poids est normal ou même inférieur à la normale. Dans certains cas, l'excédent de poids peut être le symptôme de quelque maladie. On n'entreprendra pas de programme d'amaigrissement sans l'ordonnance du médecin, bien que des personnes en bonne santé puissent trouver profit à suivre les règles alimentaires au Canada et éviter les desserts et les pâtisseries riches.

La justice sociale telle que pratiquée durant quarante ans par les libéraux

Durant 40 ans de pouvoir, imbus de "justice sociale", les libéraux se sont évertués à trouver du travail pour les ouvriers de l'époque, en industrialisant la province. Résultat: nouvelles industries importantes au nombre de

0

De 1944 à 1952

SOUS L'UNION NATIONALE

Grâce à la sage politique de l'UNION NATIONALE et à l'initiative de son chef, l'Hon. Maurice DUPLESSIS, il s'est établi, dans la province, des INDUSTRIES NOUVELLES au nombre de

4,235

C'est le même Parti, dit "libéral", qui, en 1952, promène la bannière de la "justice sociale" dans la province!

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

ORGANISATION UNION NATIONALE

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES de l'ÎLE de MONTRÉAL

LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

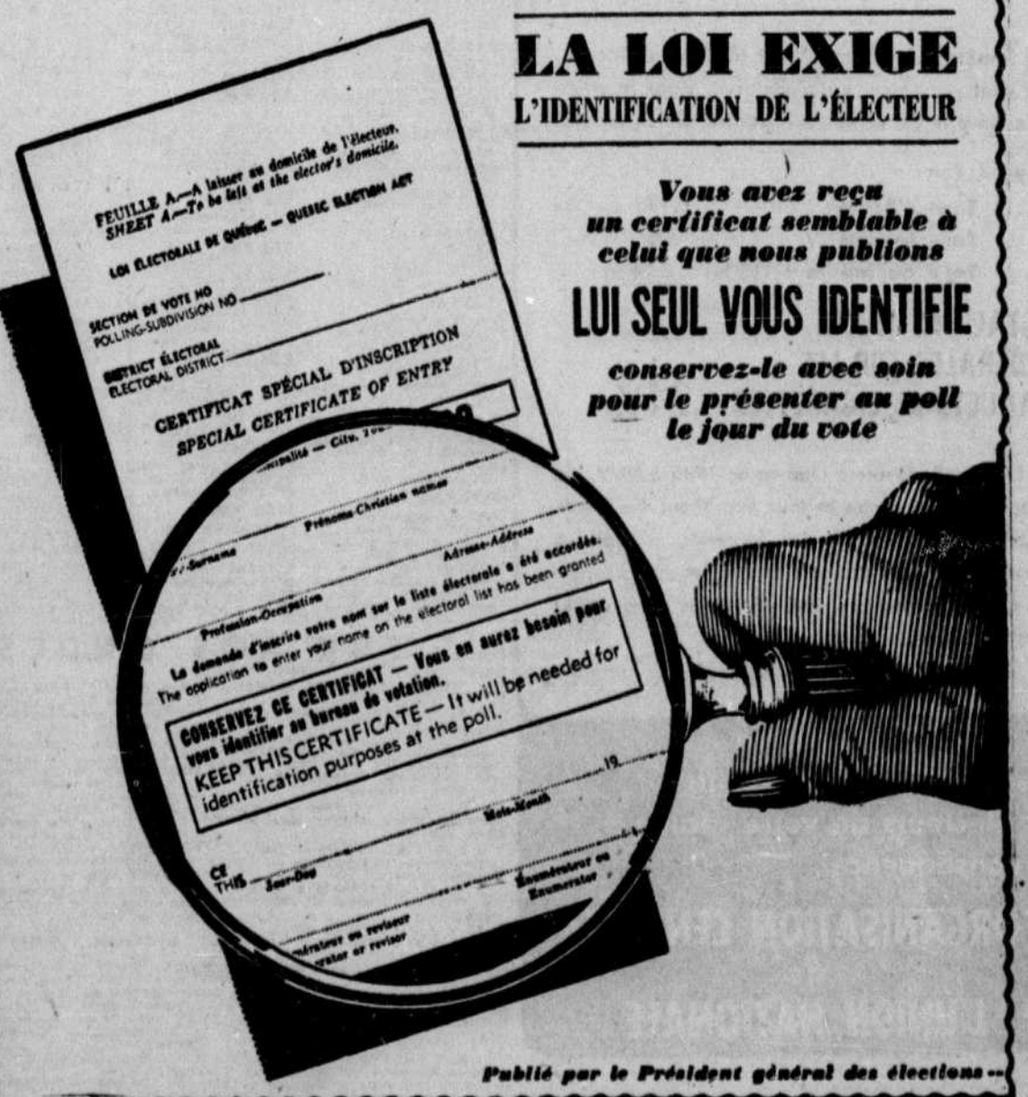

Publié par le Président général des élections

La radio

René Lévesque assistera aux conventions électorales aux E.-U.

Le réseau français déléguera René Lévesque aux conventions des partis républicain et démocrate qui se tiendront à Chicago.

Les républicains doivent désigner cette semaine leur candidat à la présidence. On sait que parmi les concurrents les plus importants sont MM. Eisenhower et Taft. Les délégations des Etats se réuniront lundi, le 7, et elles feront leur choix tout probablement vendredi.

La convention démocrate s'ouvrira le 21 juillet pour se terminer le 25. De ce côté-ci encore, on attend le résultat du vote des délégués avec une grande impatience.

René Lévesque se place au tout premier rang des reporters canadiens et, depuis quelques mois, il a eu l'occasion de se manifester à la *Revue des arts et des lettres* du réseau français comme un critique de cinéma de grande classe.

Ses reportages sur les conventions républicaine et démocrate seront diffusés de Chicago soit au cours de la *Revue de l'actualité*, à 6 h. 30 du soir, ou immédiatement après, pendant la période de 6 h. 45 à 7 h. Si des événements importants se produisent dans la soirée, René Lévesque en fera aussitôt le commentaire qui sera inclus dans le *Résumé des nouvelles de la journée* de 10 h.

Les auditeurs du réseau français auront donc chaque soir, du lundi au vendredi, des échos de la convention républicaine.

René Lévesque nous reviendra le 16 juillet, soit pour l'importante journée des élections provinciales. Il retournera ensuite à Chicago pour la semaine de la convention démocrate.

STADE DE MONTREAL
8 jours à compter de demain après-midi. Soirées à 8 h. 30, matinées le samedi et le dimanche seulement, à 2 h. 30.
L'A.A.A. de la Police de Montréal présente le
CIRQUE OLYMPIQUE DE HAMTON BROS
offrant les plus grandes attractions en plein air au monde.
Admission générale $1.15; enfants 60c
Sièges réservés $1.15 à $2.25
En vente au Stade de Montréal

Thilda Tamar

Thilda Tamar, "la bombe argentine", n'a pas eu le temps d'exploser à Londres. Elle y était venue tourner avec Douglas Fairbanks pour la télévision américaine. Dès le dernier tour de manivelle, elle a bouclé ses valises. Le nouvel objectif de Thilda était le soleil de Cannes.

* * *

Un critique d'art visite une exposition en compagnie d'un amateur de peinture. L'amateur s'arrête devant une toile de Picasso, saisit le bras du critique et lui demande, indigné:

—Pouvez-vous me dire, mon cher, ce que représente cette toile?

—Oui. Un million au minimum!..

RADIO EN GROS
PAYETTE & CIE
LIMITEE
La plus ancienne maison canadienne française au pays
730 ST-JACQUES OUEST — MONTREAL

IMPORTANT
AVIS
√ Aux CANDIDATS
√ Aux ORATEURS
√ Aux ORGANISATEURS
de
L'UNION NATIONALE
par toute la PROVINCE

Nos adversaires affirment qu'au prix de 43 cents le paquet, les cigarettes se vendent plus cher dans Québec qu'ailleurs.

Les impôts du gouvernement (libéral) d'Ottawa, n'y sont pour rien, *naturellement*, dans la structure du prix de vente d'un paquet de cigarettes!

Voyons, voir

Taxe d'Accise	.15c
Taxe Spéciale	.08
Taxe du fabricant (10%)	.01½

TOTAL DES TAXES FÉDÉRALES SUR LES PAQUETS DE CIGARETTES .24½

M. LAPALME, député à Ottawa de 1945 à 1949, n'a jamais protesté contre ce taux exorbitant des impôts FÉDÉRAUX sur le tabac, les cigarettes, le papier à cigarette, pas plus d'ailleurs que sur les *autres impôts* . . . qu'il a approuvés, sans doute au nom de la "Justice Sociale" . . .

UN-39-10

. . . veuillez noter cette mise au point et prévenir les électeurs de votre région en conséquence.

L'ORGANISATION CENTRALE de L'UNION NATIONALE

RADIO

SAMEDI, 5 JUILLET

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Beau temps...
CBM-Saturday Sport.
CKAC-Club de la police.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.
CFCF-Serenade at Six.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bon appétit.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Grands succès.

6.30 P.M.
CBF-Orch. de la NBC.
CBM-John Sturgess.
CKAC-Forum des sports
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBM-Piano Contrasts.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Three Suns.

7.00 P.M.
CBM-Reporting Home.
CKAC-Cr. du Rosaire.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Un peu de tout
CFCF-All Canadian.

7.15 P.M.
CBM-Over There.
CKAC-Valses.
CJAD-Ballroom.

7.30 P.M.
CBF-A travers le temps
CBM-Music from...
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-St. Louis Melodies
CHLP-Institut des aveug
CFCF-Down You Go.

7.45 P.M.
CKAC-Contes du samedi
CJAD-Sports.
CHLP-Causerie politique
CFCF-Personality Time

8.00 P.M.
CBF-A la volette.
CBM-A la volette.
CKAC-Léo Le Sieur.
CKVL-Tom. Ducharme.
CJAD-Gunsmoke.
CFCF-Twenty Questions.
CHLP-La bonne chanson

8.15 P.M.
CKAC-Le trio des petits.
CJAD-Heure de St-Fr.

8.30 P.M.
CBF-Mag. des sports.
CBM-Sports Page.
CKAC-La chronique.
CKVL-Chans canadiens.
CJAD-Heure chrétienne.
CHLP-Veillée du terroir.
CFCF-Osc. Hommeston

9.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Domino, les fem.
CKVL-Tour de valse.
CJAD-Olands Musical.
CHLP-Concert.
CFCF-Top Guy.

9.15 P.M.
CBF-Gitane.
CBM-Continental Moods
CKAC-Causerie politique
CJAD-Famille Hardy.

9.30 P.M.
CBF-Soirée à Québec.
CBM-Soirée à Québec.
CKAC-Succès américains
CKVL-On danse à Paris.
CJAD-Insp. Heathstone
CHLP-Saludos, Amigos.
CFCF-Defence Attorney.

10.00 P.M.
CBF-Musique légère.
CBM-Prairie Schooner.
CKAC-Gilbert Darisse.
CKVL-On danse à Paris.
CJAD-Robt. Q's War...
CHLP-Chansons de gen.
CFCF-Pro Shop.

10.15 P.M.
CKVL-Org. libérale...
CHLP-Charles Trenet.
CJAD-Lac St-Louis.
CFCF-Tommy Dorsey.

10.30 P.M.
CBM-Saludos Amigos.
CKAC-La tribune des so
CKVL-Le monde ce soir
CHLP-Charles Trenet.
CJAD-Nouv. et sports.
CHLP-Nouvelles.

10.45 P.M.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Union nationale.
CJAD-Parti politique.
CHLP-Intermède.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Thirteen and Terry
CKAC-Bonsoir les sports
CKVL-Journal.
CJAD-Sports.
CHLP-On danse à Mont.
CFCF-Nouv. et sports.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de gen...
CJAD-Musique.
CFCF-King Cole.
CKVL-Let's Have a Party

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CBM-Here's Juliette.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Orch. de danse.
CFCF-Aragon Ballroom.

MINUIT
CBF-Fin des émissions.
CBM-Nouv. et ferm.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Let's have a party
CJAD-Nouvelles et fin
CHLP-Nouv. et mus.
CFCF-Nouvelles.

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CHLP-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.

DIMANCHE, 6 JUILLET

6.00 A.M.
CKVL-Musicale.

7.00 A.M.
CKVL-Sunrise Serenade

8.00 A.M.
CBM-Nouvelles BBC.
CKAC-Ouverture.
CKVL-Voices of Proph...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.

8.15 A.M.
CBM-Post Mark.
CKAC-La province se...
CJAD-Business Men.
CFCF-Treasury of...
CHLP-Ouverture.

8.30 A.M.
CKVL-Cavalcade of Mu...
CJAD-Church of the Air.
CHLP-Nos missions.
CFCF-Treasury of Mus

8.45 A.M.
CKVL-Lessons in Liv...
CJAD-Christian...
CHLP-Coffret musical.

9.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Oratoire.
CKVL-Voices You Know.
CJAD-Nouv. et tempér...
CHLP-Coffret musical.
CFCF-Opera Album.

9.15 A.M.
CBF-Musique légère.
CBM-Piano.
CKAC-Vive le dim. mat...

9.30 A.M.
CBF-Heure du concerto.
CBM-Musique.
CKVL-British Israel.
CHLP-La bible et le...
CJAD-Power Biggs.
CFCF-Salvation Army.

9.45 A.M.
CKVL-Cote Glee Club.
CHLP-Intermède.

10.00 A.M.
CBF-Messe pontificale.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Déjeuner mus...
CKVL-Voices You Know.
CJAD-Lutherian Hour.
CFCF-Message of Isra..
CHLP-Messe du Gesù.

10.15 A.M.
CBM-Neighbourly News.
CJAD-E. Power Biggs.

10.30 A.M.
CBF-Récital.
CBM-Récital.
CKVL-Singing Strings.
CJAD-Children's Play...
CFCF-A nation sings.

10.45 A.M.
CFCF-Songs of Judea.

11.00 A.M.
CBF-Moment musical.
CBM-Church Service.
CKAC-Messe à l'Oratoire
CKVL-Protestant Hour
CHLP-Concert léger.
CJAD-Nouvelles.

11.15 A.M.
CJAD-St-François.
CFCF-The three Suns.

11.30 A.M.
CJAD-Sunday at its best
CHLP-Concert léger.
CFCF-Hour of Faith.

MIDI
CBF-Tableaux d'opéra
CBM-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-News and Sport.
CHLP-Echo d'outre-mer.

12.15 P.M.
CBM-Unconventional...
CKAC-Mus. classique.
CJAD-The Good Old.
CFCF-A World of music.

12.30 P.M.
CBF-Jardins plantureux.
CBM-The Concerto.
CKAC-Aux 4 coins...
CKVL-Billy Munro's.
CJAD-H. K. Smith.
CFCF-Piano Playhouse.

12.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CKAC-Chans. de Paris.
CJAD-Mélodies.
CFCF-Singing Canaries.

1.00 PM.
CBF-Concert pop.
CBM-Folk Songs.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-News.
CHLP-Mélodies.
CJAD-Highlights.

1.15 P.M.
CBM-Karen Discovers...
CKVL-Une voix d'enfant
CJAD-Sammy Kay.
CFCF-Accent on Melody

1.30 P.M.
CBM-Music for Junior.
CKAC-Guy Lombardo.
CKVL-Histoire de Dieu
CJAD-Music for you.
CHLP-L'Art dans les...
CFCF-National Vespers.

1.45 P.M.
CBM-Heros of Faith.
CKAC-Piano pop.
CHLP-Stornelli Temple...

2.00 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Sports.
CKAC-Revue de la sem...

CKVL-Gaston Gagnon.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Caus. politique.
CFCF-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBM-Capital Report.
CKAC-France dimanche.
CKVL-Les étoiles de...
CJAD-Ave Maria.
CFCF-The Voice of...

2.30 P.M.
CBF-Mus. militaire.
CBM-Religious Period.
CKAC-Invitation à la...
CKAC-Invitation à la..
CJAD-Musique.

3.00 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre.
CBM-BBC Bandstand.
CKVL-Spotlight on...
CHLP-Du concert à...
CFCF-This week around.
CJAD-Nouvelles.

3.30 P.M.
CBM-Sunday Concert.
CFCF-America.

4.00 P.M.
CBF-Heure du thé.
CBM-Country House.
CKAC-Société du B.P.F.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Fern. Robidoux.
CHLP-Comédies mus...

4.15 P.M.
CKAC-Gai Paris.
CJAD-Family Theatre.
CKVL-Tour du monde
CFCF-Nouvelles.

4.30 P.M.
CKAC-Studio.
CKVL-Tour du monde.
CJAD-People's Church.
CHLP-Radio-N.-Dame.
CFCF-Church of the Air.

4.45 P.M.
CKAC-Intermède.
CKVL-Bon vieux temps.
CHLP-La bonne nouv...

5.00 P.M.
CBF-Musicale.
CBM-Song of Canada.
CKAC-Occupons-nous...
CKVL-Claud. Bergeron.
CHLP-Echo d'outre-mer
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Cuckoo Clock...

5.15 P.M.
CKVL-La Bible et mon...
CHLP-Les étoiles de...
CJAD-Music Hall.

5.30 P.M.
CBF-Heure dominicale.
CBM-Once Upon a Time
CKAC-Ensemble.
CKVL-Parade de la ch..
CJAD-Quiz Kids.
CFCF-Great adventure.

5.45 P.M.
CKAC-Une vedette.

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Fantaisie.
CBM-Summer Songs.
CKAC-Commentateur.
CKVL-Sunday Hit Par...
CFCF-Souvenir Some...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Woodwind En...
CKAC-L'accordéon qui...
CJAD-Guy Lombardo.
CHLP-Causerie pol...

6.30 P.M.
CBF-Beaux disques.
CBM-Dunbeck String...
CKAC-Le Club sportif.
CKVL-French School...
CJAD-Stars in the air.
CHLP-Causerie pol...
CFCF-T.B.A.

6.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CHLP-Geo. Boulanger.

7.00 P.M.
CBF-L'enlèvement.
CBM-Sunday Chorale.
CKAC-C.-H. Grignon.
CKVL-Allan Jones.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Twenty Century.
CHLP-Mayfair Soc. Orch.

7.15 P.M.
CKAC-Croisade du Ros.
CJAD-Hit Parade.
CKVL-Junior Singing.
CFCF-Mario Lanza.

7.30 P.M.
CBF-Harmonie de Rad.
CBM-Concert Band.
CKAC-Causerie polit...
CKVL-World News.
CJAD-Church Service.
CFCF-Doris Day Show.
CHLP-Prélude au soir.
CBF-Chron. de France.

7.45 P.M.
CFCF-Father Knows...
CKAC-Mus. de chambre.
CKVL-Junior Singing...

8.00 P.M.
CBF-Gaieté parisienne.
CBM-Gaieté parisienne.
CKAC-Reportage.
CKVL-Valse du monde.
CFCF-Mario Lanza.
CHLP-Les plus jolies v...

8.30 P.M.
CBM-Orchestre.
CKAC-Les arias célèbres.
CKVL-Rolland Legault.
CJAD-Meet Millie.
CFCF-Band Concert.
CHLP-Studio.

8.45 P.M.
CKAC-Ensemble.
CKVL-Community...

9.00 P.M.
CBF-"Eusèbe."
CBM-Tale of...
CKAC-Org. libérale.
CKVL-Behind the Pages.
CJAD-The Sailor...
CFCF-Opera Concert.
CHLP-Piano classique.

9.30 P.M.
CBM-Music from the...
CKAC-Concert estival.
CKVL-Gipsy Caravane.
CFCF-Time for Music.
CHLP-Contes et poèmes.

9.45 P.M.
CKAC-Danse de tous...
CKVL-Here's Health.
CHLP-En battant...

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Les Nations-Unies.
KVL-The moothrie
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Pro Shop.
CHLP-A votre santé.

10.15 P.M.
CBM-Weekend Review.
CKAC-Causerie pol...
CJAD-Mus. from the...
CHLP-Sérénade.
CFCF-Deegan's Diary.

10.30 P.M.
CBF-Les petites sym...
CBM-Les petites sym...
CKAC-Intermède.
CJAD-News and Sports
CFCF-Mart Kinny.
CHLP-Nouvelles.

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Parliament Hill.
CJAD-Facts with Key...
CHLP-Intermède.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Orch. de Winnipeg.
CKAC-Bonsoir les spor...
CKVL-Spotl. on Songs.
CJAD-Sports Final.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Aux 4 coins de..

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de gen.
CJAD-Prelude.
CFCF-Fob Farnan.

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CBM-Ed. Lincoln, plan...
CKAC-Orchestre.
CFCF-Prelude.

MINUIT
CBF-Fin des émissions.
CBM-Fin des émissions.
CKAC-Orchestre.
CJAD-Nouv. et ferm...
CFCF-Nouv. et ferm...
CHLP-Heure préc.. ferm.
CKVL-Masterwork of m...

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CKAC-Journal et ferm..
CBF-Fin des émissions.

SUR NOS ONDES

SAMEDI, 5 JUILLET, A CBF

6 h. 30 p.m.: **L'orchestre symphonique de la NBC.**

7 h. 30 p.m.: **A travers le temps** — Clément Locquell, Anne Hébert et Gérard Martin ont écrit trois dialogues sur "La chose publique, hier, aujourd'hui et demain."

8 h. p.m.: **A la volette** — Direction: Hector Gratton; soliste: Anna Malenfant, contralto.

9 h. 05 p.m.: **Gitanes** — Maria Zeimitz-Revelius et l'orchestre de George Lepenson.

9 h. 30 p.m.: **Soirée à Québec** — Musique de folklore et danses paysannes.

10 h. p.m.: **Musique légère.**

11 h. p.m.: **Adagio.**

11 h. 30 p.m.: **La Fin du jour** — Suite de ballet "Casse-noisette" No 2 (Tchaïkovsky): l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris sous la direction d'Anatole Fistoulari.

A CKAC

2 h. 05 p.m.: **Club 730** — Mario Verdon et Raymond Taillefer offrent plus de trois heures de musique pour tous les goûts, ainsi que des interviews d'artistes de passage à Montréal.

6 h. p.m.: **Le Club de la Police** — Le capitaine Ovila Pelletier est l'animateur de cette populaire émission pour tous les jeunes.

7 h. p.m.: **Récitation du chapelet.**

7 h. 45 p.m.: **Conte du samedi** — Paul Dupuis est le narrateur d'un conte, tous les samedis, à l'intention de toute la famille. Ce soir: "Le Christ de l'Océan" d'Anatole France.

8 h 15 p.m.: **Trio des petits** — Micheline et Louise Bédard, avec Jean-Guy Monette, offrent un quart d'heure de chansonnettes de choix. Au piano: Louis Bédard.

8 h 30 p.m.: **Chronique de St-Léonide** — Un roman de notre terroir écrit par Yves Thériault.

DIMANCHE, 6 JUILLET, A CBF

9 h. 30 a.m.: **L'heure du concerto.**

10 h. 30 a.m.: **Récital** — Harriet Nemenoff, pianiste. Prélude et fugue en la mineur, Bach. — "Papillons", Schumann. — "Trois danses fantastiques", Shostakovitch. — "Toccata", Khachaturian.

3 h. p.m.: **Chefs-d'oeuvre de la musique.**

7 h. 30 p.m.: **L'harmonie de Radio-Canada** — Direction: Howard Cable.

8 h. p.m.: **Gaité parisienne.**

9 h. p.m.: **Le Théâtre du Grand Prix** — Cette série d'émissions est consacrée aux vingt et une pièces qui ont été choisies par le jury du récent concours dramatique de Radio-Canada. Ce soir: "La Chaîne" d'Albert Gervais.

10 h. p.m.: **Radio-Journal.**

10 h. 10 p.m.: **Chronique de France.**

10 h. 30 p.m.: **Les petites symphonies** — Direction: Roland Leduc.

11 h. p.m.: **Adagio.**

11 h. 30 p.m.: **La fin du jour** — Prélude et fugue en mi bémol majeur (Bach): E. Power Biggs, organiste. — Ballades (Dowland): John Langstaff, baryton.

A CKAC

11 h. a.m.: **Grand-messe radiodiffusée directement de l'Oratoire Saint-Joseph.**

12 h. 30 p.m: **Aux quatre points cardinaux** — M. l'abbé Bernard Desroches, prêtre de la Société des Missions étrangères de la province, fera sa revue mensuelle des principaux événements catholiques et missionnaires du monde entier.

5 h. p.m.: **Occupons-nous de nos affaires.**

6 h. p.m.: **Eustache Le Tellier de Saint-Just commentera un sujet d'actualité.**

7 h. p.m.: **Le journal de Claude-Henri Grignon.**

7 h. 15 p.m.: **Chapelet en famille.**

7 h. 45 p.m.: **Musique de chambre.**

8 h. p.m.: **Reportage de Ferdinand Biondi sur le congrès de Barcelone** — Troisième d'une série de reportages sur le récent congrès eucharistique qui s'est tenu à Barcelone.

9 h. p.m.: **Invitation à la musique.**

10 h. 55 p.m.: **Chronique de l'Unesco** — Commentaires de Fernand Pouey sur la 3e exposition itinérante scientifique organisée par l'Unesco.

LUNDI, 7 JUILLET, A CBF

3 h. p.m.: **Symphonie** — L'Orchestre symphonique de Radio-Canada à Winnipeg. Direction: Eric Wild.

7 h. 30 p.m.: **Fête au village** — Ce soir, Roland Lelièvre nous conduira à Saint-Denis-sur-Richelieu.

8 h. p.m.: **Match intercité** — Jeu de questionnaire auquel participent des équipes de Montréal, de Québec ou d'Ottawa. Animateur: René Arthur.

8 h. 30 p.m.: **Baptiste et Marianne.**

9 h. p.m.: **Sinistre rendez-vous.**

9 h. 30 p.m.: **Vocalise** — Concert des sociétés chorales canadiennes. Ce soir: le Choeur des Midinettes de Shawinigan.

10 h. 15 p.m.: **La Revue des arts et des lettres** — René Lévesque, Pierre Boucher, Jean Vallerand et André Giroux feront respectivement la revue du cinéma, de la radio, de la musique et des livres. M. Gordon Andison nous parlera de "La Langue française au Canada anglais."

10 h. 45 p.m.: **Visage du monde** — Texte d'Alain Grandbois.

11 h. p.m.: **Adagio.**

11 h. 30 p.m.: **La fin du jour.**

A CKAC

6 h. 40 p.m.: **Quoi de nouveau?**

7 h. 15 p.m.: **L'oncle Paul.**

8 h 15 p.m.: **Rue des pignons** — Huguette Oligny et Philippe Robert en vedette dans le roman radiophonique de Louis Morrisset.

8 h. 30 p.m.: **La valse qui chante.**

10 h. 45 p.m.: **La revue des nouvelles.**

10 h. 55 p.m.: **Commentaires de Jean-Louis Gagnon.**

11 h. p.m.: **Bonsoir les sportifs.**

La Vie musicale

par Jean Vallerand

La musique de la maison de Dieu

Dès ses origines, l'Eglise chrétienne a voulu accueillir l'art musical dans son culte; la musique est en fait le seul art qui fasse officiellement partie intégrante de la liturgie. Au cours des siècles, et surtout à partir du moyen âge, l'Eglise a également appelé la collaboration des autres arts, architecture, peinture, sculpture, elle leur a accordé une protection génialement clairvoyante, elle leur a permis de se mettre au service de la Foi; toutefois et malgré la splendeur des cathédrales du moyen âge, malgré la richesse de l'art religieux de la Renaissance, la musique possède officiellement dans l'Eglise un droit d'aînesse qui ne lui a jamais été disputé. Ce droit lui confère toutefois des devoirs, et des devoirs si graves qu'ils ont été, à plusieurs reprises, l'objet des directives papales.

Les Pères de l'Eglise ont peut-être été les premiers penseurs européens qui aient découvert la véritable fonction spirituelle de la musique; contrairement aux penseurs de l'antiquité hellénique qui considéraient la musique comme une science mathématique et cosmogonique, les Pères de l'Eglise — saint Augustin est très explicite à ce sujet — sont à peu près tous d'accord pour affirmer que le rôle de la musique est "d'exprimer l'inexprimable". Saint Jérôme, l'auteur de la Vulgate, décrit ainsi le *jubilus* (ornementation en arabesques vocales de la dernière syllabe de l'*Alleluia*): "Par le mot *jubilus*, on désigne cette façon de louer Dieu que ni les mots, ni les syllabes, ni les lettres, ni le langage ne peuvent exprimer". Saint Augustin, en grand poète, décrit la même force musicale en ces termes: "C'est une sorte de cri de joie sans paroles, c'est l'expression d'un esprit qui éclate en joie. Un homme rempli d'exultation en vient à chanter des sons exultés sans paroles; il semble rempli d'une joie si intense qu'il ne puisse plus exprimer par des paroles le sujet de sa joie". Cette définition provient d'une conception de l'art musical toute nouvelle et que l'Eglise conservera toujours; alors que les théoriciens du moyen âge continuent de chérir les conceptions mathématiques de la Grèce antique, l'Eglise a donc déjà introduit dans l'histoire de la musique une esthétique qui contient en germe toute l'évolution de l'art musical des siècles à venir.

Il n'est pas étonnant que l'Eglise ait, par conséquence, attaché tant d'importance à la formation technique et artistique de ceux à qui elle confiait l'exécution de la musique admise dans ses temples. Puisque la musique est un langage qui parle directement à l'âme, il est essentiel qu'elle soit traitée avec le plus grand respect, non seulement à cause de son caractère officiel de la liturgie, mais aussi à cause de son influence immédiate et profonde sur la vie intellectuelle. Pendant plusieurs siècles, seuls étaient admis à des fonctions musicales ecclésiastiques les musiciens qui avaient été formés dans les écoles officielles de l'Eglise; et l'on sait que cette formation était longue, sévère et complète. Plus tard, l'Eglise consentit à recruter ses musiciens ailleurs que dans ses propres écoles, mais elle continue de considérer cette fonction comme une profession qui occupe la totalité du temps et de l'énergie artistique de celui qui s'y adonne.

Les circonstances ont voulu depuis que, dans la majorité des cas — tant en Europe que chez nous en Amérique — cette fonction soit désormais considérée comme une "side-line". (Je m'excuse de ce terme vulgaire, mais il n'a pas son équivalent en français, sans doute parce que la pensée française en ignore le concept). Il faut sans doute regretter l'heureuse époque où le musicien d'église devait et pouvait vouer toute son existence à sa fonction; mais c'est une époque que nous ne vivrons plus jamais. Est-ce à dire que la fonction de musicien d'église en ait pour autant perdu sa dignité, sa noblesse et que l'on doive y apporter moins de préparation que jadis?

Dans la vie musicale de l'Eglise, la fonction la plus importante est sans contredit celle du maître de chapelle, le *maestro di capella*. Ce titre conférait jadis une véritable noblesse; il est pénible de constater qu'il a perdu ce caractère. Le maître de chapelle, de nos jours, est généralement un musicien amateur et souvent un musicien amateur au mauvais sens du terme. Ce n'est un secret pour personne que la musique d'église est trop souvent exécutée dans des conditions artistiquement médiocres et liturgiquement condamnables. Trop souvent encore, les maîtres de chapelle ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Ce n'est certes pas le dévouement qui leur manque, c'est tout simplement la compétence technique et la formation esthétique. Personne n'est directement responsable de cette situation qui est due à un ensemble très complexe de circonstances et surtout à un affaiblissement du goût musical chez les fidèles. Les fidèles ne savent plus que la musique à l'église, même quand elle n'est pas partie officielle de la liturgie, doit quand même s'intégrer au sentiment religieux qui justifie sa présence et l'anime d'une signification théologique. La musique qui devrait aider le fidèle à participer de tout son esprit aux fonctions spirituelles des cérémonies est plutôt considérée comme un hors-d'oeuvre, presque comme un divertissement que l'Eglise tolérerait parce qu'elle connaît et excuse, dans sa compréhension de l'âme humaine, la faible faculté d'attention de ses enfants.

C'est ce préjugé sur le rôle de la musique à l'église qui a permis à tant d'oeuvres frivoles et théâtrales au mauvais sens du mot de pénétrer dans la maison de Dieu. Les fidèles s'excitent d'une fausse émotion religieuse à l'audition de pages faussement religieuses; l'on se prépare à l'immense mystère de Noël par une musique d'opérette et l'on médite l'insondable mystère de la Rédemption par l'intermédiaire de l'hypocrite piété des *Sept Paroles du Christ* de M. Théodore Dubois.

Ces oeuvres sont devenues traditionnelles et l'on soulèverait un *tolle* général si on allait les remplacer par d'autres. Est-ce une raison pour prier Dieu avec de la musique médiocre? Tout est là et aucune excuse ne tient contre cette question.

Au risque de passer pour un naïf, je persiste à croire que l'on n'a pas le droit d'introduire dans la maison de Dieu des musiques qui ne soient pas authentiquement animées par l'esprit de foi, pas plus qu'on n'a le droit d'y introduire des tableaux ou des statues qui blessent les principes les plus élémentaires de l'Art. Après tout l'Art, c'est une sorte de sainteté de la matière et le laid sert le diable insidieusement mais sûrement.

Le Christ a déjà chassé les vendeurs du temple: "Vous avez fait de la maison de Dieu une caverne de voleurs!" Je ne reçois aucune communication de l'au-delà mais le simple bon sens et la simple raison me disent qu'il ne doit pas aimer non plus la présence, dans la maison de son Père, de cabotins qui refusent l'humilité et d'ignorants qui refusent d'apprendre.

Certes, la situation de la musique dans nos églises n'est pas uniformément déplorable; plusieurs de nos musiciens d'église font honneur à leurs obligations. Chez plusieurs autres pourtant, un examen de conscience s'impose.

Drôle de pot-au-feu

L'appartement qu'occupe Bernard Lajarrige est envahi par ses enfants. La plus jeune des fillettes regardait l'autre jour le chat dormir devant le feu. Soudain elle se précipite sur lui et l'enlève vivement.

—Il commençait à bouillir, expliqua-t-elle.

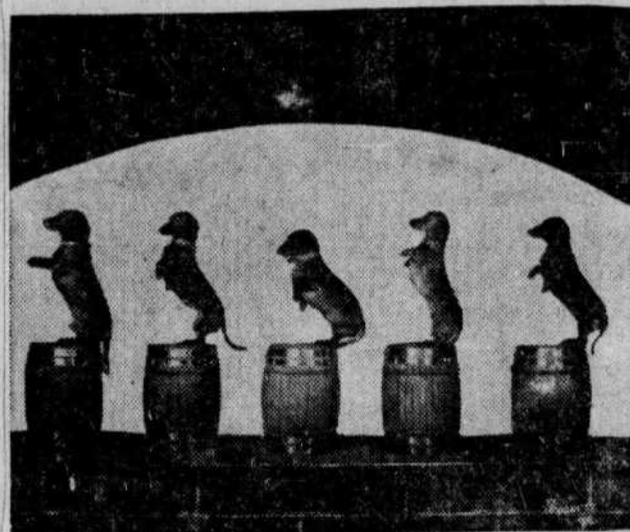

LES CHIENS SAVANTS du Janet's Circus, qui font partie du grand cirque présenté par l'Association de la police de Montréal, au Stadium de la rue De Lorimier, du 6 au 13 juillet.

G. Baillargeon remporte un 1er prix à Paris

M. Gilles Baillargeon, fils de M. Hervé Baillargeon, premier flûtiste de l'Orchestre des Concerts symphoniques, vient d'obtenir au Conservatoire de Paris, section des étrangers, son Premier prix de violon "avec la plus haute mention".

Gilles Bergeron est un boursier de la Province de Québec. Avant son départ pour Paris il avait été, au Conservatoire de Musique de la Province, l'élève de Louis Bailly et de Noël Brunet. Au Conservatoire de Paris, il étudie sous la direction du maître René Benedetti.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINEMAS

CINEMA DE PARIS: "Le grand cirque", 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 50, 9 h. 20.

SAINT-DENIS: "Docteur Knock", 1 h. 55, 5 h. 55, 9 h. 55. "Sous le ciel de Paris", 12 h., 4 h., 8 h.

CHAMPLAIN: "Les fils du dragon", 12 h., 3 h. 20, 6 h. 40, 10 h. "Le mystère du quartier chinois", 2 h. 30, 5 h. 50, 9 h. 15.

ELECTRA: "La brigade du suicide", 1 h. 48, 5 h. 09, 8 h. 30. "Le portrait de Jennie", 12 h., 3 h. 18, 6 h. 39, 10 h.

LA SCALA: "Ma femme est un grand homme", 12 h. 52, 4 h. 17, 7 h. 42. "Traqués dans la jungle", 2 h. 39, 6 h. 04, 9 h. 29.

Spectacles et Concerts

Le 5 août: Concert d'oeuvres canadiennes (Brott, Champagne, Vallerand, Mercure, Papineau-Couture, Somers) au Chalet de la Montagne. Orchestre sous la direction de Roland Leduc. Soliste: Noël Brunet, violoniste.

A compter du 19 août: "Légendes aux étoiles", féerie théâtrale de Paul Clos. Au Chalet de la montagne.

Les 26 et 27 août: "The Mikado", au Chalet de la montagne.

Estelle Pagnol

Estelle vient d'enrichir l'album de famille d'une nouvelle photo, celle de son baptême. Elle a sept mois. Marcel Pagnol académicien, qui n'avait pas pensé à composer une ode, fut supplanté par son fils Frédéric. Celui-ci avait préparé en hommage à sa soeur deux sucres d'orge.

BOB WRIGHT

L'Association des fanfares amateurs de la province de Québec qui tient son 22e festival annuel à Valleyfield, demain, auquel plus de 30 fanfares participeront, a eu la bonne fortune de retenir les services d'un jeune artiste de 20 ans, de Moose Jaw, Saskatchewan.

TRAQUES DANS LA JUNGLE, un roman d'amour au milieu de la jungle mystérieuse, est à l'affiche de La Scala à compter d'aujourd'hui.

2e SEMAINE
CINEMA de PARIS À L'AFFICHE
EXCELLENTE CLIMATISATION
Pierre CRESSOY
Le grand cirque
basé sur les faits d'armes de l'aviateur français Clostermann

BOB WRIGHT

ST-DENIS à l'affiche
CLIMATISATION PARFAITE
Louis JOUVET dans Le DOCTEUR KNOCK
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Brigitte AUBER Jean BROCHARD
SOUS LE CIEL de PARIS

LA SCALA
PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921
Traqués dans la Jungle
Un drame d'amour parmi les dangers terrifiants de la jungle — S. Smith
En double programme
"MA FEMME EST UN GRAND HOMME"
Loretta Young, Joseph Cotten

"LES FILS DU DRAGON"
avec
KATHARINE HEPBURN
Walter HUSTON • Aline MacMAHON
Akim TAMIROFF
Turhan BEY
LE MYSTÈRE du QUARTIER CHINOIS
Salle Climatisée
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. . . FA 1646

2 GRANDS FILMS
"Le Portrait de Jenny"
avec
JENNIFER JONES
JOSEPH COTTEN
ETHEL BARRYMORE
"La Brigade du Suicide"
avec DENNIS O'KEEFE
ELECTRA

Drieu La Rochelle, témoin et visionnaire

Lit-on encore Drieu La Rochelle ? La tristesse de ses dernières années, qui le virent collaborer avec l'occupant boche à la N.R.F. et se terminèrent par un suicide, semble en avoir éloigné même ceux qui auraient pu garder du goût pour une oeuvre affreusement malade, l'un des plus frappants témoignages de décadence que nous ait laissés l'entre-deux-guerres français. Mais voici qu'un petit livre de Pierre Andreu, *Drieu, témoin et visionnaire* (1), le fait rebondir dans l'actualité, et invite à mesurer l'oeuvre et l'homme en dehors des préjugés partisans, dans la seule lumière d'une intelligente amitié. S'il ne ramène pas un grand nombre de lecteurs à Drieu La Rochelle — ce qui, de toute façon, n'est peut-être pas souhaitable — M. Andreu aura eu du moins ce mérite d'en offrir à la postérité une image non déformée, à la fois pitoyable et exemplaire. "*Dans une époque où tout est malade*, écrit-il, *nous tirons plus de profit des échecs de ceux qui sont allés jusqu'au bout de la maladie et du malheur... que des victoires sans combat de ceux qui sont restés assis devant leur porte.*"

Ce fut le personnage Drieu, bien plus que l'écrivain, qui, à l'instar de Gide, attira l'attention passionnée de ses contemporains. Récemment encore, dans une tranche de ses souvenirs, Maurice Martin du Gard témoignait de la fascination exercée par ce grand garçon trouble sur son entourage. Or une fascination du même ordre s'exerçait dans ses livres, car tous les romans de Drieu — très faibles sous le rapport de l'invention, Pierre Andreu le reconnaît — ne font que mettre en scène, sous des déguisements à peine dissemblables, son propre personnage. "*Saurais-je un jour raconter autre chose que mon histoire ?*" demandait-il au début de son premier livre. Il n'a jamais bien su : le personnage central de *Gilles*, le Alain de *Feu follet*, le Hassib de *Beloukia*, compte tenu de quelques différences d'états civils, se définissent par la trilogie qui définit Drieu lui-même : la femme l'argent, la mort. On n'en sort pas.

Il est peu d'écrivains français qui aient autant, avec une telle ferveur et une telle espérance angoissée, parlé de la femme. On n'exagère en disant que pour Drieu, la femme était tout. Son dernier recours, sa dernière chance, en même temps que la racine de sa maladie. Séducteur infatigable, il en a connu beaucoup : prostituées, amantes, épouses, toutes l'ont déçu, et sa vie sentimentale trop remplie n'a été, en fait, qu'une longue absence, une longue nostalgie du bonheur. Qu'attendait-il donc de la femme cet assoiffé, pour qu'elle le déçût aussi infailliblement ? La sécurité. Une sécurité dont le désir était né d'une enfance gâchée, s'était exacerbée parmi les incertitudes de la guerre et de l'après-guerre, et ne cessait de croître par le fait même des déceptions qu'il amenait. De ce désir de sécurité, vient que dans la pensée de Drieu, l'idée de femme rejoignait toujours celle d'argent — "*mettre la main sur une femme avait été son rêve; c'était l'argent, l'abri, la fin de toutes les difficultés devant lesquelles il frissonnait*" — et que ce débauché, au milieu de ses plus sordides aventures, ne cessait de rêver d'un mariage solide et fécond. Il n'y a pas de paradoxe à ce que Jérôme, dans *L'eau fraîche*, prononce ces fortes paroles : "*On ne connaît pas la réalité de l'amour, tant qu'on ne renonce pas à soi, tant qu'on n'est pas marié. L'amour, c'est le mariage, ce n'est pas autre chose.*" Et Drieu lui-même peut déclarer sans hypocrisie, en 1925 : "*Au bout de ma méditation sur cette alliance, nombreuse, subtile, aux mille détours savants riche en substance tragique, qu'est l'union de l'homme et de la femme, je trouve l'enfant qui est le symbole de tous leurs travaux. Au-dessus du tumulte de la chair, du tâtonnement des coeurs, du malentendu délicat des esprits, est suspendue l'âme de l'enfant, qui prouve la réalité de l'amour.*" Le parallélisme de ces nobles aspirations et d'une vie de débauche, chez Drieu, n'est pas une inconséquence; il repose sur l'équivoque fondamentale de la sécurité. Aussi verrons-nous cet éternel adolescent chercher finalement dans la mort — dont la pensée ne le quittait jamais — un refuge contre la vie hostile, que lui avaient refusé la femme et l'argent.

Je ne crois pas trop m'aventurer, par ailleurs, en soutenant que cette même crainte de la vie explique aussi pour une bonne part le glissement progressif de Drieu La Rochelle vers le fascisme. Il faut distinguer, dans sa pensée politique, une part d'observation, de diagnostic, dont l'analyse de Pierre Andreu fait ressortir la fréquente justesse; et une part morale, c'est-à-dire tournée vers l'action, qui n'échappait pas aux impératifs auxquels était soumise la vie personnelle de Drieu. La sécurité qu'il recherche pour l'Etat, pour les masses modernes, est celle d'un chef — une de ses pièces s'intitule justement *Le Chef* —, d'un dictateur entièrement responsable. Il veut imposer à la société l'ordre qu'il n'a pu instaurer en lui-même; cet immoraliste rêve d'une morale rigide, un peu inhumaine. Et comme Maurras, cet autre passionné d'ordre extérieur, il verra dans l'Eglise catholique une puissance de discipline bien plus qu'une source de grâce et la gardienne de la liberté.

Sur le plan religieux, le plan mystique, Drieu ne fut pas longtemps près de l'Eglise. Pas du tout métaphysicien, submergé par ses problèmes de morale personnelle, il avait vite oublié le Dieu chrétien de son enfance et remettait toujours à plus tard sa recherche du divin. "*Vienne la fin des désirs*, écrivait-il dans *"Drôle de voyage", alors commencera le grand désir.*" Peut-être ce grand, cet immense désir, à la mesure du besoin de sécurité qui le tourmentait, l'écarta-t-il du Dieu personnel voire de la croyance au péché et à l'âme individuelle qu'implique le christianisme... Il semblait fixé, à la fin de sa vie, dans une sorte de syncrétisme panthéiste inspiré de la philosophie hindoue, dont on peut penser qu'il était la seule manière laissée à ce grand malade de rejoindre Dieu : la grâce connaît bien d'autres chemins que ceux de l'orthodoxie, pour atteindre certaines âmes torturées. Nous voulons espérer que les souffrances de ce pauvre type, où semblaient s'être donné rendez-vous toutes les déchéances de son époque, n'ont pas été sans rejoindre de quelque façon la Souffrance rédemptrice.

Drieu La Rochelle reste pour nous un frère extrêmement malheureux, exemplaire en ce qu'il a ressenti profondément, au milieu de la folie sexuelle d'un monde pourri, la douloureuse absence d'un amour qui fût don et fidélité.

Gilles MARCOTTE

(1) "Drieu La Rochelle", par Pierre Andreu. Chez Grasset, à Paris.

Trois films pour Danielle

Danièle Delorme, depuis dix-huit mois, se consacrait au théâtre. Elle reprend avec la *Jeune fille* une activité qui se poursuivra par un rôle, en attendant celui que lui confiera son mari Daniel Gélin, dans *les Dents longues*, le film qu'il doit mettre en scène lui-même et dans lequel il sera aussi, pour la première fois, le partenaire de Danièle.

SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT
REVUES MONDE ENTIER
Benoit Baril
Tel FR 7383
4234, de la Roche, Montréal-34

FRANCE-LIVRE
vous offre
tous les nouveaux livres parus
ainsi qu'un grand choix
de livres d'occasion
VENTE et LOCATION
1325 est, Ontario CH. 5471

Le dernier numéro de la "Revue française"

"La Revue Française de l'Elite Européenne" est une revue bien vivante. Elle sait greffer (n'est-ce pas là le propre d'un organisme en plein développement?) sur son fonds maintenant traditionnel des éléments de jeunesse et de nouveauté qui donnent à son dernier numéro un intérêt véritablement exceptionnel.

Traditions? C'est la "présence de l'Europe" cette fois-ci manifestée par une citation de Sully: "Je soutiens que la paix est le plus grand et commun intérêt de l'Europe." Ce sont ces articles et chroniques brillamment orchestrés qui vont de la parure féminine, présentée par S. de Beaufort à la savante étude sur la photographie super-instantanée et l'ultra-cinéma, de P. Fayolle et de P. Naslin. Ce sont les très belles reproductions des dessins de Fragonard, de Rembrandt, de Claude Lorrain, appartenant au Musée Boymans de Rotterdam. C'est encore le chapitre consacré aux divers aspects du Limbourg néerlandais "province européenne", ainsi que la plaquette hors-texte dédiée à Hong-Kong d'aujourd'hui.

Trois innovations marquent le numéro 37 de "La Revue française". Voici une nouvelle chronique consacrée à la pédagogie, réclamée par de nombreux lecteurs appartenant aux milieux de l'enseignement. F. Goblot, agrégé de philosophie y traite des méthodes pédagogiques dans l'enseignement secondaire. Voici en deuxième lieu, une rubrique originale intitulée: "Problèmes économiques" qu'un souci d'objectivité a conduit "La Revue française" à présenter sous la forme d'un "forum" où les avis seront librement confrontés.

"La Revue française de l'élite européenne" inaugure enfin ce mois-ci une "Tribune libre des nations" où, mois après mois, les gouvernements et les autorités de tous pays auront la possibilité d'exposer en toute liberté les thèses de leur choix sur les grands problèmes culturels, politiques, économiques ou sociaux qui constituent la trame de l'actualité internationale.

"La Tribune libre des nations", qui sera préfacée dans chaque numéro par le grand écrivain Edouard Helsey, s'ouvre sur un document de premier ordre dû à S. Haffner qui éclaire l'attitude anglaise vis-à-vis de la communauté Atlantique et de l'Union européenne.

On peut s'abonner en s'adressant directement à la revue, ou au Service d'abonnements Benoit Baril.

La Foire aux Lettres

TRADUTTORE...

Traditionnellement, le proverbe latin "Mens sana in corpore sano" se traduit par "Une âme saine dans un corps sain".

C'est bien, mais un peu court.

Voici la traduction, incontestablement plus ornée, qu'en propose un institut de culture physique du nord de la ville : "Car d'autant sain est le corps, l'âme se montre et reluit au dehors".

Et puis ça rime !...

CLAUDE BERNARD

Flammarion vient de rééditer, dans une toilette typographique remarquable, l'important ouvrage de Claude Bernard, "Introduction à la médecine expérimenale'.

Dans une introduction intitulée "Claude Bernard : un maître à penser universel", Constant Bourquin marque précisément les limites du déterminisme scientifique de Bernard, en le distinguant du fatalisme universel qu'y ont vu Renan et une longue séquelle de pseudo-philosophes. "La méthode expérimentale, considérée en elle-même, écrit Claude Bernard, n'est rien autre chose qu'un raisonnement à l'aide duquel nous soumettons méthodiquement nos idées à l'expérience des faits." Au Père Sertillanges, qui a bien vu le caractère profondément réaliste de cette méthode et en a montré la convenance aux principes thomistes fondamentaux, Constant Bourquin rend un juste hommage.

Quant à fonder sur le déterminisme bernardien une philosophie totale, comme y prétend Bourquin, c'est liquider la métaphysique à trop bon compte. Notre auteur est un peu léger à ce propos, et sa référence à Pascal, un peu brève. Feu rouge.

A BORDEAUX

La vieille Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux a reçu avec solennité, il y a peu, un nouvel associé non résident : François Mauriac. La ville natale du romancier avait longtemps tenu rancune à son enfant de son ouvrage "Préséances". L'heure de la réconciliation a sonné et le "tout-Bordeaux" était présent à cette réception présidée par le propre frère de l'écrivain, le professeur Pierre Mauriac, ancien président de la Faculté de médecine.

A cette réception se trouvait également le plus vieil ami de Mauriac, le chanoine philosophe André Lacaze, dont le romancier a dit qu'il était présent dans toute son oeuvre.

UN PEU D'HISTOIRE

On a coutume de croire que les bourdes relevées sur les copies d'élèves sont des signes d'infériorité intellectuelle. On a bien tort. Voici, par exemple, la merveille d'ingéniosité qu'un candidat au bachot (français) a conçue grâce à deux erreurs de nom. C'est à propos de l'*Andromaque* de Racine.

"Pyrrhus, fils d'Achille, roi des *Colosses* (Molosses) et des *Pires* (d'Epire), réunissait en lui l'ardeur de ses deux peuples. Des Colosses, géants de la montagne, vigoureux fantassins, il avait la valeur martiale; des Pires, petits et râblés, habitants des gorges profondes, cavaliers indomptables, il tenait son emportement, sa fureur et sa cruauté. Pyrrhus, au siège de Troie, mettant à feu et à sang le palais de Priam, s'était comporté comme un Pire; mais le Colosse au coeur tendre qui était en lui fut bouleversé par la veuve d'Hector : il aima cette belle Etrangère qui avait le charme de l'Orientale et la fierté d'une reine".

Dites-moi si cela ne vaut pas mieux qu'une plate "explication" de Racine ?... •

TROIS CHIENS

Jean Tournemille, qui rapporte le fait précédent dans le *Figaro littéraire*, y ajoute celui-ci, qui manifeste une virtuosité pour le moins égale dans l'invention historique. Il venait d'être question du chien d'Ulysse, et l'examinateur avait demandé à l'élève s'il connaissait d'autres chiens célèbres en littérature.

"Avec le chien de chasse d'Ulysse, dit celui-ci, je connais aussi le *lévrier* (levier) d'Archimède, qui tomba roide mort à Syracuse sur le corps de son maître, et le *dogue* (doge) de Venise, qui, magnifiquement paré, présidait en grande pompe au baptême de l'Adriatique, avant d'être immergé au large du Lido."

RECTIFICATION NO 2

Notre page spéciale sur Mauriac, il y a trois semaines, était décidément un musée d'erreurs (prière de ne prononcer : horreurs). Après Gérard Pelletier, c'est Gilles Marcotte qui doit confesser une regrettable méprise.

Il s'agit des illustrations qu'on trouve dans le *Galigai* de Mauriac édité par le Cercle du Livre de France. Elles ne sont pas d'Olivier Mercier-Gouin, comme nous l'avions indiqué, mais bien de Lomer Gouin.

Cette erreur nous vaut l'occasion de répéter que les illustrations transcrivent avec un rare bonheur les constances psychologiques de l'univers mauriacien.

LA MEDITERRANEE

Le dernier numéro (juin 1952) de *Plaisir de France* est un magnifique numéro spécial, consacré à la Méditerranée — non seulement à la Méditerranée géographique, mais aussi à cette patrie spirituelle qui propose un idéal de mesure dans la joie de vivre.

De beaux textes de Jean Grenier, Gabriel Audisio, Gilles Quéant, Maurice Toesca, Gabriel Marcel et Audiberti explicitent ce qu'une splendide illustration — photos et peintures — communique directement.

Dans cette apothéose de la Méditerranée, on a fait une place au génie de Léonard de Vinci, loué avec beaucoup d'intelligence par Marcel Brion et représenté par deux superbes reproductions.

LIVRES REÇUS

ENTRETIENS SUR LA VIE, par Fernand Seguin. Editions Beauchemin, Montréal.

Un ouvrage de vulgarisation scientifique écrit avec art. Bien que l'auteur n'ait pas jugé à propos de modifier ces textes rédigés pour la radio, le lecteur ne cherchera pas à s'en plaindre, charmé qu'il sera d'absorber, claire et précise, toute cette matière scientifique qui l'aurait peut-être rebuté présentée sous une forme plus savante.

À cette vulgarisation parfaite de la science de la vie, Seguin n'a pas dédaigné, pour rendre encore plus intéressantes ses causeries sur la matière vivante, la respiration cellulaire, les hormones, la cortisone, les mystères de l'hérédité, le métabolisme intermédiaire, etc... d'ajouter les mots d'esprit et les comparaisons pratiques.

A tout cela, un style concis, rapide et vivant comme la science qu'il analyse.

QUEBEC IN YOUR CAR, par Jim et Marjorie Mackenzie, avec 72 photographies. Clarke, Irwin and Company, Toronto.

John et Marjorie Mackenzie qui, dans "Ontario in Your Car", avaient introduit un nouveau genre de guides touristiques, invitent leurs lecteurs à une autre randonnée, cette fois dans le Vieux et le Nouveau Québec. Avec eux, pour parcourrez la grande ville de Montréal et ferez le tour de son île. Vous irez dans les Laurentides, au parc La Vérendrye, dans les vallées de l'Outaouais et du Saint-Laurent, dans la chère vieille ville de Québec, dans l'île d'Orléans, dans la péninsule de Gaspé...

Le livre, bourré de renseignements techniques, est destiné spécialement aux touristes étrangers.

LE COEUR FIDELE ET INFIDELE DE PAULINE BONAPARTE, par Suzanne Normand. Collection "Plaisir de l'histoire", chez Grasset.

Après bien d'autres historiens, Suzanne Normand — de qui l'on n'a pas oublié "La Reine Hortense" — s'est attachée à faire revivre la figure de Paolette, la soeur préférée de Napoléon. Mais voici que, femme, elle se montre à l'égard d'une autre femme plus indulgente que les hommes. Pour elle, il s'agit surtout de découvrir, à travers une nature essentiellement mobile et complexe — et de qui l'on a beaucoup médit — des traits dont il faut bien souligner la noblesse : l'indéfectible fidélité de Paulette, l'infidèle, à son frère, et l'espèce d'héroïsme que cette capricieuse, cette frivole, cette inconstante... savait opposer au destin, quand celui-ci l'exigeait.

On connaît moins, toutefois, le déclin pathétique, souvent bouleversant d'une vie brillante et folle. Suzanne Normand dans le décor fastueux et rigide de la Rome papale, en a retracé les douloureuses étapes, avec sa sensibilité et son intuition habituelles.

UN POETE ET SON EDITEUR

par Pierre EMMANUEL

Amis de la poésie, si quelque jour vous passez par Montparnasse, tout près du carrefour Vavin, ne manquez pas de rendre visite à G. L. M. Je ne doute pas que vous connaissiez ces trois lettres : tout amateur de beaux poèmes, et de poèmes bien édités, les voit toujours avec émotion. Ces trois lettres ne sont pas seulement le sigle d'une maison d'édition : elles sont le surnom, le petit nom d'amitié d'un éditeur-poète, Guy Lévis Mano. Depuis vingt ans, tout seul il s'est consacré à la double tâche de servir la poésie et de servir l'art de l'imprimeur. Son atelier et sa boutique ne font qu'un : son catalogue résume toute l'histoire de la poésie française depuis un quart de siècle. C'est un honneur que d'être édité par lui: Guy-Lévis Mano est l'un des rares hommes libres de ce monde, libre d'une indépendance qu'il acquiert et renouvelle chaque jour par son travail devant la presse à bras. Parce qu'il ne doit rien à personne qu'à lui-même, il honore qui il lui plaît d'honorer. Son amitié ne demande rien qu'un égal respect de la chose belle, et c'est un bel exemple que celui d'un homme qui compte parmi ses amis les artistes les plus authentiques de son temps.

Je songeais à la fidélité dont il a toujours fait preuve, en feuilletant le nouveau livre d'Eluard, qu'il vient d'éditer : **Le Phénix** (1), avec dix-huit dessins de Valentine Hugo. Il a chez Guy-Lévis Mano certaines constantes du goût qui se manifestent par le dévouement même qu'il montre à certaines oeuvres, celle d'Eluard en particulier. Mais en même temps, à mesure qu'il vieillit et se dégage de son passé, Guy-Lévis Mano s'allège de ses attaches trop étroites à une esthétique révolue : de sorte qu'il accomplit sous nos yeux ce choix critique dont la remarquable sûreté nous étonne, ne gardant du passé que ce qui reste présent et se situe déjà dans l'éternel.

Servi par une telle amitié, Paul Eluard peut présenter à l'amateur de poèmes comme au bibliophile une oeuvre dont il partage l'honneur avec Guy-Lévis Mano. Je dis qu'il en partage l'honneur, car la mise en page est la traduction architecturale de la réalité poétique: une recréation du poème selon des formes spatiales lui conférant un pouvoir nouveau.

Guy-Lévis Mano nous ramèneà cette évidence de plus en plus ignorée dans l'édition moderne, que le livre est une construction dans l'espace, et que l'âme n'y entre point si l'oeil d'abord ne le saisit pour en faire le lieu des regards. D'où l'importance des blancs en poésie, par exemple, et la difficulté de les disposer, car ils peuvent aussi bien créer l'espace et le silence nécessaire que dévoiler brusquement le vide, disloquer le poème comme un brusque affaissement du sol lézarde une maison.

Beauté de la page, prémices d'une autre beauté. Beauté du poème habitable, où la pensée fait sa demeure, s'accoutumant aux objets, au paysage alentour. Beauté des illustrations à la page de gauche, ouvertes comme une fenêtre sur ce que décrivent et délivrent les mots. Valentine Hugo, c'est la fée d'un univers où l'arabesque la plus folle décrit la forme la plus simple, la plus concertée. Elle convient admirablement à cet Eluard tendre et précieux, toujours en quête de la simplicité des choses rares, découvreur éternel de lieux communs dont il fait des mondes vierges qu'il est le premier à inventer. Les illustrations de Valentine Hugo semblent écarter pour nous les lianes qui masquaient l'évidencé, et voici qu'apparaissent deux visages, répercutés de page en page, celui d'Eluard et l'autre, celui de la bien-aimée.

Car Eluard ne connaît qu'un thème, celui de l'amour. Il est le poète d'une seule idée, d'un sentiment unique, sans lequel il lui serait impossible de vivre, car le sentiment, cette force intérieure, se confond avec la vie. Quand la femme qu'il avait aimée d'un amour dont le reflet se trouve à chaque page de son oeuvre, mourut, il y a quelques années, Paul Eluard lui-même crut mourir et c'est sous le nom de Didier Desroches qu'il chanta son expérience de la double mort, de la pourriture et de la nuit du tombeau. Ceux qui lurent en ce temps-là les admirables poèmes où Eluard retrouvait l'accent de Villon et d'un moyen âge soudain si proche, n'oublieront pas l'émotion poignante qu'ils éprouvèrent à la pensée de son acharnement à se déchirer, à se détruire par la puissance des mots. Ils comprirent que cette poésie était une opération de chair et de sang, dévastatrice mais exemplaire, et prirent peur comme chaque fois que la parole devenant inouïe, échappe à son créateur.

Aujourd'hui, un nouvel amour s'inscrit dans les cendres de l'ancien : ou plutôt c'est l'ancien qui renaît en deux êtres qui sont les mêmes et pourtant différents d'eux-mêmes. "Le Phénix", tel est le signe mystérieux qui nous accueille, sur une grande page blanche, au seuil de ce poème pascal.

Que dirais-je du texte même ? Qu'il y circule une telle lumière, un air si libre et si naturellement exaltant, que tout commentaire risquerait de faire écran à cette poésie qui n'est que naturelle. Le meilleur Eluard est ici : lui seul peut écrire que "la femme est la nuée du coeur" (et c'est une extraordinaire image mystique), et encore que "tout a la couleur de l'aurore" ou "je te regarde tout est nu (et c'est la transmutation de la banalité quotidienne en la merveille qui ne cesse d'être quotidienne elle aussi).

Il y a chez Eluard une puissance naïve d'aimer qui fait briller l'évidence et nous découvre l'aspect vertigineux des lieux communs : aussi l'expression la plus simple, demeure-t-elle la plus mystérieuse, et cette poésie que les gens pressés épuiseraient à la première lecture est-elle inépuisable, comme la vérité de tous les jours. Elle a le goût de l'eau pure, que seuls les coeurs purs savent reconnaître, car ils ne demandent à la vie que d'être égale à soi.

(I.S.P.)
(S.I.F.)

(1) Paul Eluard : **Le Phénix**, G. L.M., éditeur, rue Huyghens, Paris.

Formé par lui-même

Frank Villard a tourné pendant plusieurs années des rôles sans grand éclat où il s'agissait surtout d'être beau garçon. Frank Villard commençait de composer un personnage qui se développa peu à peu sur un registre assez étendu, allant du séducteur au héros équivoque du *Garçon sauvage*. Son talent qu'il fut seul à cultiver, à élargir, lui permet maintenant de tenir avec succès les rôles les plus différents. Il l'a prouvé avec son excellente création du marinier des *Amants de Brasmort* et celle de *La Belle Image*, entre autres.

LES DEUX LIVRES DU MOIS
LIVRES VEDETTES DE JUILLET

Autour des trois Amériques
par Jacques HEBERT
256 pages, 29 photos, 20 dessins, 3 cartes.

Les Années d'illusion
A.-J. CRONIN
254 pages.

LES DEUX VOLUMES: $2.50 (port compris)

AUTOUR DES TROIS AMERIQUES
Jacques HEBERT
Cet ouvrage, présenté de la même façon que les volumes de la série "Autour du Monde", abondamment illustré, intéressera le lecteur de la première à la dernière page. Le récit ne manque pas d'incidents et les descriptions des pays visités, si différents les uns des autres, apportent un élément de curiosité qui se renouvelle sans cesse.
256 pages,
20 dessins, 29 photos,
3 cartes.

LES ANNEES D'ILLUSION
A.-J. CRONIN
Où est la vraie grandeur? Dans les entreprises grandioses et glorieuses ou bien dans les humbles tâches, mais exactement accordées à la vocation humaine? C'est une leçon de foi et d'optimisme que Cronin nous donne en nous entraînant sur les pas de ce Duncan, au centre de ses luttes, parmi les femmes qui gravitent autour de lui, si diverses: l'intelligente, mais glaciale Anna, l'exquise, mais légère, trop légère Margaret, Jeanne, surtout, la douce et tendre Jeanne.
254 pages.

Veuillez m'inscrire dans votre club "Les deux livres du mois" et me faire parvenir les deux livres vedettes de juillet. Je m'engage à acheter, au cours des prochains douze mois, au moins quatre des sélections mensuelles offertes pendant cette même période. Veuillez m'envoyer, gratuitement, votre lettre mensuelle aux membres du Club.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

[ ] ci-joint $2.50 pour les vedettes de juillet.
[ ] ci-joint $10 pour les vedettes des 4 mois à venir.
[ ] ci-joint $28 pour les vedettes des 12 mois à venir.
[ ] je paierai après réception de chaque envoi.

FIDES
LES DEUX LIVRES DU MOIS
25 est, rue Saint-Jacques,
MONTREAL *PLateau 8335

NOTRE ORGANISATION
Chaque mois, nous offrons aux membres de notre club, à prix très réduits, deux volumes de publication récente qui ont été reconnus les meilleurs ouvrages du mois. On est libre d'accepter les volumes offerts, toutefois pour bénéficier des avantages du club, il faut acheter dans l'année au moins 4 des sélections proposées. Une circulaire annonçant les prochaines sélections, est envoyée à nos membres à chaque mois. Si l'on n'est pas intéressé à l'un des livres offerts on peut choisir un volume substitut dans une liste envoyée à cette fin.

NOTRE BUT
Procurer au public des ouvrages de grand intérêt — romans, biographies, récits de voyages, etc. — qu'il puisse lire avec profit, sans crainte d'être blessé dans ses convictions religieuses.

NOS MEMBRES
Toute personne désireuse qu'on fasse pour elle un choix judicieux parmi les volumes qui chaque mois se publient en langue française dans le monde.

EN AOUT : TESTAMENT DE MON ENFANCE, par Robert de Roquebrune. — LE FOU DE NOTRE-DAME, par Maria Winowska. Les 2 volumes : $2.50 (port compris).

EN SEPTEMBRE : LA NUIT PRIVEE D'ETOILES, par Thomas Merton. — LE SANGLOT SOUS LES RIRES, par M.-A. Grégoire-Coupal. Les 2 volumes : $2.50 (port compris).

SAVEUR EUROPÉENNE — par Schwechat

Les waltzes de Strauss égaient la vie autrichienne.

SCHWECHAT, SUR LE DANUBE, EST FAMEUSE POUR LA DÉCOUVERTE DU BRASSAGE DES BIÈRES LÉGÈRES. LE MAÎTRE BRASSEUR TLUSTY DE SCHWECHAT FUT NATURELLEMENT L'UN DES SEPT EXPERTS EUROPÉENS INVITÉS À GOÛTER LA PILSENER LABATT. COMME DES MILLIERS DE CANADIENS DEPUIS, IL A FAIT L'ÉLOGE DE CETTE BIÈRE LÉGÈRE ET PÉTILLANTE... DE SON GOÛT SEC ET MOELLEUX. VOUS AUSSI, VOUS AIMEREZ LA SAVEUR RAFRAÎCHISSANTE DE LA PILSENER LABATT*

Le célèbre Danube "bleu" traversant Vienne.

*Labatt - n'y a rien qui la batte!

Camp national de guides et d'éclaireuses

Il se tiendra à Connaught Ranges, près d'Ottawa, du 14 au 26 juillet

Ottawa, 2 (P.C.) — Pendant 12 jours, à compter du 14 juillet, des Guides de tout le pays tiendront leur premier camp national à Connaught Ranges, près d'Ottawa. On croit que 1,200 Guides et Eclaireuses y prendront part.

Le premier ministre Saint-Laurent fera l'ouverture officielle du camp le 15 juillet. Il sera salué par un défilé des contigents provinciaux.

Les jeunes filles, dont l'âge varie entre 13 et 17 ans, ont été choisies à travers le pays pour leur caractère ,leur sens d'adaptation et leur succès d'entrainement. Il faut qu'elles aient déjà campé pendant au moins deux semaines, qu'elles connaissent l'usage des tentes et qu'elles sachent faire la "popote" au-dessus de feux en plein air.

Pour ajouter une note internationale, 36 invités du Brésil, de France, de Grande-Bretagne, de Hollande et des Etats-Unis prendront part à la réunion.

Quelque 300 guides aînées, toutes des volontaires, surveilleront la tenue du camp. Les guides et leurs aînées paient leur propre voyage. Le coût du transport a été mis en commun. Le prix total est de $60 et comprend le voyage et l'entretien du camp.

Le but de la réunion est de développer le sens de la citoyenneté nationale; de faire que les jeunes filles se connaissent mieux les unes les autres et rapportent de nouvelles expériences manuelles chez elles. L'activité du camp comprendra des jeux scéniques, du travail de métiers, du chant, des danses de folkore, des excursions, des visites et des manifestations diverses.

Douleurs Périodiques
Malaises Fiévreux
soulagés sûrement avec
ANTALGINE

Obédiences chez les Clercs de Saint-Viateur de Montréal

Le 1er juillet 1952, les Clercs de Saint-Viateur de la province religieuse de Montréal recevaient leurs obédiences pour l'année scolaire 1952-1953. En voici les principales :

Direction provinciale: R.P. Elie Charlebois, supérieur provincial; R. P. Eucher Lefebvre, assistant-provincial et directeur des études secondaires; R. P. François Prud'homme, assistant-provincial; R.F. Antonio Jacques, directeur des études primaires; R.F. Adrien Coutu, procureur provincial; R.F. Gérard Côté, assistant-procureur provincial.

Bureau des Missions: P. François Prud'homme, supérieur; P. Armand-J. Morin, procureur.

Centrale de la J.A.C.: P. Adolivas Poulin, aumônier national; P. Léo Thauvette, assistant-aumônier national.

L'Oeuvre des Aveugles: P. Jean Cypihot, supérieur; P. Rolland Campbell.

Maison Ducharme (Outremont): P. Louis-Philippe Lefebvre, directeur; P. Marie-Hervé Hamelin, père spirituel; F. Ulric Martin, procureur.

Cure Saint-Viateur (Outremont): P. Wilfrid Sénécal, curé; PP. C.-E. Deschamps, Chs Auger, Louis Gauthier.

Ecole Supérieure Querbes (Outremont): F. Wilfrid Coderre, directeur; P. Jean-Paul Langlois, père spirituel; F. Rosaire Blondin, assistant-directeur.

Ecole Saint-Germain (Outremont): F. Roger Piamondon, directeur.

Externat classique Saint-Viateur (Outremont): P. La-Joseph Lefebvre, supérieur; P. Jean-Réal Pigeon, assistant-supérieur; P. Maurice Monette, procureur.

Collège St-Viateur (Montréal-Nord): P. Lucien Huot, directeur; P. Irénée Lavallée, père spirituel; F. Maximilien Marois, ass.-dir. et procureur.

VILLE DE MONTREAL:

Librairie Saint-Viateur: F. Joseph Loiselle, directeur; F. Fernand Gaudreau, ass.-dir.

Institution des sourds-muets: P. Alphonse Gauthier, supérieur; P. Etienne de Blois, ass.-sup.; P. Joseph Paquin, père spirituel; F. Cyrille Deland, procureur; F. Roméo Larue, gérant des ateliers.

Ecole Supérieure Saint-Viateur: F. Roger Lapointe, directeur; P. Lauréat Cholette, père spirituel; F. Marcel Deshaies, ass.-dir.

Ecole Saint-Louis: F. Clément Charpentier, directeur; P. Georges Griffin, père spirituel; F. Gérard Arcand, ass.-dir.

Ecole Saint-Jean-Baptiste: F. Wilfrid Lapointe, directeur; F. Jean-Marie Lamonde, ass.-dir., F. Antonio Archambault, ass.-dir.

Ecole François-de-Laval: F. Arthur Gauvreau, directeur.

Ecole St-Jean-de-la-Croix: F. Georges Paquette, directeur; F. Urgel Pierre, ass.-dir.

Ecole Jean-Talon: F. Wilbrod Jacques, directeur; P. Edouard Martineau, père spirituel; F. Antoine Paquet, ass.-dir.

Ecole Philippe-Aubert-de-Gaspé: F. Emilien Beaudry, directeur, F. Jean-Robert Laforest, ass.-dir.

Ecole Saint-Nicolas: P. Lionel Labarre, directeur.

Ecole Louis-Hippolyte-La Fontaine: F. Irénée Rose, directeur; P. Lorenzo Gauthier, père spirituel et prédicateur.

Ste-Geneviève de Pierrefonds, Maison Jésus-Prêtre: P. Joseph Latour, directeur.

Terrebonne, Ecole Saint-Louis: F. Emile Lecours, directeur; P. Anthime Pilon, père spirituel.

Lachute, Ecole Supérieure Saint-Viateur: F. Valérien Paquin, directeur; P. Aurèle Levac, père spirituel; F. Jean-Noël Lachapelle, ass.-dir.

Rigaud, Noviciat N.-D.-de-Lourdes: P. Raymond Valois, maître des novices; PP. Bruno Charlebois et Moïse Bourbeau.

Maison Charlebois: P. Raymond Valois, directeur; F. Eugène Lefebvre, ass.-dir. et procureur.

Ecole normale Saint-Viateur: F. Gaston Quenneville, directeur; P. Albert Chartrand, père spirituel; F. Marcel Lafrenière, ass.-dir.; F. Félix Rousse, procureur.

Collège Bourget: P. Irénée Gauthier, supérieur; P. René Michaud, ass.-sup. et procureur; P. Arthur Coulombe, ass.-sup. et préfet des études; P. Ferdinand Racan, directeur des élèves; P. Roland Robert, père spirituel.

Ecole Saint-François: F. Emile Charron, directeur.

Saint-Timothé, Ecole Saint-Joseph: F. Urbain Bérard, directeur.

Beauharnois, Ecole supérieure de Beauharnois: F. Lorenzo Villeneuve, directeur; P. Léo Bérard, père spirituel; F. Armand Farley, ass.-dir.

Ecole Saint-Louis-de-Gonzague: F. Charles Renaud, directeur.

Huntingdon, Ecole Saint-Joseph: F. Delphis Raymond, directeur; P. Andréa Pomerleau, père spirituel.

Dorion: Ecole Sainte-Trinité: F. Emile Ouellet, directeur.

Saint-Remi, Collège Saint-Remi: F. Chs-Ed. Desormeaux, directeur; P. Paul-Albert Trudeau, père spirituel; F. René Marcil, ass.-dir.; P. Aldéi Denis, procureur.

Ecole d'agriculture Saint-Remi: F. Léopold Fournier, directeur; P. Jean-René Castonguay, père spirituel.

Saint-Lambert, Ecole Saint-Michel: F. Maurice Vincent, directeur.

Ville Le Moyne, Ecole du Sacré-Coeur: F. Gilles Mongenais, directeur.

Lauzon, Ecole supérieure Saint-Joseph: F. Georges Quinlan, directeur; P. Marcel Comeau, père spirituel; F. La-Georges Marois, ass.-dir.

Otterburne, Maison Saint-Joseph: P. Henri McNabb, directeur; P. François Cousineau, père spirituel; F. Avila Huard, ass.-dir.; F. Léo Charlebois, ass.-dir. et principal; F. Joseph Desrosiers, procureur.

Curé de Saint-Viateur: P. Albert Denis, curé.

Saint-Pierre-Jolys (Manitoba), Ecole Sainte-Pierre: F. Paul-Emile Gratton, directeur.

Sully, Maison Notre-D.-des-Champs: P. Hector Racine, directeur; P. Lucien Leroux, père spirituel; F. Chs-Ed. Baker, ass.-dir.; F. Emile Sansregret, procureur.

La Rivière-Bleue: Ecole Saint-Joseph: F. Camille Pellerin, directeur.

Estcourt, Ecole Saint-Gérard: F. Eustache Lafortune, directeur.

Sainte-Rose-du-Dégelis, Ecole Saint-Pierre: F. Jules Dussault, directeur.

L'Isle-Verte, Ecole Saint-Jean-Baptiste: F. Arthur Hart, directeur.

Montebello, Maison Saint-Viateur: F. Armand Gagnon, directeur; P. Adrien Ménard, père spirituel.

Embrun, Maison Saint-Viateur: F. Arthur Daoust, directeur; P. Henri Faubert, père spirituel.

Cornwall, Collège de Cornwall: P. John Downs, supérieur; P. Léo O'Dowd, ass.-sup. et préfet des études; P. Maurice Lalonde, procureur.

Val d'Espoir, Ecole d'agriculture Ste-Marie: F. Philippe Rioux, directeur; P. Benoît Simard, père spirituel; F. Réal Desrosiers, procureur.

Mission de Supingkai (Mandchourie) P. Laurent Pilon, directeur.

Mission de Kyoto (Japon): P. Pierre Carrière, supérieur.

ETUDES SPECIALES

UNIVERSITE DE MONTREAL, Ecole normale secondaire: P. Jules Chartrand, P. La-P. Saint-Denis, P. Paul-Emile Richard.

Faculté des lettres: F. Marcel Labouceur, P. Jean-Jacques Raymond, P. Georges Griffin.

Faculté des sciences: F. Jean-René Mongeau, P. Roma Lalonde, F. Camille Brouillet, F. Jean Saint-Pierre.

Ecole des Beaux-Arts: P. Edouard Séguin.

Université d'Ottawa, Faculté des arts: F. Léo Bonneville, F. Yvon Ranger.

Université de Toronto: P. Hector Côté.

Ecole normale de Winnipeg: F. Chs-A. La Chance.

Institut catholique de Paris: F. Viateur Ravary, P. Lucien Dulong, P. Roger Daoust, P. Albert Desroches, P. Louis Telmosse.

Université de Louvain, F. Bernard Plouffe.

Rome-Angélique: P. Jean-Marie St-Germain.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1126-7-8

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Achetons chez les annonceurs du "Devoir", nous y gagnerons.

Trans Empire Oils Ltd

Le Curb de Montréal apprend de Trans Empire Oils Limited l'émission de 4,715 actions ordinaires à la suite de la conversion de billets convertibles du fonds d'amortissement. On compte à date 2,028,684 actions en circulation et 2,971,316 en réserve au Trésor.

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises, armoires, etc., etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 e., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

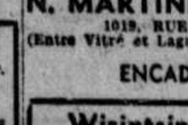

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2318

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

IMMEUBLE

C. E. H. Bastien CL. 4671
E. Moquin CL. 2687
BASTIEN & MOQUIN
IMMEUBLES
Administration de propriétés
3814, St-Denis PL. 6047

LAITERIE

CH. 6988 — 2590 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke est

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

Comment on calcule l'heure, dans les observatoires

(Par Pierre Devaux)

Les voûtes séculaires de l'Observatoire de Paris, illustrées par les noms de Cassini, Huyghens, le Verrier, abritent aujourd'hui un service ultra-moderne, d'une importance mondiale: Le Bureau international de l'heure chargé de "fabriquer l'heure exacte" à l'usage de toute la Planète.

Etrange domaine en vérité, où la seconde de temps est en papier, où le millième de seconde se mesure au microscope et où l'heure "définitive" s'imprime, par les soins de la Banque de la France, dans le "Bulletin horaire international"... avec six mois de retard!

L'heure exacte est "conservée" dans les Observatoires au moyen de pendules extrêmement précises, appelées "garde-temps". Celles de Paris sont enfermées, loin de toute présence humaine, dans une galerie rattachée aux Catacombes; elles sont remontées électriquement toutes les 35 secondes, réglées à distance au moyen d'électro-aimants agissant sur le balancier, et enfermées sous une cloche pneumatique, qui les met à l'abri des variations de la pression atmosphérique.

Personne ne vient "lire" l'heure sur le cadran de ces pendules "fondamentales"; on écoute à distance le battement du balancier au moyen d'un téléphone. Tous les dix-huit mois environ, un spécialiste pénètre dans le caveau pour démonter l'horloge et procéder à l'entretien.

Conserver l'heure ne suffit pas; il faut aussi la "renouveler" par la méthode classique, en observant le mouvement des astres. En pratique, on s'adressera à une étoile, car le mouvement du soleil est trop compliqué pour de semblables opérations.

Dès que se présente une nuit claire, un astronome spécialisé s'installe à l'oculaire d'une lunette équipée d'un réticulaire motorisé. On désigne sous ce nom un minuscule cadre mobile, portant en son milieu un fil d'araignée tendu; le cadre est entraîné par un moteur électrique, en sorte que le fil se déplace dans le champ visuel en même temps que les étoiles, qui sont entraînées par le mouvement diurne. L'opérateur agit sur le réglage du moteur de façon à couper en deux constamment l'image de l'étoile. Des contacts électriques automatiques enregistrent le passage rigoureux de l'étoile au méridien, sur des rouleaux de papiers millimétriques, enroulés sur des *chronographes*.

Pénétrons dans la nouvelle "salle des chronographes", où s'effectue la comparaison des temps "mondiaux". Un gémissement musical s'élève, émis par des diapasons vibrant dans des étuves où la température est constante à 1/100 de degré près. Les diapasons vibrent 1,000 fois par seconde, entraînant électriquement les rouleaux des chronographes à raison de un tour par seconde.

Armé d'un microscope, un technicien examine maintenant les feuilles quadrillées, déroulées à plat. Ceci lui permet de comparer l'heure des étoiles — conservée par les "garde-temps" depuis la nuit précédente ou depuis plusieurs nuits si le temps a été nuageux — avec celles des observatoires étrangers. Il trace alors un diagramme moyen, qui fournit l'"Heure demi-définitive" de Paris. C'est la meilleure heure que l'on puisse connaître à ce moment-là, et c'est elle qui va être radiodiffusée par des émetteurs automatiques pour les besoins mondiaux de la science, de la navigation et de l'aviation.

Après avoir assuré ainsi l'émission quotidienne, les "fabricants d'heure exacte" se livrent à un travail "à retardement". Ils comparent les tables des temps, envoyées par les différents observatoires du monde et en tirant, après de laborieux calculs, l'heure définitive, qui est imprimée sous forme de tables de correction des heures demi-définitives de chaque jour. Au reste, la perfection de l'heure demi-définitive est telle que les rectifications sont aujourd'hui de l'ordre de 13 millièmes de seconde!

Une telle précision a eu cette conséquence curieuse que l'heure des hommes est devenue plus régulière que la rotation de la Terre, manifestée par le "passage des étoiles".

C'est un astronome de l'Observatoire de Paris, M. Nicolas Stoyko, qui semble bien avoir signalé le premier, en 1937, ces curieuses irrégularités du mouvement de la terre. Celles-ci sont de deux sortes: il y a d'abord un ralentissement progressif de la rotation, qui se traduit par un allongement de notre jour actuel de 24 heures; il existe aussi des variations "aléatoires", véritables "faux-pas" de notre planète, dont les savants cherchent vraiment l'explication complète.

S'agit-il, comme on l'a pensé, de désiquilibres de la Terre causés par la fusion des glaces polaires, l'accumulation des neiges ou de végétations sur les continents, du déplacement de formidables masses d'air au moment de la mousson asiatique? On ne sait; il semble que la disparition du haut plateau de l'Asie centrale ait eu une influence importante.

Quant au ralentissement "séculaire", il est dû au gigantesque freinage planétaire, produit par les marées océaniques, et il ne cessera dans quelques milliards d'années, que lorsque notre planète tournera toujours une même face vers le soleil. (S.I.F.)

Detta Minerals Limited

Detta Minerals Limited annonce au Curb de Montréal le paiement, par New-Dickenson Mines Limited, de 50,000 actions de capital à 22½ cents. Il y a 3,500,000 actions en cours et 450,000 en réserve au Trésor.

La reproduction de cette prière a été payée par Mademoiselle E. C. de Montréal, en reconnaissance pour grande faveur obtenue de MARIE REINE DES COEURS, dont le sanctuaire est situé à Saint-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE EFFICACE A

Marie, Reine des Coeurs

O Marié, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donner tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.
Montréal 9 mai 1938

Associated Telepohne and Telegraph Co.

Associated Telephone & Telegraph Co. vient d'aviser la Bourse de Montréal que 5,001 actions de premier privilège à $6. ont été rachetées au marché libre pour fins d'annulation.

Faits saillants à la Bourse

CONSOLIDATED CORDASUN OILS Limited

Le Curb de Montréal vient d'être avisé par Consolidated Cordasun Oils Limited que Wilray Securities Limited a exercé son droit d'option sur 50,000 actions de capital à $1.25. Toutes les actions autorisées, soit 3,500,000, sont maintenant en cours.

DUVEX OILS & MINES Ltd

Duvex Oils & Mines Limited annonce au Curb de Montréal que E. H. Pooler & Company a levé et libéré 50,000 actions de capital à 60 cents. La prochaine option couvre 200,000 actions à 70 cents échéant le ou avant le 1er décembre 1952. A date, on compte 2,625,000 actions en cours et 1,375,000 au Trésor.

HARMAN OILS & MINERALS Limited

Les actions de Harman Oils & Minerals Limited ont été retirées du marché du Curb de Montréal, à la fermeture, aujourd'hui. Ces titres sont échangeables contre ceux de *Sapphire Petroleums Limited*, à raison de neuf (9) actions de Sapphire pour chaque groupe de dix (10) actions de Harman Oils.

INTERNATIONAL NICKEL CO. OF CANADA Limfted

L'agence de transfert d'International Nickel Co. of Canada Limited annonce à la Bourse de Montréal que les actions en cours de la compagnie se répartissent ainsi: 164,076 actions privilégiées d'une valeur nominale de $100., et 2,-244,045 actions privilégiées à $5., également au pair.

SAGUENAY POWER CO. Limited

L'agence de transfert de Saguenay Power Co. Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'au 30 juin 1952, un total de 41,017 actions privilégiées à 4¼% étaient en circulation.

British American Oil Co. subit de nombreux. développements

The British American Oil Company Limited a fait parvenir récemment à ses actionnaires, leur chèque de dividende au taux de 12½ cents par action, pour le second trimestre de 1952. Son président, M. Ole Berg, jr, en profite pour leur transmettre un message dans lequel il est dit en partie ce qui suit: les ventes des produits B.A. durant les six premiers mois de cette année ont accusé une augmentation de 22 pour cent environ sur le total de la même période l'an dernier. Cet accroissement proviendrait d'un roulage plus intense et d'une température plus favorable. On y lit, aussi, que l'émission de $20,000,000 d'obligations 3½ pour cent convertibles, offerte en souscription au début du mois dernier, a été souscrite. Les fonds, provenant de cette émission doivent servir au financement d'importants projets nécessitant des dépenses additionnelles de capitaux. Au dire de M. Berg, il a été fait sur les propriétés de compagnies filiales d'importantes découvertes de pétrole et de gaz en Louisiane, au Texas et dans l'Oklahoma ainsi que dans le Wyoming, récemment.

UN AUTRE CARGO

En plus d'avoir d'importants intérêts dans les champs pétroliers du sud, B.A. Oil Co., en possède dans l'ouest canadien et, au dire de son président, elle vient, en outre, de se porter acquéreuse de 2 quarts de section de terre de la Couronne, en Alberta Un de ces quarts de section se trouve dans le champ pétrolier d'Armena, et il est entièrement entouré de puits d'huile en production, tandis que l'autre quart se trouve dans le champ pétrolier Glen Park, aussi aux environs de puits en production. En outre, B.A. Oil a obtenu la premission d'expoiter au delà de 1,800,000 acres de terrains dans les Territoires du Nord-Ouest et demande a été faite au gouvernement du Canada pour permission de couvrir d'autres régions. Une évaluation préliminaire aura lieu cet été, alors que des géologues exploreront la région pour son compte.

Il n'y a pas que dans l'exploration et la production que B.A. Oil pousse activement ses opérations, car, elle lancera sur la fin du mois courant un cargo d'une capacité de 125,000 barils de pétrole, vaisseau qui servira pour le transport de l'huile de Fort Superior à la raffinerie de Clarkson. Quant à la raffinerie agrandie de Moose Jaw, elle fonctionnera en septembre et, enfin, La Plâtte Pipe Line, dans laquelle B.A. Oil a un intérêt de 15% serait en opération cet automne, bien que la grève actuelle de l'acier aux E-U., ait pour effet de etarder sa construction en certains endroits.

Volume des échanges

Un total de 851,972 valeurs industrielles ont changé de mains, au cours de juin, à la Bourse et au Curb de Montréal. En mai, le total des valeurs négociées s'élevait à 937,116, et à 1,078,435 en juin de l'an dernier.

Les transactions, dans le secteur des mines et des huiles de l'Ouest, se sont chiffrées par 6,-648,616 actions en regard de 8,-125,392 le mois précédent, et de 3,962,350 en juin de l'an dernier.

Le grand total du mois s'établit à 7,500,588 contre 9,062,508 actions en mai et 5,040,785 en juin 1951.

Le total des valeurs industrielles pour les six premiers mois de l'année courante est de 6,766,141 actions, à comparer à 12,140,191 l'an dernier; le total obtenu par les mines et les pétroles de l'Ouest s'élève à 55,213,738 actions, contre 30,907,854 l'an dernier, pour la même période.

COMMERCE et FINANCE

Marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs, qui a montré un ton accommodant pour quelques jours, lequel avait entrainé une baisse d'environ un demi-cent sur les catégories A, s'est raffermi et les cours sont revenus à ceux apparaissant sur notre dernier rapport. La demande s'est améliorée légèrement tandis que les offres sont plutôt faibles.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: catégorie A, grosseur extra-gros et gros 51½-52, moyens 49½-50, petits 38-39, catégorie B 34, catégorie C 25.

Les expéditions non triées, caisses retournées, rapportent les prix suivants aux producteurs: catégorie A, grosseur gros 46-47, moyens 44-45, petits 33-35, catégorie B 26-29, catégorie C 20-22.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: catégorie A, grosseurs extra-gros et gros 55-58, et 53-56 respectivement, moyens 52-55, petits 43-48, catégorie B 37-40, catégorie C 29-30.

Voici les prix de détail aux consommateurs pour les oeufs en cartons d'une douzaine: catégorie A, grosseur extra-gros 62-67, gros 60-65, moyens 58-60, petits 46-49, catégorie B 42-45, catégorie C 35-38.

Les prix ont de nouveau monté en ce qui a trait aux poules abattues qui sont l'objet d'une excellente demande soutenue de la part des détaillants, en regard d'offres peu abondantes. Les poulets jouissent eux aussi d'une bonne demande, mais les approvisionnements sont suffisants pour faire face aux besoins immédiats.

Les commerçants paient les prix suivants pour les volailles en boîtes, livrées: poulets, moins de 3 livres, catégorie spéciale 34-38, A 32-35, B 30-34, C 21-27; 3 à 4 livres: spéciale 37-39, A 36-38, B 30-35, C 20-25; 4 à 5 livres: spéciale 39-42, A 37-41, B 31-36, C 23-28; plus de 5 livres: spéciale 46-50, A 45-49, B 37-42, C 28-32; poules, moins de 4 livres: spéciale 31, A 29, B 27-28; 4 à 5 livres: spéciale 33, A 31-32, B 29-30, C 22; plus de 5 livres: spéciale 35, A 33-34, B 31-32, C 24.

Le marché des volailles vivantes fait preuve de fermeté à l'endroit, tant des poulets que des poules. Les livraisons de poules diminuent graduellement et il semble que le niveau actuel du prix des oeufs soient un encouragement pour les producteurs à garder leurs pondeuses; en fait, il n'y en a pas assez chez certains commerçants.

Les producteurs obtiennent les prix suivants pour les volailles vivantes, livrées: poulets, moins de 3 livres 36, 3 à 4 livres 26-28, 4 à 5 livres 28-30, plus de 5 livres 32-34; poules, moins de 4 livres 20-22, 4 à 5 livres 22-24, plus de 5 livres 26-27; vieilles dindes, moins de 18 livres 32; vieux dindons, plus de 18 livres 25; canards, 30.

Sur le marché des animaux à boucherie

1,707 bovins en vente. — Les arrivages modérés de bovins se composant surtout de vaches et taureaux avec quelques lots de bouvillons étaient en assez bonne demande lundi. Les prix pour les bouvillons sont demeurés stables tandis que les vaches et taureaux accusaient une baisse de $1.00 sur la semaine dernière. Mercredi, les transactions se faisaient très lentes et les prix sur les vaches et taureaux de toutes catégories semblaient plus faibles. Les bouvillons de choix ont rapporté de $28 à $28.50, les bons $27 à 28, les moyens $25 à $27, les communs $20 à $25. Les taures moyennes variaient de $22 à $26, les communes $22 et moins. Les bonnes vaches se vendaient de $20 à $22, quelques-unes $23, les moyennes $17.50 à $20, les communes $16 à $17.50, les très communes (canners et cutters) $10 à $16. Les bons taureaux rapportaient $19 à $20, quelques choix $21, les communs de $15 à $19. Les taureaux se vendaient très lentement.

1,664 veaux en vente. — Les veaux ont débuté lentement bien que les prix soient demeurés assez stables comparativement à la semaine dernière. Les bons veaux de lait se sont vendus de $25 à $26, les choix $27. Les communs et moyens incluant les veaux de chaudière, ont varié de $14 à $24.

130 agneaux et moutons en vente. — Les agneaux du printemps vendus à la tête rapportaient pour la plupart de $23 à $25 chacun et pour ceux vendus à la livre $35. Les moutons variaient de $7 à $19 selon la qualité.

2,339 porcs en vente. — Les porcs étaient stables, rapportant $26 pour ceux de la catégorie A (environ 50 vendus de bonne heure lundi à $26.25 catégorie A), les truies ont enregistré un gain de $1, se vendant $15 abattues.

Valeur des titres en Bourse

La valeur globale des actions, inscrites au hors coté, à la Bourse et au Curb de Montréal, s'élevait, à la fin de mai, à $12,029,324,860., en regard de $11,864,564,075. à la fin du mois dernier et de $10,944,-965,922. à la fin de mai, l'an dernier.

International Nickel Co. of Canada Ltd

L'agence de transfert d'International Nickel Co. of Canada Limited annonce à la Bourse de Montréal que ses titres en circulation comprennent 164,051 actions privilégiées d'une valeur au pair de $100., et 2,244,545, également privilégiées, d'une valeur nominale de $5.

"Le Curb de Montréal progresse parallèlement à l'expansion minière du Québec"

par M. Jacques Forget

Jamais dans le passé la province de Québec n'a été aussi consciente qu'aujourd'hui de la richesse de ses ressources minières. Le gouvernement, ainsi que les cercles industriels et financiers, surveillent maintenant avec un intérêt accru le développement des vastes régions du nord du Québec, dont on a découvert les promesses et apprécié les premières réalisations.

Le gouvernement provincial consacre chaque année des montants substantiels à la formation d'hommes compétents en sciences minières, et offre à ses frais des facilités de transport vers ces régions difficiles d'accès. Des financiers sont vivement intéressés et, dans tous les milieux, on se rend compte de l'importance de l'industrie minière dans cette province.

De son côté, le grand public prend de plus en plus conscience que les ressources minières du Québec atteignent une importance exceptionnelle et que les différents domaines de l'industrie auront un rôle de premier plan à jouer dans notre économie; on n'ignore pas qu'une bonne part des fonds de surplus a été acheminée de ce côté.

Depuis quelques années, on a remarqué que la distribution de capitaux sous forme d'actions prend une ampleur toujours croissante. En d'autres termes, il existe aujourd'hui un plus grand nombre de petits actionnaires qu'autrefois. Ces porteurs de titres savent se prévaloir — et avec raison — des services du Curb de Montréal, le seul marché officiel de la province consacré aux nouvelles valeurs minières.

Sans l'existence de ce marché qui assure la négociabilité des titres répandus dans le grand public, les capitaux disponibles des compagnies minières seraient beaucoup moins considérables. C'est ici que le Curb de Montréal joue son véritable rôle.

En assurant un marché libre aux actions minières, le Curb sert d'intermédiaire entre les différentes compagnies et les porteurs de titres. La compagnie dont les actions sont inscrites à la cote du Curb de Montréal permet la négociabilité immédiate de ces valeurs, négociabilité exigée aujourd'hui par tous les détenteurs d'actions.

Les cotes officielles fixées sur le Parquet du Curb sont publiées à la fin de chaque séance quotidienne dans un bulletin officiel. Ce bulletin, par l'intermédiaire des journaux et des postes radiophoniques locaux, renseigne les actionnaires sur la valeur de leurs titres en portefeuille. Ajoutons que les conditions d'inscription des titres à la cote du Curb de Montréal sont la preuve que les compagnies admises à cette inscription ont fourni tous les renseignements exigés quant à leur statut financier actuel et à leurs bilans passés. Les compagnies intéressées doivent aussi aviser le Curb de tout développement important survenu dans l'état de leurs affaires. Les membres de la Bourse et du Curb tiennent toujours ces renseignements à la disposition du public.

Si l'on se place au point de vue de la compagnie inscrite, l'inscription de ses actions offre de nombreux avantages. Elle contribue à une plus grande diffusion des actions de la compagnie, et le marché ainsi créé constitue une valeur additionnelle dont l'avenir financier de l'entreprise pourra profiter. De plus, l'inscription à la cote est une excellente forme de publicité pour les réalisations et l'expansion de la compagnie ainsi mise en vedette.

Le virement des valeurs minières et pétrolières sur le marché du Curb, au cours de l'exercice terminé le 3 avril 1952, formait un total de 104,000,000 actions, un sommet jamais atteint depuis la fondation de cette institution. En 1942, le virement n'avait été que de 1,500,000 actions.

La simple citation de ces chiffres indique suffisamment la demande grandissante d'actions à Montréal, mais les échanges pourraient augmenter de 100% si les nôtres savaient recommander instamment les services qu'assure le marché du Curb de Montréal.

Une nouvelle brochure vient d'être publiée par la Bourse et le Curb de Montréal; tous ceux qui en feront la demande pourront l'obtenir. Chacun des membres de la Bourse et du Curb dont le nom apparait dans cette brochure se fera un plaisir de fournir gracieusement, sur les valeurs inscrites, les renseignements demandés.

Pershcourt Goldfields Limited

Pershcourt Goldfield Limited vient d'annoncer au Curb de Montréal que J. R. Timmins & Co. peut se prévaloir, jusqu'au 28 juillet 1952, de son option de 165,000 actions à $1.00 l'unité.

Zeller's Limited

La Bourse de Montréal annonce que 35 autres actions privilégiées de Zeller's Limited remboursables et à 5% cumulatif ont été rachetées au marché ouvert pour annulation.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

COURROIES TEXROPE en V
POULIES en V
TEXLITE ET MAGIC GRIP.
DOMINION BELTING
971 St-Jacques O. Montréal

Dans l'affaire de la banqueroute de :

DEBWEAR LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé conformément à la loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, dans la province de Québec,

Débiteur.

Avis de première assemblée

AVIS est par les présentes donné que Debwear Limited, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, ont fait une cession le 25e jour de juin 1952, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 15e jour de juillet 1952, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de F. G. Coffin, C.R., receveur officiel, chambre 31, Palais de Justice, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, P.Q.

Daté à Montréal, 26 juin 1952.

David GROBSTEIN, Fiduciaire.

Bureau : 10, rue St-Jacques ouest, Montréal, P.Q.

AVIS

Almanach des Adresses de Montréal de Lovell

Nous sommes actuellement à faire le relevé annuel de porte en porte en vue de la prochaine édition de l'Almanach des Adresses de Montréal, de Lovell.

Malgré que nous fassions tous les efforts possibles pour assurer l'exactitude de notre travail, nous ne pouvons être responsables pour acune erreur qui peut arriver.

Nous serons heureux de recevoir tous noms et adresses pour insertion s'ils sont envoyés immédiatement par écrit.

JOHN LOVELL & SON, LIMITED
Etablie 1835
Editeurs
428-429, rue Saint-Nicolas

Nos fonctions

ADMINISTRATEURS de fidéicommis, fortunes privées, immeubles, successions, tutelle, curatelle
AGENTS DE PLACEMENT sur valeurs immobilières
COMPTABLES: rapport de l'impôt sur le revenu
CONSEILS: renseignements sur toute question relative à la finance
EXECUTEURS TESTAMENTAIRES et fiduciaires
FIDUCIAIRES: fiducies individuelles et corporatives
GARDIENS de valeurs
PERCEPTEURS: dividendes, intérêts, revenus, coupons, impôt de répartition
PROCUREURS OU AGENTS pour le compte d'exécuteurs testamentaires
REGISTRAIRES ET AGENTS DE TRANSFERT: actions
REGISTRAIRES ET FIDUCIAIRES: émission d'obligations

Société Nationale de Fiducie

Le Montréal gagne et perd contre les Chefs de Syracuse

Les Royaux ont triomphé par 11 à 4 dans la 1ère joute

Les hommes de Wally Alston ont subi un échec de 2 à 0 dans la finale du programme double d'hier — Les autres joutes de l'Internationale

Syracuse, 5. — C'était Jour de l'indépendance hier aux Etats-Unis et dans toutes les villes des circuits majeurs et mineurs des programmes doubles étaient offerts aux fervents du sport national américain.

A Syracuse l'assistance était plutôt réduite pour un jour férié et moins de trois mille personnes ont assisté aux deux rencontres entre les clubs Montréal et les Chefs de Bruno Betzel, mais ceux qui avaient pris place dans les estrades du terrain local ont passé un agréable après-midi, et même si les Chefs perdirent la joute initiale par 11 à 4, les partisans du club local purent se consoler dans la finale car leurs favoris remportèrent la palme par 2 à 0 pour diviser les honneurs de la journée.

Mal Mallette débuta au monticule pour les visiteurs mais dès la manche initiale il dut prendre le chemin des douches après que les Chefs eurent obtenu deux coups réussis sur ses balles et c'est Mills qui lui succéda. Ce dernier fit très bien et enregistra son cinquième gain de la saison en ne donnant que six coups sûrs pendant que les champions de la Ligue Internationale accumulaient quatorze coups contre Griffore et Lovenguth, les deux artilleurs qui officièrent pour le club local.

Don Hoak fut le gros canon des vainqueurs avec trois coups sûrs à son crédit, dont un trois-buts, pendant que Maryn et Mauro frappaient chacun un coup de circuit.

Dans la deuxième partie les Chefs eurent la satisfaction d'infliger un blanchissage à leurs rivaux montréalais dans une joute limitée à sept manches. Ce fut une belle lutte entre les lanceurs aux prises et c'est Landeck qui remporta la palme même s'il accorda un coup de plus que ses rivaux, Alexander et Fabro. Les Royaux frappèrent quatre fois en lieu sûr contre trois seulement pour les gagnants.

PREMIERE PARTIE

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	e
Mauro, co	5	1	1	1	0	0
Hoak, 3b	4	2	3	1	2	1
Gilliam, 2b	4	2	2	4	3	0
Lutz, 1b	4	1	1	12	0	0
Moryn, cd	5	1	2	1	0	0
Thompson, r	5	1	1	6	0	0
Pendelton, ac	5	1	2	0	5	0
Marchio, cg	4	1	2	2	0	0
Mallette, l	0	0	0	0	0	0
Mills, l	4	1	0	0	3	0
Totaux	40	11	14	27	13	1

SYRACUSE	ab	p	cs	r	a	e
Corbitt, ac	5	1	1	0	2	1
Welaj, cg	4	0	1	2	0	1
Babe, 3b	4	2	3	0	3	0
Blatnik, cd	3	1	0	1	0	0
Workman, 1b	3	0	1	10	0	0
Gillenwater, co	4	0	0	2	0	0
iZentara, 2b	4	0	2	3	2	0
Hayworth, r	4	0	0	0	1	0
Griffore, l	1	0	0	0	0	0
Lovenguth, l	2	0	0	0	0	0
Totaux	34	4	8	27	8	2

MONTREAL 410 006 000—11
SYRACUSE 300 010 000— 4

Points produits par: Lutz 2, Moryn 4, Welaj, Zientara, Mauro, Workman, Marchio, Gilliam 2; deux-buts: Moryn; trois-buts: Hoak, Corbitt; circuits: Moryn, Mauro; sacrifice: Griffore; doubles-jeux: Babe à Zientara à Workman 2, Pendelton à Gilliam à Lutz; laissés sur les buts par: Montréal 7, Syracuse 9; buts sur balles accordés par: Griffore 3, Lovenguth 2, Mallette 2, Mills 3; retirés au bâton par: Griffore 1, Lovenguth 5, Mills 6; coups sûrs contre: Mallette (2 en ⅔ de manche), Mills (6 en 8⅓), Griffore (9 en 5), Lovenguth (5 en 4); lanceur gagnant: Mills (5-4); lanceur perdant: Griffore (6-7); arbitres: Ryan, Tabacchi et Chylak; durée: 2 h. 10 m.; assistance: 2,500 spectateurs.

DEUXIEME PARTIE

Montréal . . . 000 000 0—0 4 1
Syracuse . . . 001 100 x—2 3 1
Alexander, Fabbro et Thompson; Landeck et Drescher.

AUTRES JOUTES

Première partie
Ottawa . . . 302 000 001—6 10 1
Buffalo . . . 000 000 020—2 11 3
Roy, Burtschy (8) et WaWtilngton; Borowy, Jordan (4) et Cieselski.
Deuxième partie
Ottawa . . . 020 002 0—4 8 1
Buffalo . . . 100 100 0—2 7 0
Murray et Brown, Watlington 6; Marlowe, Birrer 7 et Mordarski.
Première partie
Baltimore . . . 000 000 4—4 9 1
Springfield . . . 000 010 0—1 3 1
Zitkins, Starr 7 et Lakeman, Tabacheck 7, Simpson, Jacobs 7 et Meek.
Première partie
Toronto . . . 000 010 0—1 4 0
Rochester . . . 020 200 x—4 6 0
Hudson, Dobernic4, Shore 5 et Anderson; Deal et Kahn.
Deuxième partie
Toronto . . . 000 000 000—0 3 2
Rochester . . . 103 020 00x—6 11 1
Bauers, Hudson 8 et White; Fasholz et Bucha.

Dans la Ligue des Laurentides

Un total de dix parties seront disputées en fin de semaine dans la ligue de baseball Laurentides. Ce soir, les Tigers de Lachute, dirigés par Al Fleming, joueront à Lachine et le Valleyfield se rendra à Ste-Thérèse. Ces deux joutes commenceront à 8 heures.

Demain, les clubs Joliette et St-Jérôme se disputeront les honneurs d'un programme double. Joliette a gagné sept de ses 8 dernières parties. Les Jérômiens ont vaincu le Joliette 3 fois cette saison. La première partie entre ces deux équipes aura lieu à St-Jérôme à 2 heures et l'autre à Joliette à 8 heures.

Les Chiefs de Valleyfield joueront à Lachute à 2 heures demain, et demain soir, les deux clubs se feront face à 8h., à Valleyfield. Le Valleyfield aligne en Johnny Jepson, Mike Notte, Georges Bougie, Sam Samcomb et Gerry Glaude, cinq frappeurs de .300 ou plus.

Dans les quatre autres joutes de demain, le St-Eustache jouera à Lachine à 1h. 30 et le soir, à St-Eustache, à 6h. 15. Le Ste-Thérèse se rendra à Montréal-Est à 2 heures, et le soir les deux clubs joueront à Ste-Thérèse à 6h. 15.

La direction de la ligue a suspendu pour une joute, Slim Clovinski, du Joliette. La ligue tiendra une assemblée lundi, le 14 juillet, à Lachute.

Les séries des ligues majeures

Les joutes disputées hier dans les séries régulières des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Première partie
Cleveland . . 214 000 103—11 14 0
Détroit . . . 000 000 000— 0 2 1
Wynn et Hegan; Gray, Houtteman (3), Johnson (9) et Swift, Ginsberg (6).
Deuxième partie
Cleveland . . 010 104 400—10 13 0
Détroit . . . 100 000 000— 1 5 0
Lemon et Tipton; Trucks, Hoeft (6), White (7), Littlefields (8) et Swift, Ginsberg (8).

Première joute
Boston . . . 003 006 001—10 11 0
Philadelphie 100 011 002— 5 9 3
Parnell et White; Hoober, Newsom (6), Kucab (9) et Astroth.
Deuxième partie
Boston . . . 100 000 200— 3 10 2
Philadelphie 100 012 00x— 4 7 0
Nixon, Hudson (6), Trout (8) et Wilber, White (8). Byrd, Zoldak (8) et Murray.

Première joute
St-Louis . . 100 000 000— 1 2 1
Chicago . . 000 000 30x— 3 11 1
Pillette, Paige (7) et Courtney, Kretlow, Kennedy (2) et Lollar, Masi (6).
Deuxième partie
St-Louis . . 000 000 000— 0 8 0
Chicago . . 000 002 00x— 2 6 0
Overmire, Holcombe (8) et Johnson; Rogovin, Kennedy (8) et Lollar.

Première partie
New-York . . 001 120 311— 9 17 0
Washington . 001 300 000— 4 7 3
Miller, Hogue (4) et Berra; Gumpert, Johnson (7), Ferrick (8) et Kluttz; Grasso (5).
Deuxième partie
New-York . . 000 010 300— 4 12 0
Washington . 000 020 010— 3 8 1
Kuzava et Berra; Marrero et Grasso, Kluttz (7).

LIGUE NATIONALE

Première joute
Chicago . . 013 002 001— 7 11 3
St-Louis . . 024 122 20x—13 16 0
Klippstein, Ramsdell (3), Hatten (6), Lown 6), Leonard (8) et Atwell; Boyer, Werle (7) et D. Rice.
Deuxième partie
Chicago . . 100 000 000— 1 6 0
St-Louis . . 000 310 00x— 4 6 0
Schultz, Ramsdell (5), Klippstein (8) et Edwards; Staley et D. Rice.

Première joute
Brooklyn . . 120 002 00— 5 8 0
New-York . . 100 000 00— 1 8 1
Roe, Labine (1) et Campanella; Maglie, Koslo (3), Spencer (7), Gregg (9) et Yvars.
Deuxième partie
Contremandée à cause de la pluie.

Première joute
Pittsburgh . 110 000 002— 4 11 0
Cincinnati . 000 100 010— 2 6 1
Friend et McCullough; Perkowski et Seminick.
Deuxième partie
Pittsburgh . 000 021 020— 5 8 0
Cincinnati . 110 000 000— 2 7 2
Fisher, Wilks (7) et Garagiola; Hiller, Nuxhall (5), Smith (8) et Rossi.

Première joute
Philadelp. 000 010 000 00— 1 7 1
Boston . . 000 000 010 01— 2 5 3
Drews et Burgess; Surkont, Burdette (9) et St. Claire.
Deuxième partie
Philadelphie 010 000 001— 2 9 1
Boston . . 110 000 01x— 3 5 2
Heintzelman, Ridzik (7) et Lopata; Bickford et Cooper.

Petites annonces

EMPLOI DEMANDE

Concierge pour institution ou établissement de commerce soit le jour soit la nuit, ou gardien de divers établissements commerciaux, pourra fournir toutes les références exigées. Ecrire à case postale 102, St-Félicien, Co. Roberval. 9-7-52

MAISON A VENDRE

Ahuntsic, maison moderne, isolée, 3 logis, 10364, Sacré-Coeur. DUpont 1440. 8-7.52

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Toitures damiante, épreuve feu, $3.00 100 pieds. Grande économie, facile d'application. A.-R. Déziel, 5014 Mentana. CA. 6198.

MEUBLES

LES ENCHERES CHERRIER

Maison essentiellement canadienne-française. Aubaines meubles neufs et usagés. Meubles de toutes sortes. UN. 6-4797. 967 St-Antoine.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 35c pour 2 lignes (12 mots)

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot, minimum 50 cents.

La réunion du King's Park se terminera lundi prochain

Les fervents du turf voudront assister aux deux dernières matinées du Jockey Club de Mme Seremba — Venero en évidence, hier — Les résultats

Le meeting du King's Park Jockey Club touche à sa fin car c'est lundi prochain que se clôturera la réunon de ce jockey club et déjà le résultat assure un succès sans précédent. Les paris dans les douze premières matinées ont déjà atteint le million de dollars et tout porte à croire qu'un nouveau record moderne sera établi à la piste du boulevard Décarie.

Cet après-midi un programme de gala sera offert et comme il n'y a aucune autre attraction de grande importance dans la métropole les fervents du sport prendront sûrement la direction de l'hppodrome qui est si habilement géré par Lucien Chartrand.

Le secrétaire James Picarillo a mis un son jaloux pour l'élaboration du programme et l'on s'attend à des épreuves fort contestées.

La principale épreuve d'aujourd'hui est le handicap "Espoir du Québec" qui mettra aux prises les meilleurs deux ans à l'établement à la piste locale. Neuf coursiers se rendront probablement à la barrière pour se disputer la bourse de $1,200. qu est offerte par le club de Mme Seremba.

La septième course sera aussi un événement important et la direction a voulu offrir une bourse de $900. pour cette épreuve. Toronto, à Jos. Monaghan, sera tout probablement le favori et il a de très grandes chances de l'emporter sur ses rivaux.

Hier après-midi le jockey Venero, qui avait connu peu de succès en ces derniers jours, est sorti de sa léthargie et aussi il a enregistré trois victoires pour augmenter son avance dans le total des points. Il a conduit Little Ginny à la victoire puis a aussi pris le premier argent avec Rock N. Rye et ensuite avec Silky.

Voici les résultats obtenus hier à Blue Bonnets:

PREMIERE, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Rock N Rye, Venero, 11.20, 4.40, 3.10. — Pine Mint, Martin, 3.60, 2.40. — Marg's Chance, Gonzalez, 3.00.

Temps: 1.17. Ont aussi couru: Twilight Hour, Blogood, Night Cap, Blue Motor, Mucho White, Espanola, Rapid Stride, Bosgrove.

La quinella a rapprté $22.40.

DEUXIEME, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.

Bud Field, Kerr, 14.30, 6.10, 3.20. — Pure Silk, Gomez, 3.50, 2.90. — Just Like Mom, O'Sullivan, 3.20.

Temps: 1.10⅘. Ont aussi couru: Kalespera, Sun Bomber, Mountain Al, Duchess, Myrna, Andripo, Settling Day.

TROISIEME, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.

Le Tourbillon, Lynn, 8.00, 4.50, 2.70. — Dot The I, Whyte, 8.00, 3.60. — Jam Up, O'Sullivan, 2.70.

Temps: 1.11. Ont aussi couru: Town March, Chicish, Petty Gamble, El Pabo, Cotton Belle, Better Pay, Balayeuse.

QUATRIEME, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Lucky Doe, Gonzalez, 6.70, 4.40, 3.30. — Black-Rue, Templeton, 9.10, 4.40. — Farandole, Kerr, 3.20.

Temps: 1.29⅘. Ont aussi couru: Abra, Away Yonder, Pharsook, Slomon, License.

CINQUIEME, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Silky, Venero, 6.20, 3.10, 2.40. — Miss B, Kerr, 4.50, 2.90. — Silver Sis, Mower, 3.00.

Temps: 1.16⅘. Ont aussi couru: Copacabana, Sea Bees, Holey Sox.

SIXIEME, $800, à réclamer, "The Stars and Stripes", 3 ans et plus, 1 mille.

Little Ginny, Venero, 10.20, 4.10, 2.70. — Wateree, Boucher, 4.90, 2.60. — Oxford Don, Nunez, 2.40.

Temps: 1.44 3-5. Ont aussi courue: Collins Girl, Scrimmage, Our Chief.

SEPTIEME, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille.

Summer Folly, Martin, 26.60, 12.10, 5.60. — Bee Pee, Venero, 8.10, 4.20. — Kid Stuff, Lynn, 3.30.

Temps: 1.47. Ont aussi couru: Michail K, Mofie, Little Frankie, Oleander, She's Happy, Jumpsie, Queensborough.

HUITIEME, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Frishore, Kerr, 8.30, 5.60, 3.20. — Easy Move, Venero, 8.30, 3.70. — Crown Point, Boucher, 3.60.

Temps: 1.17 3-5. Ont aussi couru: Riel Time, Guy A, Far Fetched, Smoothassilk, Three Passes, High Princess, Gray Bit, Prince Canter.

La quinella a rapporté $59.60.

Tournoi de golf du National

Le plus important tournoi de golf amateur de l'année, aura lieu, mercredi le 9 juillet prochain au Club Islemere Golf & Country Club, sous les auspices de la Palestre Nationale.

M. J.-Henri André, président du Comité, nous informe que le deuxième tournoi du National sera couronné d'un succès sans précédent. Un nombre considérable d'inscriptions est enregistré, et de magnifiques prix et cadeaux seront offerts lors du banquet.

M. René Saint-Jean, qui avait gagné les honneurs du tournoi, l'année dernière, en remportant le trophée Julien Bellemarre, défendra son titre de champion contre des adversaires plus expérimentés. Parmi les principaux, mentionnons: MM. Jos. Poulin, Charles Desiardins, Ludger Audet, Jean-Paul Blanchard, Earl Smith, Jacques Desnoyers et plusieurs autres.

Le départ s'effectuera à 9h. du matin, sous l'assistance de MM. J.-H. André, René Saint-Jean, Bob Barrette, J.-J. Patenaude, Emile Labelle, Zotique Lespérance, Armand Ferland, Yvon Perras, Richmond Pelletier, Paul-Emile Paquette, François Guillevin, Albert Beaulieu, Charles Desiardins, Roger Savard, Gerry Bélisle, qui sont les organisateurs du tournoi.

Afin de ne pas retarder la distribution des prix, le Comité a décidé de ne pas accepter de rapports pour le classement final après 7h. du soir, c'est dire que les golfeurs devront partir avant 2h. de l'après-midi.

M. Zotique Lespérance, commentateur sportif bien connu, agira comme maître de cérémonie, lors de la présentation des trophées et prix.

Les golfeurs amateurs qui désirent s'inscrire à ce tournoi peuvent le faire en se rendant à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier.

Les personnes actuellement inscrites auront le privilège de partir avant celles qui n'ont pas encore fait de réservation, ceci, afin de donner entière satisfaction à tous les golfeurs.

Régates télévisées à Pont-Viau dimanche

A l'occasion de la troisième séance de régates du Commodore Yacht Club, à Pont-Viau, dimanche après-midi, le département de la télévision de la Société Radio-Canada télévisera quelques épreuves de vitesse. Ce sera la première fois qu'un événement sportif servira d'expérience à la télévision canadienne.

Ces scènes seront enregistrées sur bande spéciale et projetées à la télévision dans quelques semaines.

Comme à l'accoutumée, il y aura 14 courses au programme du Commodore Yacht Club. La première débutera à 1 h. 45 et ainsi de suite à toutes les quinze minutes. Au moins 65 coureurs, venant de toutes les parties de la province et des Etats-Unis, participeront à ces épreuves spectaculaires.

Les enfants seront admis gratuitement, à condition qu'ils soient accompagnés de leurs parents.

Ligue Montréal Royale Junior

Le Plateau Mont-Royal recevra la visite de la puissante équipe du Ville-Marie demain après-midi au Parc Lafontaine à trois heures. Dans les autres parties qui seront disputées dans la ligue Royale Junior, Maisonneuve aura la visite du Verdun, St-Henri ira rencontrer Villeray, Rosemont se rendra à Laval, tandis que Parc Extension fera face au Ville Mont-Royal.

Charlie Calvert l'habile gérant du Ville-Marie utilisera son as droitier André Guérette contre les puissants cogneurs du Plateau. Jimmy Churchill qui se dit confiant de remporter la victoire pour ainsi prendre une douce revanche sur le club de l'Est aura recours à Fernand Mireault ou Gérard Lefebvre.

Le Laval, la sensation de la ligue cette saison tentera d'augmenter son avance en première position contre le Rosemont. Il se peut que le gaucher Raoul Landry soit opposé à Gilbert Ouellette un autre artilleur gaucher du Rosemont.

Le Villeray qui a remporté trois victoires consécutives la semaine dernière tentera de continuer sa belle poussée contre le St-Henri. Robert Cartwright lancera pour le St-Henri.

Toutes ces joutes commenceront à trois heures précises. Mardi soir au Parc Lafontaine, le Parc Extension sera l'adversaire du Plateau Mont-Royal.

St-Laurent contre l'Immaculée-Conception

Dimanche soir, au Parc La Fontaine, à 9 h., le St-Lambert visitera l'Immaculée-Conception dans une joute régulière de la Ligue Juvénile. Les fervents du baseball se feront un devoir d'aller encourager par leur présence les jeunes qui promettent de devenir les étoiles de demain dans le sport national américain, devenu si populaire dans la métropole.

Ce soir et demain après-midi à la piste du Parc Richelieu

Des programmes intéressants seront offerts aux amateurs de courses sous harnais — Les inscriptions sont nombreuses et la lutte devrait être serrée

C'est en fin de semaine que sera présenté à la piste du Bout de l'Ile, le premier Derby trot de la saison. Pas moins de vingt coursiers de premier ordre sont éligibles pour cette fameuse classique, qui mettra aux prises les plus rapides trotteurs du pays.

Les éligibles sont Ante Up, Arthur Hanover, Crusano, Czaramite, Duke Volo, Earl's Moody Guy, Edna Volo, Grimson Glow, Maine Song, Mickie Volo, Mose Hanover, Peter Whippet, Projectile, Red Chuck, Hoxie Hanover, Signal Lee, True Merry, Worthy Petrella, Spencer's Betty et Sister Audrey Song. La bourse, pour cette fameuse course est de deux mille dollars et sera de deux épreuves. Du temps rapide est anticipé, et nul doute que le record de la saison pour trotteur enregistré dimanche dernier par Edna Volo, sera sans doute égalé, sinon abaissé.

Après une brève analyse, on constate que la gagnante de dimanche dernier, Edna Volo, aura la confiance des connaisseurs. Sa victoire en 2.07 3/5 en fera le cheval à battre, et à juste raison. Cependant l'opposition ne fera pas défaut, partculièrement des fameux Projectile, et True Merry. Mose Hanover sera également à surveiller, de même que Duke Volo... A tout événement, les habitués peuvent être assurés d'assister de nouveau, à un programme de tout premier ordre. Le service d'autobus fonctionnera comme à l'ordinaire, et les fervents n'auront qu'à se rendre au coin des rues Bordeaux et Ontario... et seront de là transportés à la piste.

PROGRAMME DE DIMANCHE

1ère COURSE DD AMBLE $200. Irene Chillo, A. Rogers, 12-1; Grattan Cooper, O. Lalonde, 10-1; Only Me, J. Connors, 6-1; Jenny Lou, A. Prud'homme, 3-1; Just Scottie, R. Miville, 4-1; Ruth Dillon, L. Leboeuf, 8-1; Miss Lou Volo, G. Lajoie, 5/.

2e COURSE C AMBLE $200. Peter $Star, J. Lahaie, 8-1; Touti Brooke, A. McLellan, 4-1; Prince Chips, A. Rogers, 10-1; Danny Brooke, L. Bourgon, 10-1; Dillard Dale, L. Dunlop, 15-1; Royal Spice, F. Leboeuf, 5-1; Alpha Chief, C. Brissette, 6-1; Marc Axworthy, L. Pelletier, 3-1.

3e et 7e COURSE. DERBY TROT $2,000. True Merry, J. Larente, 4-1; Projectile, No Boy, 3-1; Duke Volo, H. Larochelle, 6-1; Worthy Petrella, R. Bisson, 15-1; Signal Lee, R. Bardier, 10-1; Sister Audrey Song, M. O'Connor, 12-1; Red Chuck, R. Bruyère, 8-1; Edna Volo, J.-E. Séguin, 5/2.

4e et 8e COURSES BB AMBLE $400. Corporal Bob, B. Bomar, 5-1; Pine Ridge Hall, G. Dubé, 12-1; Lucy's Wayne, L. Dunlop, 4-1; Volo Bars, B. Grisé, 6-1; Prim Peter, A. Giard, 8-1; Lucy B. Grattan, F. Leboeuf, 3-1; Milers' Boy, T. Turcotte, 12-1; Loulou Tood, P. Buchanan, 15-1.

5e et 9e COURSES. CLASSE SPSCIALE TROT ET AMBLE $500. Leyte, L. Dunlop, 12-1; Mose Hanover, No Boy, 5-1; Major Kelly, H. McKinley, 6-1; Foxie Fancy, R. Bruyère, 8-1; Halmood, A. Rogers, 12-1; Czaremite, A. Grisé, 15-1; Dickie Dale, T. Turcotte, 4-1; Joe's Judge, L. Pelletier, 3-1.

6e et 10e COURSES A AMBLE $500. Dickie Abbe, T. Turcotte, 6-1; Balbo Siskiou, B. Bomar, 10-1; Teddy Harvester, L. Bourgon, 8-1; My Partner, A. Grisé, 4-1; Meredith Jr, J. Jodoin, 8-1; Hollyrood Patch, R. Bisson, 5/2.

Courses aujourd'hui à
BLUE BONNETS
Première course 2.30
Quinielas sur 1ère et 8e courses
Clubhouse $2.50
Admission générale $1.25
Service de tramways régulier jusqu'à la piste.

Savoie aura recours à sa science pour vaincre Greco

C'est l'intention du pugiliste du Griffintown d'épuiser son rival dans les premières rondes de son combat de lundi soir

Armand Savoie champion poids léger du Canada, a tracé ses plans pour le combat qu'il livrera contre Johnny Greco au Forum lundi soir. Le protégé de Cliff Sowrey, considéré comme un dur cogneur, a déclaré après son entrainement d'hier qu'il se contentera seulement de boxer durant les cinq ou six rondes de son prochain match.

"Depuis mes débuts dans les rangs professionnels, j'ai toujours désiré envoyer mes rivaux au pays des rêves le plus rapidement possible, mais j'agirai d'une façon différente lundi prochain", a expliqué Savoie.

"Je sais que Greco est un puissant cogneur, mais d'autre part, il ne pourra rivaliser avec moi, au point de vue rapidité. Durant les cinq ou six premières rondes, je me contenterai de boxer de façon à épuiser mon adversaire... car je prétends que Johnny sera affaibli par le fait de peser 147 livres. Et dès qu'il montrera des signes de fatigue, je m'efforcerai afin de le battre par mise hors de combat", a ajouté le boxeur du Griffintown.

Même s'il concède huit ou neuf livres à Greco, Savoie n'est pas inquiet. Au contraire, il est très confiant de devenir le nouveau champion mi-moyen du Canada.

A la Palestre nationale, Johnny Greco s'est entraîné durant plus d'une heure. Il a encore mis les gants contre Noël Paquette. Il a ensuite fait de nombreux autres exercices. Comme le faisait remarquer le populaire sportsman Tony Zempini, c'est la première fois que Greco fait preuve d'autant d'entrain à l'entrainement depuis trois ans.

On sait que Johnny ne sera plus reconnu champion mi-moyen et qu'il perdra sa garantie de $250.00 s'il pèse plus de 147 livres pour son prochain combat.

Greco a admis qu'Armand Savoie est un dur cogneur et il a ajouté qu'il ne prendra aucun risque avec lui. "J'ai déjà rencontré de meilleurs pugilistes que Savoie et je me suis bien acquitté de ma tâche, mais on ne sait jamais ce qui peut survenir dans la boxe. Après tout, un coup de poing cahnceux frappé par votre adversaire peut vous causer la défaite. Je tenterai donc d'éviter les coups de Savoie et j'espère bien triompher par K.O.", a dit Greco en terminant.

Raoul Godbout a annoncé que tous les boxeurs qui prendront part au gala pugilistique de lundi seront à Montréal dimanche. Brian Kelly et Gene Poirier, qui rencontreront respectivement Joe Torrens et Pat Manzies s'entraînent présentement à Toronto. Quant à Regie Chartrand qui rencontrera Tony Gualatta, il poursuit son entrainement à Repentigny sous la surveillance de Sylvio Mireault.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

Au PARC RICHELIEU
CE SOIR, à 8 h., DEMAIN, à 2 h.

5 CLASSES AU PROGRAMME
Pari double, 1ère et 2e épreuves
Photo-fini — Quinella
Service autobus coin Bordeaux et Ontario, près du Stadium
Admission générale: $1.00
Siège de loge: $1.50

LA BIÈRE Dow "CLIMATISÉE" se vend en bouteilles ou en fût dans votre taverne préférée

Cigarettes British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
J. Raymond, c.a. G. Chabot, c.a.
G. Martin, c.a. M. Bergeron, c.a.
P. Brosseau, c.a. A. Montgrain, c.a.
Jacques Paré, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 o., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 ouest, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

RUFIANGE & LEBLANC
J.-J. RUFIANGE, c.a.
F. LEBLANC, c.a.
418, rue St-Sulpice PL. 2703

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
G. Messier, C.A. P.-L. Noiseux, C.A.
R. Senecal, C.A.
Jean Gaudreau, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques,
MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke Trois-Rivières

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
Jacques-R. CHADILLON C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire naturelle

RECONNUS D'UTILITE PUBLIQUE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1096 — Samedi, 5 juillet 1952

Mémoires d'un saumon

NARRATEUR: Un jour Maître Saumon, mûri par l'expérience et vieilli par l'âge, ayant à peine le pouvoir de naviguer, entreprit un voyage pour remonter la rivière Restigouche, afin de visiter ses petits-enfants. Après avoir vaincu les nombreux obstacles de la route, il arrive enfin au terme de son voyage.

(Le Saumon entre en scène, vieux, courbé, essoufflé. De petits saumons accourent à sa rencontre).

PETITS: Bonjour, grand-père!

SAUMON: Bonjour, enfants, mes chers petits!

PETITS: Racontez-nous une histoire, père grand, ...une histoire...

SAUMON: C'est bon, cette fois, je vais vous raconter une histoire vraie... (Musique...).

C'est l'histoire d'un vieux poisson qui s'appelait Vendredi. Il vit le jour dans la plus belle frayère naturelle du Canada: celle de la rivière OUASHICOUTAI.

Un PETIT: Qu'est cela, une frayère?

Un autre PETIT: C'est le berceau de tous les saumoneaux, n'est-ce pas, grand-père?

SAUMON: C'est cela... la grande maison de famille... le bercommun.

Narrateur: ...et grand-père continua:

Vendredi se développa rapidement et devint un saumoneau. Quand il eut atteint cette grosseur, il ressemblait tellement à une truite tachetée (les petits ont un geste de mépris) que les pêcheurs les confondaient. Aussi il désira se distinguer et entreprit de descendre la mer, histoire de se changer les idées! A cette époque de sa croissance, Vendredi n'était pas joli à voir avec ses bandes sombres latérales et ses taches rougeâtres. Mais chemin faisant, il grossit et ses teintes se modifièrent; une livrée argentée remplaça ses vilaines taches. Tous les jours, Monsieur se pomponnait et paradait devant ses frères et se vantait à qui voulait l'entendre qu'il devenait TACON.

PETITS: Oh! le fat! ce n'était pas de sa faute, s'il devenait un grand monsieur, ah! ah!...

SAUMON: Heureusement... il comprit à temps qu'il devait sa beauté au Créateur et se hâta de le lui dire, ce qui racheta ses moments de vanité. Alors, en paix avec Dieu, et en garde contre lui-même, il poursuivit son voyage. Il naviguait depuis plusieurs jours quand, soudain, il aperçut une mouche qui eut bien fait ses délices. Il allait l'avaler d'un coup, quand son instinct lui dit à temps: "Sois sage! sois sage. Qui te dit que cette mouche ne cache pas un hameçon?"... Il passa outre.

La mer était devenue calme (musique). L'herbe frissonnait sous la rosée du matin; des senteurs embaumées couraient sur les flots. Vendredi avait donné rendez-vous à sa bien-aimée. L'hymen allait être consacré.... et un frisson d'émoi parcourait l'assemblée de la gente poissonne venue applaudir au bonheur de leur compatriote. Vers la fin du jour, le couple partit pour le grand devoir. La vie rude commençait, le "struggle for life".

(bruit de musique tragique...)

Un jour que Vendredi allait aux provisions, il eut maille à partir, pris qu'il était par un filet de pêcheur. Heureusement il sortit indemne, mais il n'était pas au bout de ses malheurs... Sur le chemin de retour, il échappa juste à temps à des enfants d'homme qui se seraient fait un triomphe de sa capture. Il lui arriva souvent d'autres aventures au cours de sa vie, comme bien vous pensez!

Après un long séjour dans la mer, quand après avoir perdu sa compagne et avoir vu ses fils le quitter un à un pour aller à leur destin, Vendredi décida un jour de revenir à son village natal. De nouveau, il entendit l'appel des fleuves et des baies; appel doux et fort où il puisa le courage de lutter contre les filets, de résister aux appâts et de remonter des courants rapides. Soutenu par l'espoir de retrouver les siens, il arriva un certain soir au milieu de petits qui lui firent des joies susceptibles de réchauffer son vieux coeur. Il leur servit force morale et les mit en garde contre les pièges du chemin... et un soir... très las de vivre, il se laissa glisser le long d'un sentier ombreux... on ne le revit plus jamais.

Narrateur: Et là-dessus... grand-père Saumon s'était endormi au fond du lac bleu.

Suzanne DAOUST, 15 ans.
Ecole Esther-Blondin.

Remerciements

Mlle Marcelle Gauvreau,
Présidente du jury,
Exposition des C.J.N.

Chère Collègue,

Je viens vous remercier pour l'aimable lettre accompagnée d'un chèque de ..... que vous avez adressée à notre Cercle Saint-Laurent-de-Brindes. Franchement nous ne nous attendions pas à ce cadeau; et je vous prie de croire que mes jeunes naturalistes en étaient fiers. Nous remercions les bienfaiteurs qui nous ont fait ces dons.

Le dernier Congrès des C.J.N. a été pour moi une révélation. Il y a près de 10 ans que je fais de l'histoire naturelle dans la région d'Ottawa et du lac Meach, mais je travaillais avec mon petit groupe d'une façon isolée. Pour une première fois nous avons participé à votre Exposition et nous sommes décidés de collaborer à l'avenir à toutes vos initiatives. Moi-même, j'ai assisté à toutes les démonstrations et aux conférences du Congrès. J'ai été épaté du magnifique travail que vous accomplissez auprès des petits enfants. Je vous offre mes félicitations personnelles et celles de mes jeunes naturalistes qui vous connaissent désormais.

J'essaye de mettre en pratique, dans ma région, les résolutions du Congrès. Durant ces vacances je m'occupe de la Colonie de Vacances Notre-Dame-La-Joie où une grande part des activités porteront sur l'histoire naturelle.

Recevez encore une fois mon admiration pour votre magnifique travail.

Votre tout dévoué,
F. ALEXIS, O.F.M., cap.,
directeur,
Couvent des Capucins,
1062 rue Wellington,
Ottawa.

Un concerto d'Ibert aux Petites Symphonies, demain

L'orchestre des *Petites Symphonies* offrira, dimanche, à 10 h. 30 du soir, un autre programme de sa saison d'été. L'émission sera diffusée aux réseaux français et trans-Canada ainsi qu'au réseau américain de la Mutual Broadcasting Company.

Roland Leduc sera au pupitre et le soliste sera le saxophoniste Arthur Romano. On entendra le *Concertino* pour saxophone et orchestre de chambre de Jacques Ibert ainsi que la *Symphonie en ré majeur*, Op. 25, dite *Symphonie classique*, de Serge Prokofieff.

Jacques Ibert est bien connu par sa suite *Escales* ainsi que par son célèbre *Divertissement* pour orchestre tiré de la partition qu'il écrivit pour *Un chapeau de paille d'Italie*. D'autres oeuvres de ce compositeur sont moins connues mais sont de toute première qualité comme son *Concertino* et ses oeuvres pour le théâtre.

Né en 1890, Jacques Ibert est actuellement le directeur de l'Académie de Rome où se rendent chaque année les jeunes musiciens titulaires du Prix de Rome.

La musique d'Ibert est bien française. Elle brille par sa légèreté, sa grâce et la fraîcheur de son inspiration. L'instrumentation en est extrêmement colorée comme on le verra dans son *Concertino* écrit pour saxophone alto. C'est l'une des rares oeuvres écrites pour l'instrument.

Le soliste, Arthur Romano, appartient à une famille de musiciens. En plus du saxophone, il joue la clarinette, le hautbois et le cor anglais. Au réseau français, il a dirigé et fait partie d'un quatuor de saxophones, ensemble remarquable par l'originalité des arrangements.

La *Symphonie classique* de Prokofieff est écrite dans la forme des symphonies de Haydn et de Mozart, sauf pour le troisième mouvement qui est une courte gavotte au lieu du menuet traditionnel. Suivant les paroles mêmes du compositeur, cette oeuvre est écrite "comme si Mozart avait vécu à notre époque".

L'oeuvre reste un savoureux et brillant pastiche des symphonies du 18e siècle. Prokofieff a d'ailleurs conservé l'instrumentation exacte de Haydn et de Mozart.

Marque d'amitié du gouvernement de l'Argentine

Publication d'une brochure de luxe, à l'occasion du 1er juillet— M. O. Rodriguez nommé attaché de presse

Ces jours derniers, lors des fêtes du 1er juillet, des compliments nous ont été adressés de tous les coins de la terre.

Il convient de souligner, toutefois, un geste qui sort de l'ordinaire et qui a été posé par l'Argentine. En effet, le gouvernement de ce pays a eu l'heureuse initiative de publier une brochure de luxe grand format, à l'occasion de la fête nationale du Canada.

C'est la première fois qu'un pays étranger tient à prouver de telle manière son amitié envers le nôtre.

Car, c'est bien au coin de l'amitié que cette brochure est marquée. Elle met en relief les attaches qui unissent le Canada et l'Argentine. Par son entremise, le gouvernement argentin veut nous faire connaître son pays et cherche à faire aimer le nôtre en Amérique du Sud.

On y découvre aussi bien des articles sur le Canada que sur l'Argentine. Car cette brochure, abondamment illustrée, dont nous possédons un exemplaire en français, a été publiée également en anglais et en espagnol. Dans cette dernière langue, elle a été largement diffusée à travers l'Argentine.

Le lecteur trouve d'abord un message officiel: "Les sentiments d'affection et de sympathie qui unissent le Canada et l'Argentine, lient deux peuples laborieux, attachés à la paix et orientés vers l'avenir... La célébration du Jour national du Canada n'est donc pas pour nous la fête d'un étranger, mais bien plutôt l'anniversaire d'un ami..."

Nous faisons connaissance ensuite avec les édifices où logent les représentants du Canada à Buenos-Aires, métropole somptueuse de l'Amérique du Sud, énorme cité dont on trouve dans la brochure de nombreuses photographies. De leur côté, les Argentins se renseignent sur la splendeur de notre pays, sur nos richesses économiques, sur notre avenir.

Mais nous retenons surtout une chose: le vif désir du gouvernement argentin de resserrer les liens d'amitié qui existent entre les deux pays.

C'est, d'ailleurs dans cette intention que l'Argentine vient de nommer un attaché de presse à son ambassade au Canada. Le premier titulaire de ce poste est M. Olagario Rodriguez, dont les bureaux sont situés à Montréal. Il nous disait hier que sa mission au Canada n'avait qu'un but: "Nous aider à connaître son pays. — Contribuer à faire aimer le nôtre dans le sien".

M. Rodriguez, arrivé au Canada au début de juin, se dit déjà enchanté de tout ce qu'il a vu. Nul doute que, dans de telles dispositions, nous continuerons d'avoir bonne presse en Argentine.

FOIRE NATIONALE DE LAUSANNE

Contrairement à la grande majorité des nations profondément engagées dans l'économie universelle, la Suisse a conservé à ses grandes manifestations commerciales annuelles le caractère de la foire nationale. Ce principe se justifie, notamment, en fonction de la balance commerciale du pays, de ses marchés à l'exportation comportant une proportion de près de 90% de produits fabriqués. La statistique générale du commerce extérieur helvétique, qui embrasse plus de 100 pays, établit, pour l'année 1951, les chiffres de 5 milliards, 915 millions de francs à l'importation contre 4 milliards, 961 millions à l'exportation. Elle relève d'autre part que le Canada a livré à la Suisse, l'an dernier, 152.5 millions de ses produits, s'est classé, immédiatement après les Etats-Unis d'Amérique, le second des fournisseurs non-européens du pays. En ce qui concerne les exportations suisses au Canada, les marchés, d'un total de 75 millions de francs, accusent une augmentation sensible par rapport à l'année 1950. A cet égard, l'intérêt que le Canada peut porter aux foires nationales de Bâle et de Lausanne réside dans la documentation économique spécifiquement suisse offerte par ces deux manifestations.

La 33e Foire nationale de Lausanne, ou Comptoir suisse, est fixée du 13 au 28 septembre 1952. Elle comportera la participation de 2,250 exposants provenant de l'ensemble des régions du pays. Sur une superficie totale de 95,000 m2, en 16 halles et 21 secteurs distincts, l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'artisanat helvétiques y seront largement représentés, dans une sélection judicieuse englobant les produits manufacturés et les machines, l'outillage concourant à l'exploitation des entreprises les plus diverses.

D'autre part, comme elle a coutume de le pratiquer depuis quelques années, dans le but de souligner quelques aspects particuliers des relations du pays avec l'étranger, la Foire de Lausanne réservera un emplacement spécial au Congo belge et à la Tunisie, sans se départir pour cela de son caractère national.

Des facilités de voyage, une réduction sur le prix de l'entrée à la foire sont offertes aux visiteurs étrangers qui voudront bien se mettre en rapport avec les représentations officielles de la Suisse au Canada.

Le Japon redoute un soulèvement communiste

Tokyo, 5 (Reuters) — Le Japon redoute un soulèvement communiste.

La police signale un nombre croissant d'émeutes. Bien qu'à son avis les communistes ne sont pas encore assez forts pour une révolution en règle, elle se prépare à toute éventualité.

Des émeutiers en sont venus aux prises avec la police en une demi-douzaine de villes de la principale île du Japon.

La police d'Osaka a arrêté 19 personnes, hier, après des batailles avec 500 manifestants qui se rendaient à une gare. Trente-quatre policiers ont été blessés dans la mêlée.

Session annuelle de la Chambre des Notaires

La Chambre des notaires de la province de Québec doit tenir sa session annuelle à l'Université de Montréal à compter de mardi, le 8 juillet courant, sous la présidence de Me Georges Sylvestre, notaire à Sherbrooke.

L'ordre du jour comporte:

L'adoption du rapport de la Commission chargée de faire subir les examens pour l'admission à l'exercice aux 58 candidats; ces examens ont eu lieu les 1er et 2 juillet courant.

L'élection du vice-président de la Chambre en remplacement de Me C.-J. Baillargeon, décédé.

La revision complète de la loi du notariat.

L'étude de la loi spéciale de la Gaspésie, relativement aux notaires.

La Chambre décidera aussi de la tenue de la session spéciale d'examens en octobre prochain et elle étudiera toute question de régie interne.

La Chambre est composée de représentants de tous les districts judiciaires de la province.

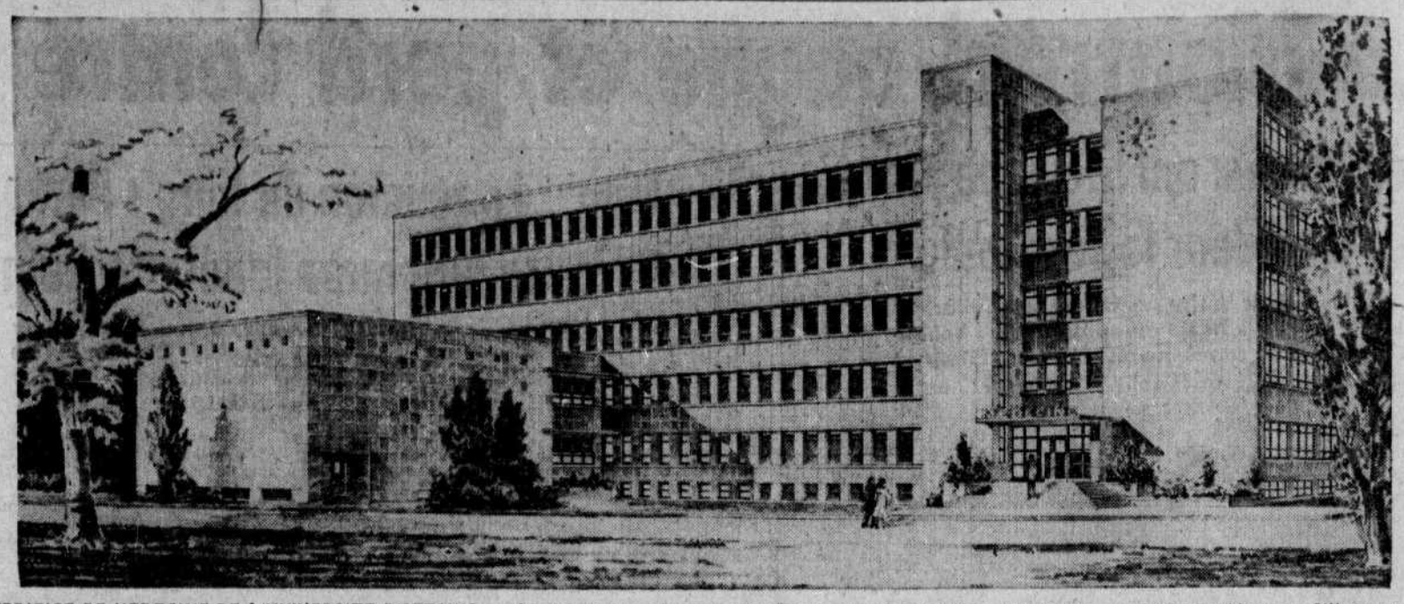

L'EDIFICE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA. — La construction du nouvel édifice de Médecine de l'Université d'Ottawa progresse rapidement. S'élevant sur le côté est de la rue Nicolas, entre les rues Somerset est et McDougall, cette nouvelle addition à l'université comptera 6 étages. Mesurant 235 pieds de longueur par 55 pieds de largeur, l'édifice compte en plus une annexe de 50 par 60 pieds; son volume total est de plus de 1,000,000 de pieds cubes. L'esquisse ci-haut laise voir la construction telle qu'elle apparaîtra de la rue Nicolas. L'entrée à droite sera réservée aux étudiants, celle donnant sur la rue McDougall, en arrière de l'annexe, à gauche, sera pour le personnel enseignant. Le rez-de-chaussée comprendra une bibliothèque et le laboratoire de biologie; le premier, les bureaux de l'administration et le laboratoire de bactériologie; le deuxième, l'embryologie, l'histologie et la pathologie; le troisième, la pharmacologie et la physiologie; le quatrième, la bio-chimie et la bio-physique; et le cinquième l'anatomie. Une section semi-détachée logera un auditorium d'environ 500 places. Un ascenseur pour passagers et un pour les matériaux ainsi que deux escaliers relieront les divers étages. La structure sera de béton armé, l'extérieur de pierre d'Indiana et de granit, les planchers de terrazzo. A l'intérieur, seuls les corridors seront permanents, les cloisons mobiles permettant une grande élasticité de disposition. La toiture sera complétée en novembre de cette année et l'édifice prêt à accommoder les étudiants à l'été de 1953. Les plans ont été tracés par Jean-Serge LeFort, architecte d'Ottawa; Collet Frères Ltée sont les entrepreneurs.

Un stage d'art dramatique à l'Ordre de Bon Temps

Le secrétariat de l'Ordre de Bon Temps nous annonce que les inscriptions pour le stage d'art dramatique de l'Ordre de Bon Temps à Contrecoeur, du 5 au 19 juillet, battent leur plein. Il reste encore quelques places et l'on ferait bien de se hâter, si l'on désire participer à cette intéressante et vivante expérience. Au programme: chaque matin, des cours de rythmique, d'expression corporelle, d'interprétation, de mime et d'improvisation; l'après-midi, les campeurs divisés en équipe, travaillent sur des textes. L'on réserve en écrivant au secrétariat de l'Ordre de Bon Temps, 3425 rue St-Denis, ou en signalant LAncaster 7614 (entre 1 h. et 5 h. p.m.).

Le camp est situé sur la route Montréal-Sorel, à quelque huit milles du village de Contrecoeur, à 1 mille environ avant "Les Grèves", si l'on vient de Montréal. Les campeurs habiteront une ferme inoccupée, propriété de M. Millet, que d'autres campeurs avant eux, ont aménagé en prévision des stages qui s'y tiendront sur différentes techniques de loisirs.

Le R. F. EUSEBE, S.C., directeur de l'enseignement du dessin à la Commission des Ecoles catholiques de Verdun, qui vient de publier une série de manuels pour l'enseignement du dessin sous le titre "Dessinons", à l'usage des classes de 2e, 3e et 4e années.

A LONDRES

On parle de réduire la liste civile par la moitié

Londres, 5 (Reuters). — Deux députés travaillistes au Parlement ont annoncé, hier qu'ils proposeront de réduire de moitié les revenus de la reine, un montant de 475,000 livres sterling prévu pour l'année.

Ils demanderont, en outre, que l'allocation recommandée pour son époux, le duc d'Edimbourg, soit réduite de 75 pour cent.

Les deux partisans de l'aile gauche cherchent aussi à faire disparaître l'allocation de 9,000 livres par année que la princesse Margaret, soeur de la reine, recevrait à son mariage.

Ils veulent également abolir le fonds de 150,000 livres que le comité recommande pour le prince Charles, âgé de 3 ans et demi, et héritier du trône, afin de subvenir à son entretien et à son instruction jusqu'à ses 18 ans.

Une conférence économique du Commonwealth ?

Ottawa, 5 (P.C.) — Le premier ministre Louis Saint-Laurent a annoncé hier à la Chambre des communes que le Canada prend actuellement les dispositions nécessaires pour une prochaine conférence économique du Commonwealth.

Il a souligné que le Canada n'en prend pas lui-même l'initiative, mais que d'autres pays du Commonwealth annonceront la tenue de la conférence "à une date prochaine."

M. Saint-Laurent a révélé certains renseignements au sujet de la conférence probable lorsque M. Georges Drew, leader progressiste-conservateur, et M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake-Centre, l'ont interrogé.

M. Drew, dont le parti voudrait voir le Canada prendre la tête d'un mouvement destiné à convoquer une conférence économique, avait réitéré sa demande dans ce sens à la Chambre.

8,000 ouvriers du bâtiment iront en arbitrage

Trois-Rivières, 5 (P.C.) — Huit mille ouvriers des divers métiers de la construction de la région des Trois-Rivières iront bientôt en arbitrage contre l'Association des constructeurs de la Mauricie.

Le ministère du Travail, après avoir tenté de régler le différend actuel par l'intervention conciliatrice, a décidé de référer ce litige à un tribunal d'arbitrage constitué en vertu de la loi des différends ouvriers de Québec.

Les syndicats des métiers de construction de la région des Trois-Rivières groupent environ huit mille personnes. Ils demandent principalement une augmentation de salaire de 15 cents pour les métiers et de dix cents pour les journaliers et les apprentis, en plus de certaines clauses relatives aux vacances payées. Toutes les autres clauses de la convention collective de travail ont été acceptées par les deux parties.

45 Africains accusés d'avoir défié la loi de ségrégation raciale

Port Elizabeth, Afrique du Sud, 5. (Reuters). — 45 Africains, y compris 11 femmes, sont détenus à la prison de Port Elizabeth et le seront jusqu'au 17 juillet sous des accusations d'avoir défié la loi de ségrégation raciale.

L'avocat de la poursuite a précisé que les 45 personnes étaient entrées dans une gare en se servant d'entrées réservées aux Européens et avaient ignoré les avertissements de la police qu'ils seraient arrêtés s'ils mettaient leur tentative à exécution.

Tous les Africains arrêtés sont des volontaires de la campagne de "défiance aux lois injustes" lancée le 26 juin par le Congrès national indien et africain.

Les chefs de ces deux organismes ont lancé un appel à leurs membres pour que ces derniers s'élèvent et mettent fin "à l'arrogance raciale et à la vague de fascisme qui déferle à travers l'Afrique du Sud."

La Bible vous parle

Tenez-vous prêts, ceintures aux reins et lampes allumées. Soyez semblables à des gens qui attendent leur maître à son retour des noces, afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera.

(Luc, XII, 35-36)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Mise au point du Crédit social

On nous communique ce qui suit:

"M. Antoine Bélanger, de Beaupré, comté de Montmorency, qui fut autrefois candidat du Crédit Social, fait actuellement la campagne électorale avec le parti libéral. Ce faisant, il se dissocie du mouvement créditiste officiel et n'a absolument aucun mandat pour parler au nom de l'organisation créditiste de la province de Québec.

"L'Institut d'Action Politique, qui dirige le mouvement du Crédit Social, a décidé de ne participer d'aucune façon à la présente élection, et a demandé aux créditistes connus comme tels de s'abstenir d'appuyer publiquement l'un ou l'autre des candidats en présence, afin de ne pas compromettre le mouvement. Chaque créditiste est évidemment libre de voter pour le candidat de son choix ou de ne pas voter du tout; mais il doit éviter de manifester extérieurement son opinion, s'il veut demeurer dans les rangs du mouvement créditiste.

"Cette mise au point serait exactement la même si M. Bélanger s'était prononcé pour le candidat de l'Union Nationale, au lieu de se prononcer pour le libéral."

A. Forte, président de la Fédération du vêtement (C.T.C.C.)

En fin de semaine dernière, la Fédération nationale du vêtement tenait, dans l'édifice des Syndicats nationaux de Montréal, son 16ème congrès annuel.

Une cinquantaine de délégués représentant 15 syndicats ont étudié plusieurs résolutions d'intérêt général pour les ouvriers et plusieurs mesures de régie interne.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

BUVEZ aux REPAS
l'eau préparée avec les
Lithinés du Dr Gustin
• PETILLANTE
• ALCALINE
• DIGESTIVE

Indication pour flatulence, pour soulager l'indigestion et pour augmenter la diurèse. Produit de France.

Un sachet par bouteille d'un litre d'eau froide — bien boucher. Pouvant être bue dans le courant de la journée. 59¢

Retraites fermées

St-Frs-Solano - St-Jean-Bte-Vianney
St-Albert-le-Grand ..... 10 juil. au 13 juil.
Ste-Philomène ..... 17 juil. au 20 juil.

A LA VILLA SAINT-MARTIN
sous la direction des Pères Jésuites.
Pour retenir une chambre, tél. MU-1-1266

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR

ECONOMIES DUPUIS

FERMES LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

• Les étiquettes jaunes indiquent le prix net
• Vous obtenez la dernière nouveauté
• Vous économisez du temps et de l'argent
• Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. au magasin
• Le comptoir postal remplit les commandes d'après son catalogue.
• Pas de commandes payables sur livraison
• Comptes-coupons DUPUIS acceptés
• Aussi comptes-contrats, versements mensuels
• Echanges et remboursements sur présentation des factures et des étiquettes. Bureau au sous-sol Dupuis.
• Les objets lourds sont livrés gratuitement
• Les autres objets peuvent être livrés moyennant un supplément
Apportez vos colis au bureau de la livraison centrale sous-sol DUPUIS.
• Les comptes-courants sont ouverts
servez-vous de votre "Charge Plate" un léger supplément est requis pour ce service.
• LE COMPTOIR POSTAL remplit les commandes d'après ses catalogues. Paiement accepté par mandats-poste, chèques ou sur livraison (P.S.L.) aussi compte budgétaire.

Eventails électriques

Diamètre 8 pouces
Prix ord. 7.95
Spécial DUPUIS **5.95**

Venez chez DUPUIS économiser sur ce modèle pratique.

Pourquoi ne pas changer l'air chaud autour de vous, c'est si facile avec un tel éventail électrique. Indispensable pour les malades, la chambre de bébé, accordant une brise bienfaisante et reposante.

DUPUIS — TROISIEME

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président